

Plan Climat Air Energie Territorial

TOME 3 – STRATEGIE ET PLAN D'ACTIONS DU PCAET

Approbation du PCAET

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Communautaire du 04/11/2025

A Cattenom, le 5 novembre 2025
M. Michel PAQUET, Président de la CCCE

Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20251105-C20251104_09_SI-DE



IND	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION			APPROBATION		Nº AFFAIRE :	18825 / 18231	Page : 2/165
A	11/04/2025	V0	OTELIO -	Karine QUIGNARD	KaQ	KaQ	DH			
B	13/05/2025	V1 – Projet de PCAET arrêté	OTELIO -	Karine QUIGNARD	KaQ	KaQ	DH			
C	04/11/2025	V2 – Approbation du PCAET	OTELIO -	Karine QUIGNARD	KaQ	KaQ	DH			



Sommaire

Liste des figures	6
Glossaire	8
A Introduction	10
B La stratégie Climat – Air - Energie	12
 1 Les objectifs réglementaires	12
1.1 Les thématiques à traiter dans le PCAET	12
1.2 Les objectifs nationaux à prendre en compte	12
1.3 Les objectifs régionaux à prendre en compte	15
 2 La stratégie du PCAET de la CCCE	18
2.1 Le coût de l'inaction	18
2.2 La priorisation des enjeux identifiés	19
2.3 Les scénarios cadres pour définir des objectifs chiffrés	21
 3 Analyse de l'articulation du PCAET avec les règles et les objectifs du SRADDET Grand Est	21
3.1 Objectifs croisés et cohérence stratégique	21
3.2 Leviers territoriaux et synergies opérationnelles	22
C La stratégie à l'horizon 2030-2050	23
 1 Synthèse des objectifs stratégiques	23
 2 Détails des objectifs stratégiques	25
2.1 La réduction des émissions de GES	25
2.2 Le renforcement du stockage carbone sur le territoire	27
2.3 La maîtrise de la consommation d'énergie finale	28
2.4 L'augmentation de la production d'énergie par les énergies renouvelables	29
2.5 La valorisation des réseaux de chaleur vertueux	31

2.6 Le développement des productions biosourcés	31
2.7 La réduction des émissions de polluants atmosphériques	32
2.8 L'adaptation au changement climatique	43
2.9 L'évolution coordonnée des réseaux énergétiques	44
3 Définition des axes stratégiques	45
3.1 Axe n°1 : Communiquer / Sensibiliser / Accompagner	45
3.2 Axe n°2 : Se former / Transmettre	47
3.3 Axe n°3 : Planifier / Etudier	48
3.4 Axe n°4 : Rénover / Construire	49
3.5 Axe n°5 : Se déplacer	50
3.6 Axe n°6 : Préserver / Limiter	51
3.7 Axe n°7 : Vivre ensemble	52
3.8 Axe n°8 : Devenir exemplaire	53
D Le plan d'actions 2026-2031	54
1 Les attendus du plan d'actions 2026-2031	54
2 Les clés de lecture des fiches actions	55
3 Axe n°1 : Communiquer / Sensibiliser / Accompagner	58
3.1 Les thématiques abordées	58
3.2 Le public cible	59
3.3 La synthèse des actions	60
3.4 La priorisation des enjeux	60
3.5 Les fiches actions	61
4 Axe n°2 : Se former / Transmettre	74
4.1 Les thématiques abordées	74
4.2 Le public cible	75
4.3 La synthèse des actions	75
4.4 La priorisation des enjeux	76
4.5 Les fiches actions	76
5 Axe n°3 : Planifier / Etudier	85
5.1 Les thématiques abordées	85
5.2 Le public cible	86
5.3 La synthèse des actions	87
5.4 La priorisation des enjeux	87
5.5 Les fiches actions	88

6 Axe n°4 : Rénover / Construire	97
6.1 Les thématiques abordées	97
6.2 Le public cible	98
6.3 La synthèse des actions	99
6.4 La priorisation des enjeux	99
6.5 Les fiches actions	100
7 Axe n°5 : Se déplacer	111
7.1 Les thématiques abordées	111
7.2 Le public cible	112
7.3 La synthèse des actions	112
7.4 La priorisation des enjeux	113
7.5 Les fiches actions	113
8 Axe n°6 : Préserver / Limiter	122
8.1 Les thématiques abordées	122
8.2 Le public cible	123
8.3 La synthèse des actions	123
8.4 La priorisation des enjeux	124
8.5 Les fiches actions	124
9 Axe n°7 : Vivre ensemble	133
9.1 Les thématiques abordées	133
9.2 Le public cible	134
9.3 La synthèse des actions	134
9.4 La priorisation des enjeux	135
9.5 Les fiches actions	135
10 Axe n°8 : Devenir exemplaire	146
10.1 Les thématiques abordées	146
10.2 Le public cible	147
10.3 La synthèse des actions	148
10.4 La priorisation des enjeux	148
10.5 Les fiches actions	149
11 Synthèse	162
12 Conclusion	164

Liste des figures

Figure 1 : Historique et trajectoire des émissions nettes de gaz à effet de serre en France entre 1990 et 2050 – Source : 2020-03-25_MTES_SNBC2.pdf	14
Figure 2 : Objectifs chiffrés de la LTECV et du SRADDET – Source : SRADDET Grand Est	15
Figure 3 : Objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques – Source : SRADDET Grand Est	16
Figure 4 : Réduction de la consommation énergétique finale par secteur – Source : SRADDET Grand Est	16
Figure 5 : Développement de la production d'énergie renouvelable par filière – Source : SRADDET Grand Est	17
Figure 6 : Réduction des émissions de GES par secteur – Source : SRADDET Grand Est.....	17
Figure 7 : Priorisation des enjeux identifiés	20
Figure 8 : Comparaison des objectifs du SRADDET et ceux du PCAET de la CCCE	22
Figure 9 : Comparaison des objectifs.....	24
Figure 10 : Objectifs de réduction des émissions de GES entre 2022 et 2050	25
Figure 11 : Objectifs de réduction des émissions de GES par secteur entre 2022 et 2050.....	26
Figure 12 : Objectifs de réduction des émissions de GES par secteur entre 2022 et 2050.....	26
Figure 13 : Stratégie de séquestration carbone entre 2022 et 2050.....	27
Figure 14 : Objectifs de réduction des consommations d'énergie entre 2022 et 2050.....	28
Figure 15 : Objectifs de réduction des consommations d'énergie par secteur entre 2022 et 2050	28
Figure 16 : Objectifs de réduction des consommations d'énergie par secteur entre 2022 et 2050	29
Figure 17 : Objectifs de développement des ENR entre 2022 et 2050	30
Figure 18 : Couverture des besoins par les ENR en 2030 et 2050.....	30
Figure 19 : Objectifs de couverture des besoins par les ENR entre 2022 et 2050.....	31
Figure 20 : Objectifs nationaux de réduction de polluants atmosphériques – Source : TMO Grand Est	32
Figure 21 : Objectifs régionaux de réduction de polluants atmosphériques – Source : TMO Grand Est	33
Figure 22 : Objectifs de réduction des émissions de PM _{2,5} entre 2022 et 2050	34
Figure 23 : Objectifs de réduction des émissions de PM _{2,5} par secteur entre 2022 et 2050	34
Figure 24 : Objectifs de réduction des émissions de PM _{2,5} par secteur entre 2022 et 2050	35
Figure 25 : Objectifs de réduction des émissions de NOX entre 2022 et 2050	36
Figure 25 : Objectifs de réduction des émissions de NO _x par secteur entre 2022 et 2050	36
Figure 27 : Objectifs de réduction des émissions de NO _x par secteur entre 2022 et 2050	37
Figure 28 : Objectifs de réduction des émissions de SO ₂ entre 2022 et 2050	38
Figure 29 : Objectifs de réduction des émissions de SO ₂ par secteur entre 2022 et 2050	38
Figure 30 : Objectifs de réduction des émissions de SO ₂ par secteur entre 2022 et 2050	39
Figure 31 : Objectifs de réduction des émissions de COVNM entre 2022 et 2050	40
Figure 32 : Objectifs de réduction des émissions de COVNM par secteur entre 2022 et 2050	40
Figure 33 : Objectifs de réduction des émissions de COVNM par secteur entre 2022 et 2050	41
Figure 34 : Objectifs de réduction des émissions de NH ₃ entre 2022 et 2050	42
Figure 35 : Objectifs de réduction des émissions de NH ₃ par secteur entre 2022 et 2050	42
Figure 36 : Objectifs de réduction des émissions de NH ₃ par secteur entre 2022 et 2050	43
Figure 37 : Plan d'actions de la CCCE	55
Figure 38 : Les thématiques abordées – Axe I	59
Figure 39 : Le public cible – Axe I	59
Figure 40 : La synthèse des actions – Axe I.....	60
Figure 41 : La priorisation des enjeux – Axe I.....	61
Figure 42 : Fiche action 1.1.....	63
Figure 43 : Fiche action 1.2.....	65
Figure 44 : Fiche action 1.3.....	67
Figure 45 : Fiche action 1.4.....	69
Figure 46 : Fiche action 1.5.....	71
Figure 47 : Fiche action 1.6.....	73
Figure 48 : Les thématiques abordées – Axe II	74
Figure 49 : Le public cible – Axe II	75
Figure 50 : La synthèse des actions – Axe II	75

Figure 51 : La priorisation des enjeux – Axe II	76
Figure 52 : Fiche action 2.1	78
Figure 53 : Fiche action 2.2	80
Figure 54 : Fiche action 2.3	82
Figure 55 : Fiche action 2.4	84
Figure 56 : Les thématiques abordées – Axe III	85
Figure 57 : Le public cible – Axe III	86
Figure 58 : La synthèse des actions – Axe III	87
Figure 59 : La priorisation des enjeux – Axe III	88
Figure 60 : Fiche action 3.1	90
Figure 61 : Fiche action 3.2	92
Figure 62 : Fiche action 3.3	94
Figure 63 : Fiche action 3.4	96
Figure 64 : Les thématiques abordées – Axe III	98
Figure 65 : Le public cible – Axe IV	98
Figure 66 : La synthèse des actions – Axe IV	99
Figure 67 : La priorisation des enjeux – Axe IV	100
Figure 68 : Fiche action 4.1	102
Figure 69 : Fiche action 4.2	104
Figure 70 : Fiche action 4.3	106
Figure 71 : Fiche action 4.4	108
Figure 72 : Fiche action 4.5	110
Figure 73 : Les thématiques abordées – Axe V	111
Figure 74 : Le public cible – Axe V	112
Figure 75 : La synthèse des actions – Axe V	112
Figure 76 : La priorisation des enjeux – Axe V	113
Figure 77 : Fiche action 5.1	115
Figure 78 : Fiche action 5.2	117
Figure 79 : Fiche action 5.3	119
Figure 80 : Fiche action 5.4	121
Figure 81 : Les thématiques abordées – Axe VI	122
Figure 82 : Le public cible – Axe VI	123
Figure 83 : La synthèse des actions – Axe VI	123
Figure 84 : La priorisation des enjeux – Axe VI	124
Figure 85 : Fiche action 6.1	126
Figure 86 : Fiche action 6.2	128
Figure 87 : Fiche action 6.3	130
Figure 88 : Fiche action 6.4	132
Figure 89 : Les thématiques abordées – Axe VII	134
Figure 90 : Le public cible – Axe VII	134
Figure 91 : La synthèse des actions – Axe VII	134
Figure 92 : La priorisation des enjeux – Axe VII	135
Figure 93 : Fiche action 7.1	137
Figure 94 : Fiche action 7.2	139
Figure 95 : Fiche action 7.3	141
Figure 96 : Fiche action 7.4	143
Figure 97 : Fiche action 7.5	145
Figure 98 : Les thématiques abordées – Axe VIII	147
Figure 99 : Le public cible – Axe VIII	147
Figure 100 : La synthèse des actions – Axe VIII	148
Figure 101 : La priorisation des enjeux – Axe VIII	149
Figure 102 : Fiche action 8.1	151
Figure 103 : Fiche action 8.2	153
Figure 104 : Fiche action 8.3	155
Figure 105 : Fiche action 8.4	157
Figure 106 : Fiche action 8.5	159
Figure 107 : Fiche action 8.6	161
Figure 108 : Synthèse du plan d'actions	162

Glossaire

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie
AGAPE	Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord
ANAH	Agence NAtionale de l'Habitat
ATMO	Fédération des Associations de Surveillance de la Qualité de l'Air
CA	Chambre d'Agriculture
CAUE 57	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle
CCCE	Communauté de Communes de Cattenom et Environs
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CD57	Conseil Départemental de la Moselle
CNPF	Centre Nationale de la Propriété Forestière
CNPE	Centre Nucléaire de Production d'Electricité
CMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
COVNM	Composé Organique Volatil Non Méthanique
CVC	Corrigé des Variations Climatiques
DDT	Direction Départementale des Territoires
ENR	Energie Renouvelable
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
GE	Grand Est
GES	Gaz à Effet de Serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
INERIS	Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
LTECV	Loi de Transition Energétique pour la Croissance Vert du 17 aout 2015
OM	Ordures Ménagères
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONF	Office Nationale des Forêts
PAC	Pompe A Chaleur
PCAET	Plan Climat Air Energie Territorial
PLPDMA	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
PPA	Personnes publiques associées
PREPA	Plan de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques
RE	Règlementation Environnementale
RÉGLICE	Réseau Gratuit de Liaisons de Cattenom et Environs
RT	Règlementation Thermique
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural



SARE	Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique
SCoT	Schéma de Cohérence Territorial
SMITU	Syndicat Mixte des Transports Urbains
SNBC	Stratégie Nationale Bas Carbone
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SYDELON	SYndicat mixte De transport Et traitement des déchets de Lorraine Nord
TEMO	Transport en commune de Thionville Fensch
TIM	Transport Interurbain des Mosellans

A | Introduction

Issue du « District Rural de Cattenom et Environs » créé en 1986 avec 18 puis 19 des 20 communes, elle a été administrativement transformée en 2000 en Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE).

La CCCE connaît un nouvel essor depuis le 1^{er} janvier 2007 avec l'adhésion de Hettange-Grande, 20^e commune du canton. Puis, en 2022, les communes de Contz-les-Bains et Haute-Kontz rejoignent la CCCE, portant le nombre de communes membres à 22.

La CCCE est située dans le département de la Moselle, en région Grand Est. Elle est frontalière du Luxembourg et à proximité immédiate de l'Allemagne (1 km de limite à limite au point le plus rapproché). Elle s'étend sur une superficie d'environ 197 km².

L'évolution de la population est en constante augmentation depuis 1968, traduisant l'attractivité du territoire, notamment due à la proximité de l'Allemagne et du Luxembourg.

Le territoire est en bonne situation économique mais doit rester prudent. En effet, le nombre d'emplois offerts sur le territoire n'est pas suffisant. Le principal employeur du territoire est l'industrie nucléaire, en raison de la présence du CNPE, avec 1 600 emplois directs, auxquels s'ajoutent entre 700 et 800 emplois permanents en sous-traitance. Toutefois, il est constaté que les emplois locaux concernent essentiellement des personnes n'habitant pas dans la CCCE. À l'inverse, les habitants de la CCCE préfèrent majoritairement travailler à l'étranger, principalement au Luxembourg.

Parallèlement à l'élaboration de son PCAET, la CCCE s'est engagée, en 2023, dans la rédaction de son Projet de Territoire 2022-2035, dont les axes stratégiques sont les suivants :

- Axe 1 : Un territoire à haut niveau de service
 - Renforcer l'organisation des mobilités afin de favoriser le report modal et limiter les congestions ;
 - Conforter l'offre de services de proximité et encourager la complémentarité.
- Axe 2 : Un territoire d'hospitalité
 - Permettre des parcours résidentiels favorisant la mixité sociale et soutenant l'emploi local ;
 - Encourager les initiatives locales porteuses de cohésion sociale et de vivre-ensemble ;
 - Favoriser l'expression et l'épanouissement de la jeunesse.
- Axe 3 : Un territoire d'expérience(s)
 - Renforcer et coordonner l'offre touristique autour de parcours expérimentuels ;
 - Soutenir l'esprit d'entreprendre et d'innovation ;
- Axe 4 : Un territoire engagé
 - Transmettre aux générations futures un patrimoine naturel préservé et durablement aménagé ;
 - Impulser les transitions énergétiques, climatique et environnementale.



En 2024, la CCCE a élaboré son PLPDMA pour la période 2025-2030 dont les axes stratégiques sont les suivants :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- La gestion des biodéchets
- La gestion des déchets verts
- L'allongement de la durée de vie des produits
- La gestion des déchets d'entreprises et d'évènements
- La consommation responsable
- L'éco-exemplarité

Ainsi, le PCAET dont l'élaboration a débuté en 2018 s'inscrit pleinement, avec les autres plans et programmes du territoire, dans une démarche volontariste de transition énergétique portée par la collectivité depuis plusieurs années.

B | La stratégie Climat – Air - Energie

1 | Les objectifs règlementaires

1.1 | Les thématiques à traiter dans le PCAET

Conformément à la réglementation en vigueur, un PCAET doit traiter neuf thématiques :

- La réduction des émissions de GES.
- Le renforcement du stockage de carbone sur le territoire.
- La maîtrise de la consommation d'énergie finale.
- L'augmentation de la production d'énergie par les énergies renouvelables.
- La valorisation des réseaux de chaleur vertueux.
- La livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur.
- Le développement des productions biosourcées.
- La réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- L'adaptation au changement climatique.
- L'évolution coordonnée des réseaux énergétiques.

1.2 | Les objectifs nationaux à prendre en compte

1.2.1 | La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)

La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique, tout en garantissant un accès à l'énergie à des coûts compétitifs.

Cette loi inclut les objectifs suivants :

- Réduire les émissions de GES de 40% entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de GES entre 1990 et 2050 (facteur 4).
- Réduire la consommation énergétique finale de 50% en 2050 par rapport à l'année de référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20% en 2030.
- Réduire la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles de 30% en 2030 par rapport à l'année de référence 2012.
- Porter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32% de la consommation finale brute d'énergie en 2030.

1.2.2 | La loi Climat et Résilience

Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets a été promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021.

Les principaux objectifs sont :

- Des logements mieux isolés avec le gel des passoires énergétiques, l'interdiction de mettre en location les logements mal isolés (les étiquettes G à compter de 2025, les F en 2028 et les E en 2034) ...
- Des villes moins polluées avec la création de zones laissant les voitures les plus polluantes à l'extérieur des centres-villes dans les grandes agglomérations, l'expérimentation d'un prêt à taux zéro à partir de 2023 pour les ménages les plus modestes qui vivent dans des zones à faibles émissions et souhaiteraient changer de véhicule, la fin de la vente des véhicules émettant plus de 95 gCO2/km en 2030, l'élargissement de la prime à la conversion aux vélos à assistance électrique...
- Moins d'avions et plus de trains avec l'interdiction des vols domestiques en cas d'alternative en train de moins de 2h30 et la compensation carbone obligatoire de tous les vols domestiques d'ici 2024.
- Une alimentation plus durable avec un menu végétarien quotidien dans les cantines de l'Etat et des universités qui proposent plusieurs menus.
- Des citoyens mieux informés avec l'affirmation du rôle fondamental de l'éducation au développement durable du primaire au lycée, la création d'une « étiquette environnementale » pour afficher l'impact, notamment sur le climat, des produits que nous consommons.
- Une publicité mieux encadrée avec la possibilité pour le maire de réglementer les dispositifs lumineux en vitrine via le règlement de publicité, l'expérimentation du « oui pub » pour limiter la diffusion de prospectus dans nos boîtes aux lettres, la fin de la publicité pour les énergies fossiles et l'inscription obligatoire de l'impact climatique sur les publicités.
- Moins d'emballages dans la vie des Français avec plus de ventes en vrac, avec 20% de surfaces consacrées dans les grandes et moyennes surfaces d'ici 2030.
- Moins de bétonisation avec la division par deux du rythme d'artificialisation des sols et l'interdiction d'implanter de nouveaux centres commerciaux sur des sols naturels ou agricoles.
- Un soutien aux énergies renouvelables avec le développement des communautés citoyennes d'énergies renouvelables, l'obligation d'installer des panneaux solaires ou des toits végétalisés quand on construit ou rénove lourdement de grands bâtiments et un nouveau cadre de soutien au biogaz.
- Un renforcement de la protection judiciaire de l'environnement avec la création d'un délit de mise en danger de l'environnement, le délit général de pollution des milieux (flore, faune et qualité de l'air, du sol ou de l'eau) et le délit d'écocide pour les cas les plus graves.

1.2.3 | La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)

La SNBC est la feuille de route de la France pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Les objectifs à l'horizon 2050 sont les suivants :

- **Transports** : zéro émission (à l'exception du transport aérien domestique).
- **Bâtiment** : zéro émission.
- **Agriculture** : réduction de 46% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015.

- Industrie :** réduction de 81% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015.
- Production d'énergie :** zéro émission.
- Déchets :** réduction de 66% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015.

La feuille de route de la SNBC précise que pour atteindre la neutralité carbone, il est nécessaire :

- De décarboner totalement la production d'énergie à l'horizon 2050** et de se reposer uniquement sur les sources d'énergie suivantes : les ressources en biomasse (déchets de l'agriculture et des produits bois, bois énergie...) et l'électricité décarbonée.
- De réduire fortement les consommations d'énergie dans tous les secteurs** (réduction de plus de 40% par rapport à 2015), en renforçant substantiellement l'efficacité énergétique et en développant la sobriété (des besoins de la population en légère diminution dans l'ensemble des secteurs par rapport au scénario tendanciel, associés à un changement important des modes de consommation, sans perte de confort).
- De diminuer au maximum les émissions liées à la consommation d'énergie** par exemple de l'agriculture (réduction de près de 40% entre 2015 et 2050), ou des procédés industriels (division par deux entre 2015 et 2050).
- D'augmenter les puits de carbone (naturels et technologiques) d'un facteur 2** par rapport à aujourd'hui pour absorber les émissions résiduelles incompressibles à l'horizon 2050, tout en développant la production de biomasse. Au regard d'une tension certaine sur les ressources en biomasse du fait de la structure actuelle du système très tournée vers les combustibles liquides et gazeux, celle-ci devra être en priorité allouée aux usages à forte valeur ajoutée et peu substituables par d'autres procédés (par exemple, les biocarburants pour le transport maritime ou aérien).

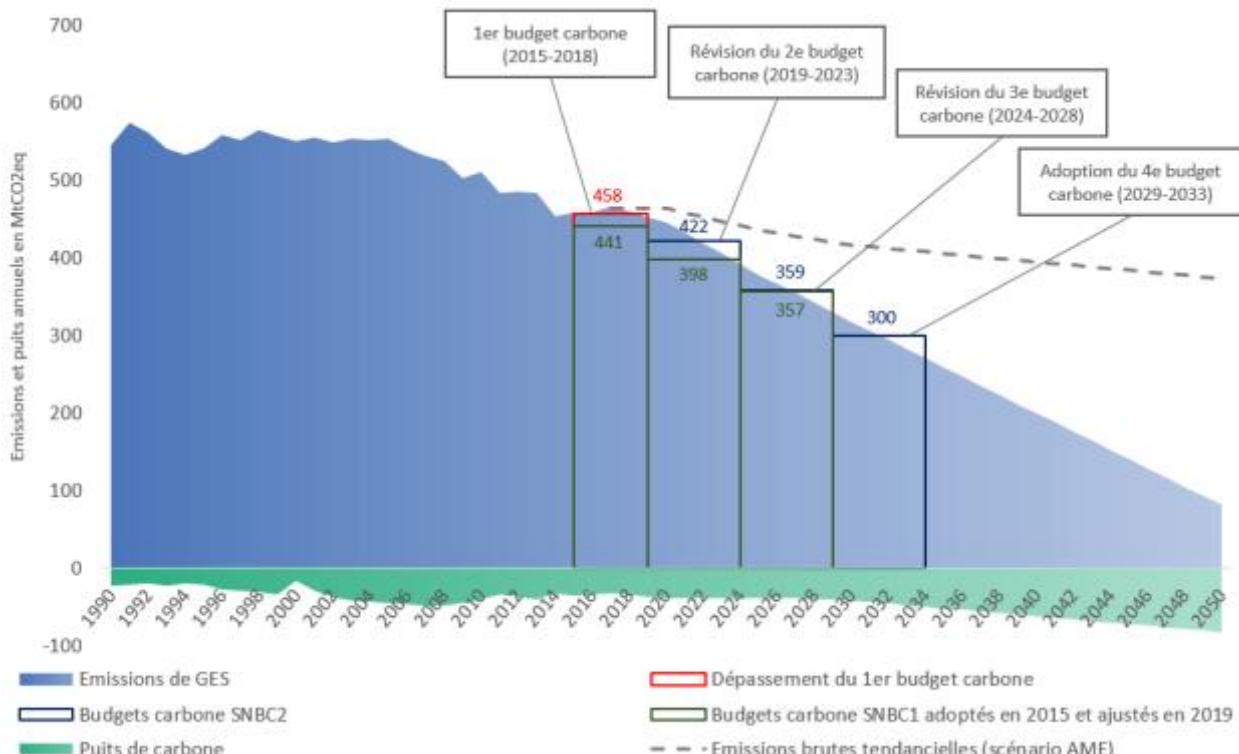


Figure 1 : Historique et trajectoire des émissions nettes de gaz à effet de serre en France entre 1990 et 2050 –
Source : [2020-03-25_MTES_SNBC2.pdf](https://www.mtes.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/MTES_SNBC2.pdf)

1.3 | Les objectifs régionaux à prendre en compte

Pour décliner sur les territoires les objectifs environnementaux nationaux, les régions ont mis en place un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Le SRADDET est une stratégie à horizon 2050 pour l'aménagement et le développement durable du Grand Est. Cette stratégie est issue de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 et est portée et élaborée par la Région Grand Est en concertation avec tous les acteurs du territoire. Il a été adopté le 22 novembre 2019 et est en cours de modification (le projet de modification a été présenté en décembre 2024).

La Région Grand Est ambitionne de :

- Réduire la consommation énergétique finale de 29% d'ici 2030 et 55% d'ici 2050 par rapport à 2012 année de référence ;
- Réduire la consommation d'énergie fossile de 48% d'ici 2030 et 90% d'ici 2050 par rapport à 2012 année de référence.
- Couvrir la consommation par les énergies renouvelables et de récupération de 41% en 2030 et 100% en 2050 par rapport à 2012 année de référence.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 54% en 2030 et 77% en 2050 par rapport à 1990 année de référence.
- Réhabiliter 100% du parc résidentiel en BBC d'ici 2050.
- Respecter les lignes directrices de l'OMS d'ici 2030 sur la concentration de particules fines et ultrafines.
- Réduire à la source les émissions de polluants en lien avec les objectifs nationaux du PREPA.

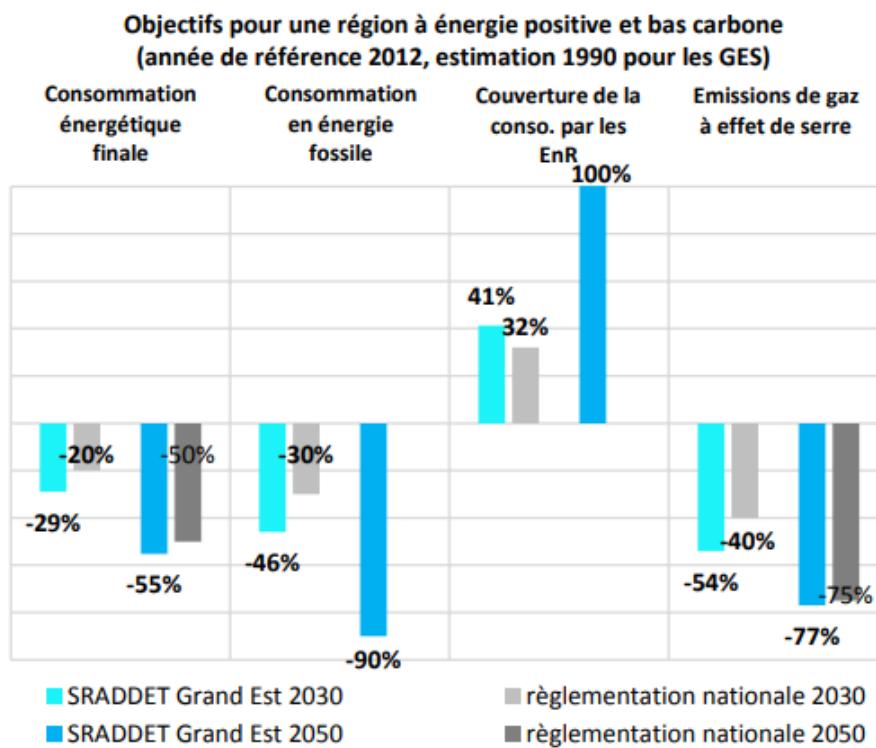


Figure 2 : Objectifs chiffrés de la LTECV et du SRADDET – Source : SRADDET Grand Est

Objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques

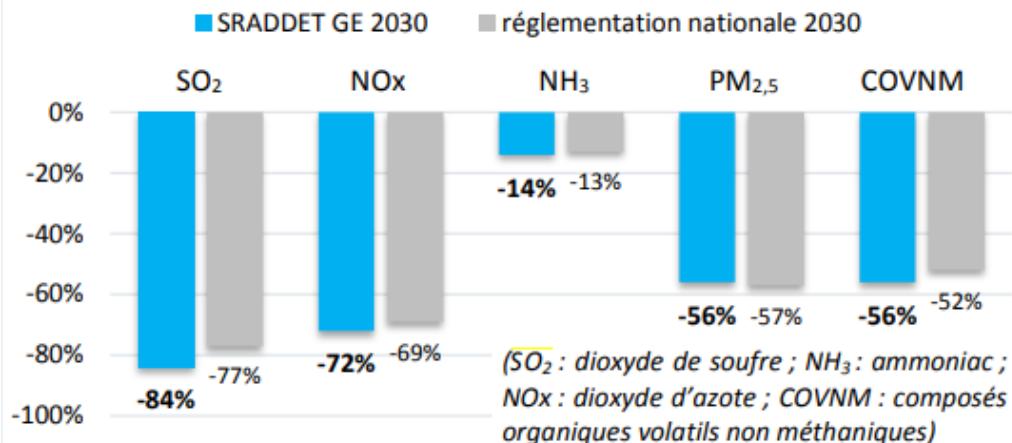


Figure 3 : Objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques – Source : SRADDET Grand Est

1.3.1 | Trajectoires de réduction de la consommation énergétique finale par secteur (à titre indicatif)

Le SRADDET propose les trajectoires suivantes :

Secteur	Evolution de la consommation énergétique finale entre 2012 et 2050
Résidentiel	-89%
Tertiaire	-57%
Industrie	-35%
Transport	-45%
Agriculture	-29%
TOTAL	-55%

Figure 4 : Réduction de la consommation énergétique finale par secteur – Source : SRADDET Grand Est

1.3.2 | Trajectoires de développement de la production d'énergie renouvelable par filière (à titre indicatif)

Le SRADDET propose les trajectoires suivantes :

Filière ENR	Coefficient multiplicateur de la production d'énergie entre 2012 et 2050
Hydraulique réelle	1,1
Biogaz	76,4
Biocarburants	1,2
Bois énergie	1,7
Chaleur fatale	15,2
Solaire thermique	7,2
Solaire photovoltaïque	14,9
PAC géothermique/aquathermique	4,8
Géothermie très haute énergie	80,4
Eolien	5,1
TOTAL	3,2

Figure 5 : Développement de la production d'énergie renouvelable par filière – Source : SRADDET Grand Est

1.3.3 | Trajectoires de réduction des GES par secteur (à titre indicatif)

Le SRADDET propose les trajectoires suivantes :

Secteur	Evolution de la réduction des émissions de GES entre 2014 et 2030	Evolution de la réduction des émissions de GES entre 2014 et 2050
Résidentiel	-40%	-90%
Tertiaire	-30%	-68%
Agriculture	-56%	-66%
Transport	-30%	-68%
Industrie	-57%	-81%
Déchets	-12%	-22%

Figure 6 : Réduction des émissions de GES par secteur – Source : SRADDET Grand Est

2 | La stratégie du PCAET de la CCCE

2.1 | Le coût de l'inaction

2.1.1 | Face au changement climatique

Le coût de l'inaction face au changement climatique constitue l'un des défis les plus pressants auxquels notre société est confrontée aujourd'hui. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les conséquences de l'inaction pourraient être catastrophiques, entraînant des pertes économiques considérables, des déplacements massifs de populations et une dégradation irréversible des écosystèmes.

Dans son sixième rapport d'évaluation, le GIEC souligne que si les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, nous pourrions dépasser un réchauffement de 1,5 °C d'ici 2030, seuil au-delà duquel les impacts climatiques deviendraient de plus en plus sévères et imprévisibles. Les événements climatiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les sécheresses et les inondations, devraient devenir plus fréquents, entraînant des coûts économiques qui, selon certaines estimations, pourraient atteindre des milliers de milliards de dollars par an d'ici la fin du siècle.

Sir Nicholas Stern, économiste britannique et auteur du rapport Stern sur l'économie du changement climatique, a également contribué à éclairer les implications économiques de l'inaction. Dans son rapport de 2006, Stern a affirmé que le coût de l'inaction pourrait représenter jusqu'à 20 % du PIB mondial si nous ne prenons pas de mesures immédiates pour atténuer les effets du changement climatique. En revanche, il a estimé que les investissements nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre représenteraient environ 1 % du PIB mondial. Ce calcul met en évidence l'énorme désavantage économique d'une inaction prolongée face à un problème que nous savons pourtant urgent à résoudre.

Les coûts liés à la santé publique, à la sécurité alimentaire et à l'infrastructure sont également des éléments critiques à prendre en compte. Les maladies liées à la chaleur, les pollutions accrues et la hausse des allergies sont autant de conséquences directes du changement climatique qui pourraient alourdir les systèmes de santé publique. Par ailleurs, les impacts sur l'agriculture, exacerbés par des phénomènes météorologiques extrêmes, pourraient réduire les rendements et accroître l'insécurité alimentaire, particulièrement dans les régions déjà vulnérables. Les pertes de récoltes pourraient également entraîner des répercussions sur les économies locales, entraînant pauvreté et migration forcée.

Sur le plan de l'infrastructure, l'inaction pourrait aboutir à des coûts de réparation et d'adaptation exponentiels. Les villes côtières, par exemple, sont particulièrement menacées par la montée du niveau de la mer, ce qui pourrait nécessiter des investissements colossaux dans des mesures d'adaptation, telles que des digues ou la relocalisation de communautés entières. Le GIEC indique que sans adaptation proactive, les coûts liés aux dommages causés par les inondations, les tempêtes et d'autres événements climatiques extrêmes pourraient exploser dans les décennies à venir.

En somme, le coût de l'inaction face au changement climatique est non seulement une question économique, mais aussi une question de justice sociale et d'équité intergénérationnelle. Les générations futures porteront le poids des choix que nous faisons aujourd'hui. Il est donc impératif que les gouvernements, les entreprises et les citoyens prennent conscience de ces enjeux et agissent de manière concertée pour atténuer les effets du changement climatique. La transition vers une économie faible en carbone n'est pas seulement une nécessité environnementale, mais également une opportunité économique, créant des millions d'emplois dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des technologies vertes. En fin de compte, investir dans l'action climatique est une question de bon sens économique, et il est temps d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

2.1.2 | Face à la pollution de l'air

Tout comme le changement climatique, la pollution de l'air représente un défi environnemental majeur, et le coût de l'inaction face à ce problème est considérable. Selon l'ADEME, la mauvaise qualité de l'air entraîne des impacts significatifs sur la santé publique, l'environnement et l'économie. En France, l'ADEME estime que la pollution de l'air serait responsable de près de 48 000 décès prématurés chaque année, entraînant des coûts sociaux élevés liés aux soins de santé, à la perte de productivité et à la diminution de la qualité de vie.

De plus, l'INERIS souligne que les polluants atmosphériques, tels que les particules fines et les oxydes d'azote, contribuent à des maladies respiratoires et cardiovasculaires, augmentant ainsi la pression sur les systèmes de santé.

Les coûts économiques de l'inaction se chiffrent en milliards d'euros. L'ADEME chiffre ces coûts liés à la santé publique, à la dégradation des écosystèmes et à la dépréciation des biens immobiliers. Les pertes économiques peuvent également être aggravées par l'impact sur le tourisme et l'image des villes touchées par une pollution excessive. En outre, l'INERIS met en avant que l'inaction en matière de pollution de l'air puisse aussi freiner l'innovation et l'investissement dans des technologies propres, nuisant ainsi à la transition énergétique et à la création d'emplois durables.

Les mesures préventives, bien qu'elles nécessitent des investissements initiaux, peuvent s'avérer économiquement rentables à long terme. Par exemple, la mise en place de zones à faibles émissions, le développement de transports publics écologiques ou l'encouragement de la mobilité douce peuvent réduire significativement les niveaux de pollution. L'ADEME souligne que chaque euro investi dans la lutte contre la pollution de l'air peut générer des retours multiples en termes de santé et d'économies sur les dépenses publiques de santé. En somme, le coût de l'inaction face à la pollution de l'air ne se limite pas uniquement à des chiffres, mais représente également une perte de qualité de vie pour des millions de citoyens. Agir maintenant est essentiel non seulement pour préserver la santé des générations futures, mais aussi pour garantir un environnement sain et durable.

2.2 | La priorisation des enjeux identifiés

La première réunion de travail avec la Commission Environnement et Développement Durable pour la priorisation des enjeux s'est déroulée le 25 avril 2019.

Ce travail de priorisation s'est affiné au fil du temps et notamment lors du forum des élus et du Conseil de Développement, regroupant près de 60 personnes, le 29 mars 2022.

Ainsi, les enjeux identifiés ont été priorisés de la façon suivante :

Enjeux	Priorité
Promouvoir la consommation de nourriture locale de saison	1
Prolonger la mobilisation sur la gestion des déchets	1
Lutter contre la précarité énergétique	1
Favoriser la sobriété, le réemploi et le partage	1
Identifier les initiatives d'éco-construction	1
Mobiliser les ressources naturelles du territoire pour la production d'énergies locales	1
Soutenir la production d'énergie renouvelable pour les particuliers	1
Améliorer énergétiquement les bâtiments communaux et intercommunaux	1
Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public	1
Développer les pistes cyclables et les modes de déplacement doux	1
Développer une offre de transports en commun	1

Accompagner et valoriser la rénovation énergétique du secteur résidentiel	2
Informier les habitants sur les constructions respectueuses de l'environnement et les accompagner dans leurs projets	2
Couvrir 100% de l'électricité consommée sur le territoire par la production d'énergies renouvelables	2
Etudier la potentialité et la faisabilité de projets de méthanisation	2
Développer l'énergie bois	2
Développer les réseaux de chaleur	2
Développer le potentiel photovoltaïque	2
Augmenter le stockage de carbone par les forêts	2
Mener une réflexion sur les nouvelles routes traversant le territoire (couloir pour véhicules propres, péages, tarifs différenciés suivant les véhicules et le taux d'occupation...)	2
Informier, sensibiliser, mobiliser et associer les différents acteurs autour de la thématique de la qualité de l'air.	2
Diffuser les connaissances sur l'évolution du climat et les risques associés	2
Etudier la possibilité d'instaurer un dispositif de tarification incitative sur les déchets	2
Informier les acteurs économiques des performances environnementales	2
Equiper la flotte de véhicules de la CCCE de véhicules électriques	2
Mettre en place des plateformes de covoiturage	2
Développer une stratégie de construction bois pour favoriser le stockage carbone	
Gérer durablement la ressource en eau	
Limiter l'exposition de la population en cas de pic de pollution	
S'adapter à la chaleur et renforcer la place du végétal et de l'eau	
Réduire les consommations d'énergie dans les exploitations agricoles	
Réduire la consommation des éclairages des commerces	
Encourager le télétravail	

Figure 7 : Priorisation des enjeux identifiés

2.3 | Les scénarios cadres pour définir des objectifs chiffrés

Afin de déterminer les objectifs chiffrés, quatre scénarios cadres ont été proposés et étudiés pour chaque thématique. Ils ont été définis aux horizons 2030 et 2050.

- **Le scénario « fil de l'eau » :** il correspond à un scénario tendanciel des dernières années des chiffres observés sur le territoire. C'est le scénario considéré comme le plus défavorable.
- **Le scénario « SRADDET » :** il correspond aux objectifs du SRADDET. Il présente ainsi le positionnement attendu à l'échelle régionale. En revanche, la déclinaison locale des objectifs régionaux ne peut s'appliquer directement, au regard des spécificités territoriales.
- **Le scénario « LTECV » :** il correspond aux objectifs nationaux. Comme pour le scénario « SRADDET » sa déclinaison locale peut être complexe mais il permet de mesurer les ambitions environnementales.
- **Le scénario « PCAET » :** il correspond au scénario local qui peut être mis en œuvre sur le territoire en fonction des contraintes techniques, économiques, environnementales, etc., tout en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique avec de hautes ambitions.

3 | Analyse de l'articulation du PCAET avec les règles et les objectifs du SRADDET Grand Est

Le SRADDET Grand Est, adopté en 2020 et modifié en 2021, est un document prescriptif qui fixe les grandes orientations régionales en matière d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. Il est juridiquement opposable aux PCAET, qui doivent être compatibles avec ses objectifs et règles générales.

Le PCAET de la CCCE s'inscrit dans cette logique de compatibilité. Il constitue la déclinaison locale des ambitions régionales, tout en tenant compte des spécificités du territoire : forte présence industrielle (centrale nucléaire de Cattenom), enjeux transfrontaliers, et mix énergétique particulier.

3.1 | Objectifs croisés et cohérence stratégique

Axe stratégique	Objectifs du SRADDET	Objectifs du PCAET de la CCCE
Climat / Energie	Neutralité carbone en 2050, réduction de 50% des consommations	Réduction de 40% des GES d'ici 2030, développement des ENR
Mobilité durable ¹	Réduction de la part modale de la voiture individuelle	Développement du covoiturage, pistes cyclables, bornes électriques
Qualité de l'air	Amélioration dans les zones sensibles	Suivi des émissions industrielles, sensibilisation
Sobriété foncière	Zéro artificialisation nette (ZAN)	Préservation des espaces agricoles, densification maîtrisée
Economie circulaire	Valorisation des déchets, circuits courts	Tri à la source, compostage, réemploi

¹ Les objectifs fixés par le SRADDET apparaissent ambitieux en matière de transport, compte tenu du contexte frontalier et du passage sur le territoire de la CCCE d'axes routiers à fort trafic, tels que l'A31. Dans ce contexte, il est difficile pour la collectivité d'entreprendre des actions significatives.

Axe stratégique	Objectifs du SRADDET	Objectifs du PCAET de la CCCE
Résilience climatique	Adaptation aux aléas, gestion de l'eau	Végétalisation, lutte contre les îlots de chaleur

Figure 8 : Comparaison des objectifs du SRADDET et ceux du PCAET de la CCCE

3.2 | Leviers territoriaux et synergies opérationnelles

3.2.1 | Énergies renouvelables

Le PCAET prévoit le développement du solaire photovoltaïque, de la biomasse et de l'aérothermie, en cohérence avec les objectifs du SRADDET, qui vise une diversification du mix énergétique régional. Effectivement, le SRADDET encourage la diversification du mix énergétique, notamment via la biomasse et la récupération de chaleur industrielle.

3.2.2 | Mobilité

Le PCAET propose un schéma directeur cyclable et des partenariats avec les entreprises en faveur du covoiturage.

Le SRADDET fixe des objectifs de report modal vers les transports collectifs et les mobilités douces.

3.2.3 | Planification et aménagement du territoire

Le PCAET s'appuie sur les documents d'urbanisme en vigueur et sur l'élaboration d'un éventuel PLUi pour intégrer les enjeux climatiques dans l'aménagement du territoire, comme le recommande le SRADDET.

Le PCAET intègre les enjeux de densification urbaine et de préservation des terres agricoles.

Le SRADDET impose des règles de compatibilité avec le ZAN et encourage les projets de requalification urbaine.

3.2.4 | Mobilisation des acteurs locaux

Le PCAET met en place des ateliers participatifs et des partenariats avec les entreprises, les agriculteurs et les citoyens, conformément à la gouvernance multi-acteurs prônée par le SRADDET.

3.2.5 | Economie circulaire

Le PCAET prévoit des actions de réduction des déchets, valorisation des biodéchets et promotion du réemploi, en cohérence avec les orientations régionales.

3.2.6 | Coopération interterritoriale et transfrontalière

Le SRADDET encourage les synergies entre EPCI. Le PCAET cherche à mutualiser certaines actions avec les territoires voisins, notamment sur la mobilité ou la gestion des déchets.

La CCCE est située en zone frontalière avec le Luxembourg et l'Allemagne. Le SRADDET encourage les coopérations transfrontalières, notamment sur les mobilités, ce que le PCAET intègre dans sa stratégie.



C | La stratégie à l'horizon 2030-2050

1 | Synthèse des objectifs stratégiques

La stratégie du PCAET de la CCCE doit donc répondre à des objectifs règlementaires. Le scénario choisi doit permettre de proposer des objectifs chiffrés, concrets et réalisables sur les différentes thématiques de la stratégie.

Hormis pour la réduction des émissions de polluants, la stratégie se positionne sur des objectifs légèrement moins ambitieux que ceux attendus à l'échelle régionale ou nationale.

En effet, le contexte territorial constraint les ambitions de la collectivité. La CCCE est un territoire rural, attractif et dynamique grâce à sa proximité avec le Luxembourg, mais où la mobilité est fortement conditionnée par l'usage de la voiture. D'autant plus que la présence de l'A31, qui traverse le territoire, ne permet pas à la CCCE d'envisager des objectifs plus ambitieux, notamment en raison du manque de leviers.

Il est intéressant de préciser que les données de référence et, par conséquent, les diminutions prévues sont quelque peu faussées, puisque la CCCE a accueilli trois communes supplémentaires (une en 2007 et deux en 2022).

Les évolutions présentées dans la stratégie se basent sur une population constante.

Le territoire de la CCCE se fixe, aux horizons 2030 et 2050, des objectifs ambitieux au regard du contexte spécifique du territoire en termes de consommation d'énergie finale, d'émissions de polluants atmosphériques et de GES, et mobilise une large part de son potentiel de production d'énergie renouvelable.

		Objectifs nationaux		Objectifs régionaux		Objectifs PCAET	
		2030	2050	2030	2050	2030	2050
Réduction des émissions de GES (année de référence 1990)		-40%	-75%	-54%	-77%	-31%	-69%
Réduction des émissions de GES (année de référence 1990)	Résidentiel					-57%	-93%
	Tertiaire					-75%	-93%
	Agriculture					-23%	-76%
	Transport					-11%	-54%
	Industrie					-23%	-61%
	Déchets					-45%	-26%
Réduction des émissions de GES (année de référence 2014)	Résidentiel					-59%	-93%
	Tertiaire			-30%	-68%	-69%	-92%
	Agriculture			-56%	-66%	/	-67%
	Transport			-30%	-68%	-25%	-55%
	Industrie			-57%	-81%	-24%	-67%
	Déchets			-12%	-22%	-42%	-79%
Diminution de la consommation d'énergie finale (année de référence 2012)	Résidentiel				-89%	-25%	-51%
	Tertiaire				-57%	28%	-50%
	Industrie				-35%	/	-4%
	Transport				-45%	/	-25%
	Agriculture				-29%	-19%	-39%
	TOTAL	-20%	-50%	-29%	-55%	-15%	-39%
Couverture de la consommation d'énergie finale par les ENR (année de référence 2012)	Bois énergie				×1.7	×1.7	×1.7
	Solaire thermique				×7.2	×9.3	×29.7
	Solaire photovoltaïque				×14.9	×24.3	×80.0
	PAC géothermique / aquathermique				×4.8	×4.3	×7.7
	TOTAL	32%	/	41%	100%	19%	50%
Réduction des polluants atmosphériques (année de référence 2005)	SO ₂	-77%		-84%	-95%	-93%	-97%
	NO _x	-69%		-72%	-82%	-80%	-89%
	NH ₃	-13%		-14%	-23%	-14%	-23%
	PM _{2,5}	-57%		-56%	-81%	-59%	-85%
	COVNM	-52%		-56%	-71%	-56%	-76%

Figure 9 : Comparaison des objectifs

Pour mémoire :

- Les trajectoires de réduction des GES par secteur sont données à titre indicatif (SRADDET) et pour certains secteurs uniquement. Le total de réduction à atteindre n'est donc pas la somme des réductions des secteurs proposés.
- Les trajectoires de diminution de la consommation d'énergie par secteur sont données à titre indicatif (SRADDET) et pour certains secteurs uniquement. Le total de réduction à atteindre n'est donc pas la somme des réductions des secteurs proposés.
- Les coefficients multiplicateurs de la production d'énergie entre 2012 et 2050 sont donnés à titre indicatif (SRADDET).

2 | Détails des objectifs stratégiques

2.1 | La réduction des émissions de GES

En 2022, les émissions directes de GES du territoire sont d'environ 142 300 tonnes éqCO₂.

La stratégie du PCAET de la CCCE vise une réduction des émissions directes de GES de 68% à l'horizon 2050 par rapport aux émissions de 2022 (soit 69% par rapport aux émissions de 1990 année de référence).

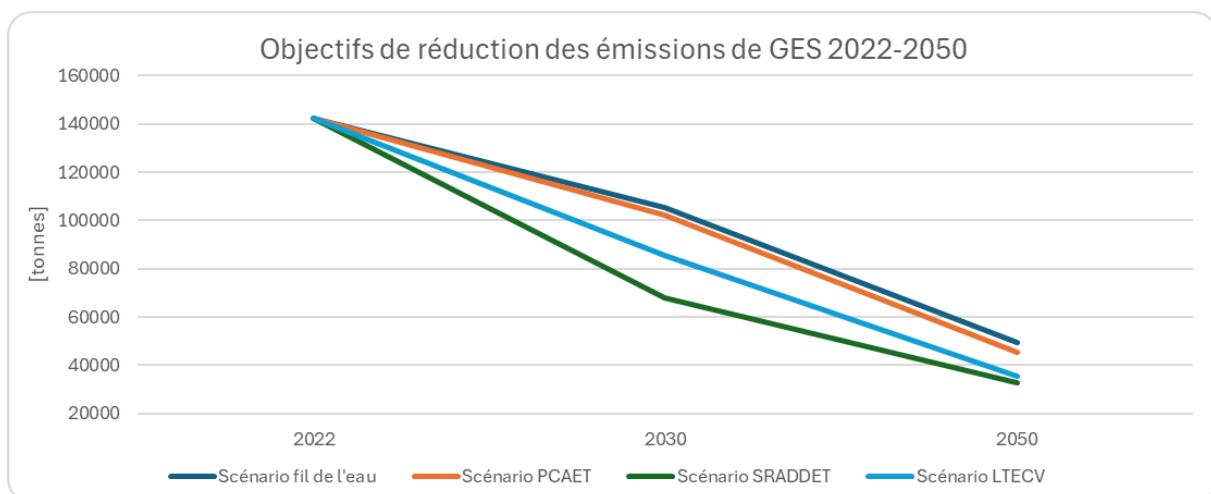


Figure 10 : Objectifs de réduction des émissions de GES entre 2022 et 2050

L'objectif de réduction pour le PCAET est décliné par secteur comme suit :

	2022	2030		2050	
		Emissions de GES [teqCO ₂]	Pourcentage de réduction	Emissions de GES [teqCO ₂]	Pourcentage de réduction
Résidentiel	21 500	13 100	39%	2 200	90%
Tertiaire	4 700	3 100	33%	800	82%
Industrie	4 000	3 100	23%	1 000	76%
Agriculture	32 100	25 700	20%	15 400	52%
Transport routier	76 000	54 000	29%	23 600	69%
Déchets	1 000	600	45%	200	80%
Branche énergie	2 000	1 800	10%	1 400	30%
Autres transports	1 000	1 000		1 000	
TOTAL	142 300	102 400	28%	45 600	68%

Figure 11 : Objectifs de réduction des émissions de GES par secteur entre 2022 et 2050

Il est représenté dans le graphique ci-après :

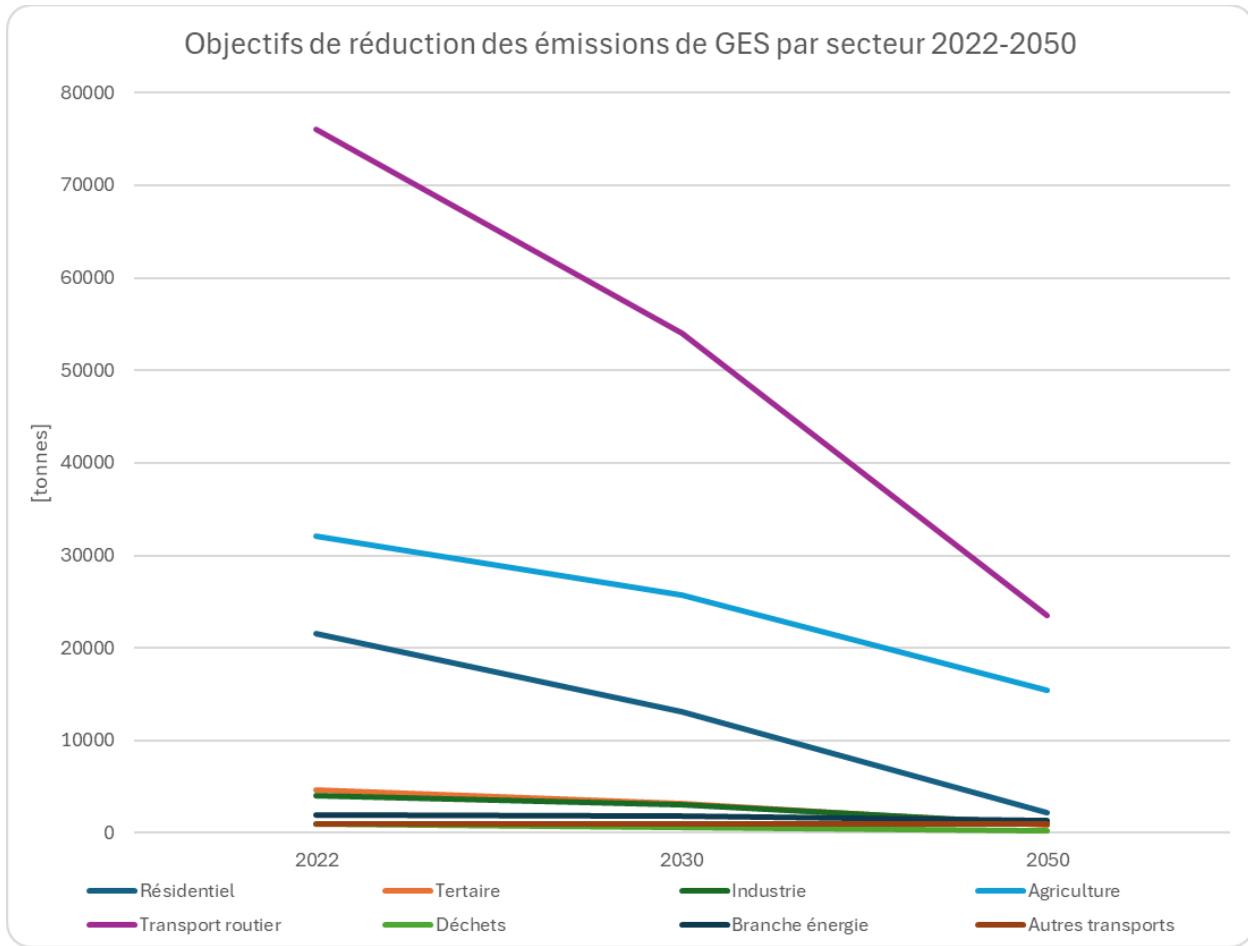


Figure 12 : Objectifs de réduction des émissions de GES par secteur entre 2022 et 2050

Pour approcher les ambitions régionales et nationales de réduction des émissions de GES, la diminution des émissions du secteur du transport routier, secteur le plus émetteur, doit être très importante. Cependant, la collectivité dispose de peu de leviers sur ce secteur. La diminution des émissions de GES dues au transport routier doit donc s'inscrire dans une démarche plus globale à l'échelle du Département, de la Région, nationale et transfrontalière.

2.2 | Le renforcement du stockage carbone sur le territoire

En 2022, la séquestration nette de CO₂ sur le territoire est de 5,7 kteqCO₂, ce qui représente environ 4% des émissions de GES.

En 2022, on constate une augmentation annuelle de 0,3% du stock, et c'est cette augmentation qui est prise en compte comme objectif annuel jusqu'à l'horizon 2050.

La stratégie fixe donc une légère augmentation de la séquestration carbone. Il s'agit principalement de conserver les forêts, les prairies, les espaces protégés, tout en encourageant l'installation de haies, de vergers et le reboisement. Il s'agit également d'encourager la désimperméabilisation de certains espaces artificialisés.

Ainsi, la légère augmentation de la séquestration carbone, associée à la diminution importante des émissions de GES, permettra de réduire considérablement les émissions nettes de CO₂ pour s'établir à environ 32,5 kteqCO₂, soit 29% des émissions de GES à l'horizon 2050.

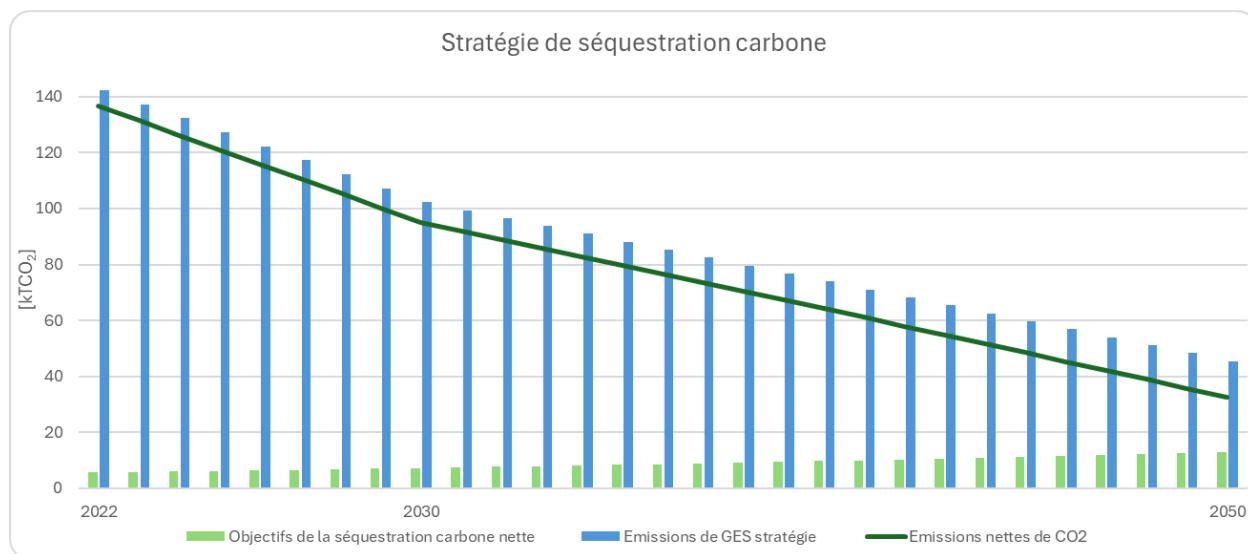


Figure 13 : Stratégie de séquestration carbone entre 2022 et 2050

2.3 | La maitrise de la consommation d'énergie finale

En 2022, la consommation d'énergie finale du territoire, corrigée des variations climatiques, est de 691 GWh.

La stratégie du PCAET de la CCCE vise une réduction de la consommation d'énergie finale de 40% à l'horizon 2050 par rapport à la consommation de 2022 (soit 39% par rapport à la consommation de 2012).

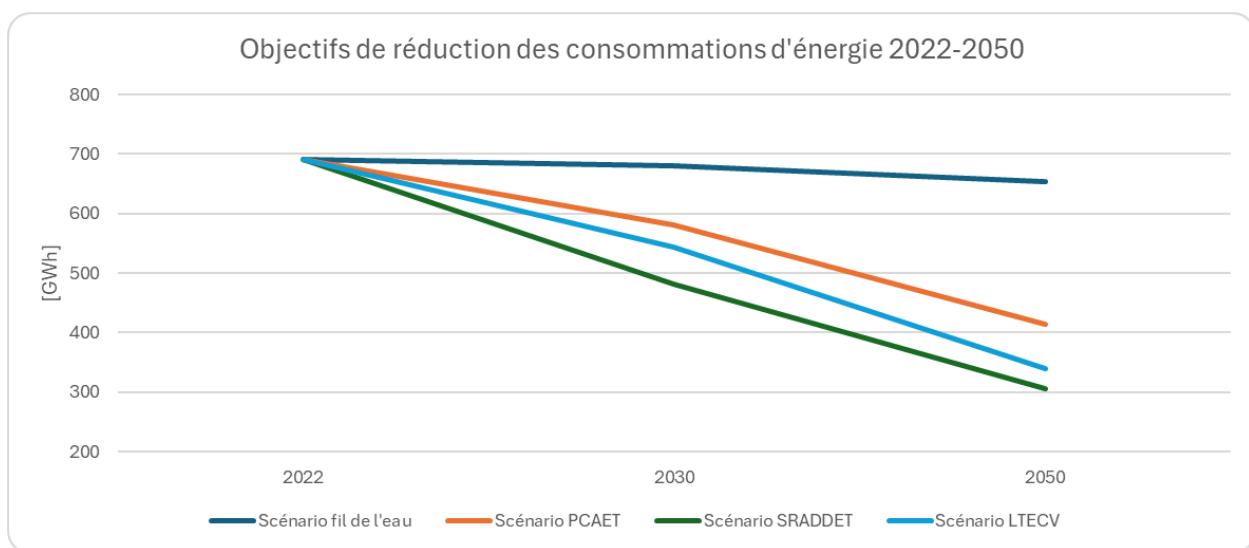


Figure 14 : Objectifs de réduction des consommations d'énergie entre 2022 et 2050

L'objectif de réduction pour le PCAET est décliné par secteur comme suit :

	2022	2030		2050	
		Consommations d'énergie [GWh]	Pourcentage de réduction	Consommations d'énergie [GWh]	Pourcentage de réduction
Résidentiel	261	198	24%	131	50%
Tertiaire	82	69	16%	48	41%
Industrie	17	15	15%	11	37%
Agriculture	14	12	14%	9	36%
Transport routier	306	275	10%	205	33%
Autres transports	11	11		11	
TOTAL	691	580	16%	415	40%

Figure 15 : Objectifs de réduction des consommations d'énergie par secteur entre 2022 et 2050

Il est représenté dans le graphique ci-après :

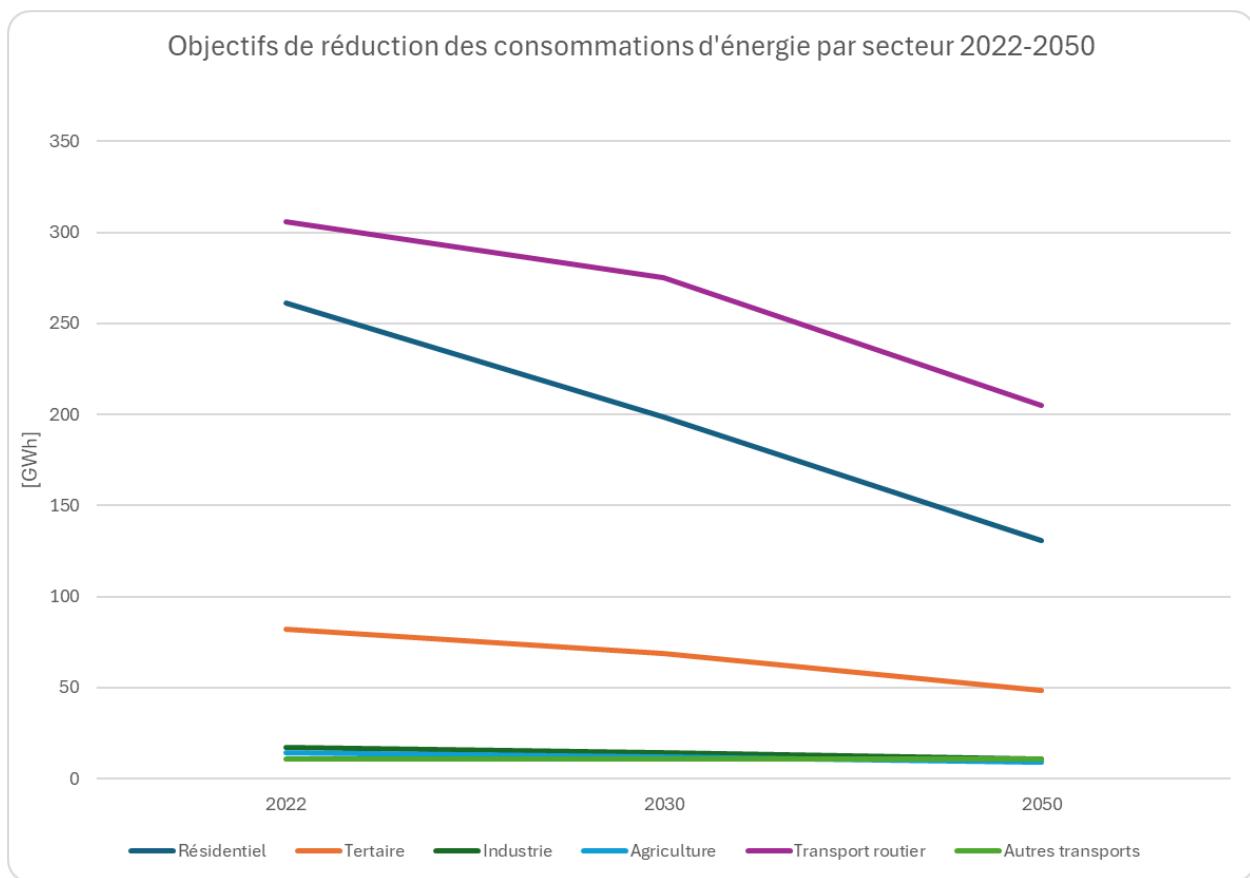


Figure 16 : Objectifs de réduction des consommations d'énergie par secteur entre 2022 et 2050

La collectivité a peu de leviers sur la limitation du transport routier sur le territoire, les objectifs sont donc limités sur ce secteur qui reste le plus gros consommateur d'énergie.

2.4 | L'augmentation de la production d'énergie par les énergies renouvelables

En 2022, la production d'énergie réalisée à partir d'énergies renouvelables (ENR) est de 69,7 GWh soit environ 10% de la consommation énergétique finale totale du territoire.

La stratégie du PCAET de la CCCE vise à développer toutes les ENR en fonction des potentiels identifiés dans le diagnostic pour atteindre une production d'énergie par les ENR d'environ 207 GWh à l'horizon 2050 soit 50% de la consommation d'énergie finale.

Le développement des ENR est envisagé comme suit :

	2022	2030		2050	
		Production [GWh]	Augmentation par rapport à 2022	Production [GWh]	Augmentation par rapport à 2022
Solaire thermique	0,4	2,8	×7	8,9	×22,3
Solaire photovoltaïque	0,8	9,7	×12,1	32,0	×40
Eolien	/	5,7	/	20,0	×7 (par rapport à 2030)
Bois énergie	42,3	44,1	×1,04	48,5	×1,15
Aquathermie et géothermie	1,6	1,65	×1,03	1,7	×1,07
Aérothermie	24,5	36,1	×1,47	65,4	×2,67
Méthanisation	/	8,6	/	30,0	×3,5 (par rapport à 2030)
TOTAL	69,7	108,7	×1,6	206,5	×3,0

Figure 17 : Objectifs de développement des ENR entre 2022 et 2050

Ces estimations, réalisées en fonction du potentiel de développement identifié dans le diagnostic, ne tiennent pas compte des avancées technologiques. En effet, les études en recherche et développement sur les panneaux solaires photovoltaïques, par exemple, permettent d'améliorer les rendements de production de manière très significative.

Ainsi, en fonction de la réduction de la consommation d'énergie finale, la couverture par les ENR peut être définie de la manière suivante :

	2030		2050	
	Consommations d'énergie [GWh]	Couverture de la consommation par les ENR (production 108,7 GWh)	Consommations d'énergie [GWh]	Couverture de la consommation par les ENR (production 206,5 GWh)
Scénario fil de l'eau	680	16%	653	32%
Scénario PCAET	580	19%	415	50%
Scénario SRADDET	482	23%	306	67%
Scénario LTECV	543	20%	340	61%

Figure 18 : Couverture des besoins par les ENR en 2030 et 2050

Ces pourcentages de couverture sont également illustrés dans le graphique ci-dessous :

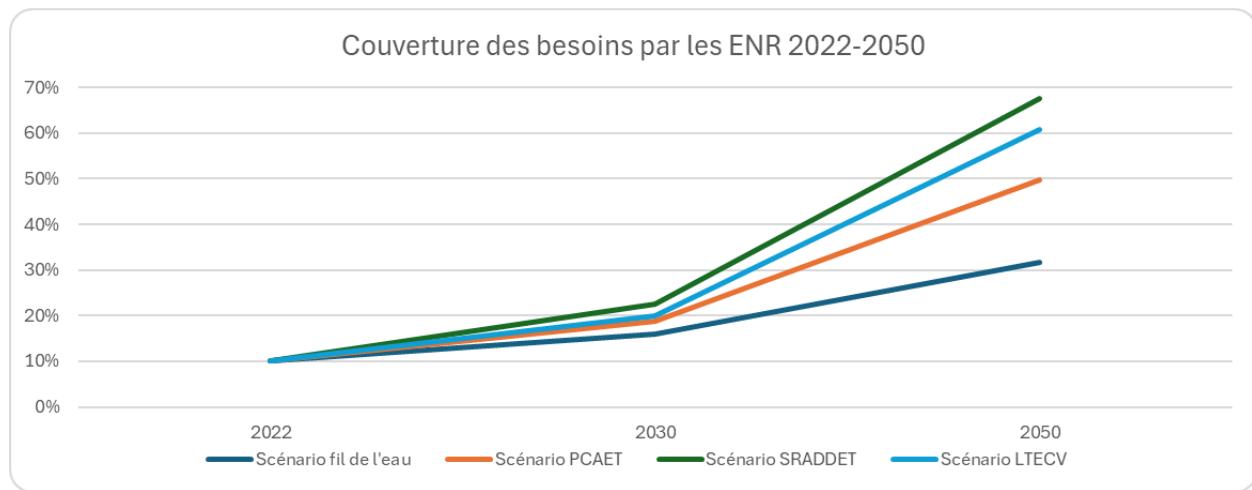


Figure 19 : Objectifs de couverture des besoins par les ENR entre 2022 et 2050

Il est constaté que, pour atteindre les ambitions régionales et nationales en matière de couverture des besoins énergétiques par les ENR, la réduction de la consommation d'énergie finale est essentielle.

2.5 | La valorisation des réseaux de chaleur vertueux

La CCCE cherche à valoriser et à développer les réseaux de chaleur vertueux avec potentiellement de la récupération de chaleur fatale : la production est majoritairement réalisée par la biomasse.

Ces réseaux de chaleur peuvent prioritairement être développés dans les zones urbaines avec de nouveaux aménagements

2.6 | Le développement des productions biosourcés

Les produits biosourcés sont des matériaux, substances ou produits fabriqués à partir de ressources biologiques renouvelables. Cela inclut, les matières premières d'origine végétale, animale ou microbienne. Les produits biosourcés peuvent englober une large gamme de catégories, telles que les :

- **Matériaux de construction** : comme le bois, la paille ou des composites à base de fibres naturelles.
- **Biocarburants** : produits à partir de cultures énergétiques ou de déchets organiques.
- **Plastiques biosourcés** : fabriqués à partir de ressources renouvelables comme l'acide polyactique (PLA), dérivé de l'amidon de maïs.
- **Produits chimiques** : qui peuvent être dérivés de la biomasse, comme certains solvants ou additifs.

L'utilisation de produits biosourcés vise à réduire l'impact environnemental en diminuant la dépendance aux ressources fossiles et en favorisant une économie circulaire. Ils peuvent également contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la préservation des ressources naturelles.

La stratégie à l'horizon 2030-2050

La réglementation n'impose pas d'objectif particulier et la stratégie ne fixe pas d'objectif chiffré sur la production biosourcée. L'objectif est donc de valoriser en priorité les filières du territoire pour répondre aux besoins locaux notamment pour la construction/rénovation des bâtiments et l'installation d'énergies renouvelables.

La CCCE s'inscrit dans une démarche particulièrement ambitieuse depuis plusieurs années dans la diminution et la valorisation des déchets et du réemploi/recyclage. La Maison de la Nature permet également de mettre en avant les produits respectueux de l'environnement à mettre en œuvre lors des constructions/réhabilitations.

2.7 | La réduction des émissions de polluants atmosphériques

En 2022, les émissions de polluants atmosphériques sur le territoire de la CCCE sont les suivantes :

- 119,7 tonnes de PM₁₀ majoritairement dues au secteur Résidentiel.
- 75,6 tonnes de PM_{2,5} majoritairement dues au secteur Résidentiel.
- 308,6 tonnes de COVNM majoritairement dues au secteur Résidentiel.
- 289,3 tonnes de NOx majoritairement dues au secteur du Transport Routier.
- 6,3 tonnes de SO₂ majoritairement dues au secteur Résidentiel.
- 243,1 tonnes de NH₃ majoritairement dues au secteur de l'Agriculture.

Hormis pour les émissions de COVNM et de NH₃, les graphiques ci-après montrent que les ambitions nationales et régionales pour les années 2020/2021 ont été atteintes.

Les ambitions nationales et régionales pour 2030 sont d'ores et déjà atteintes pour les émissions de SO₂.

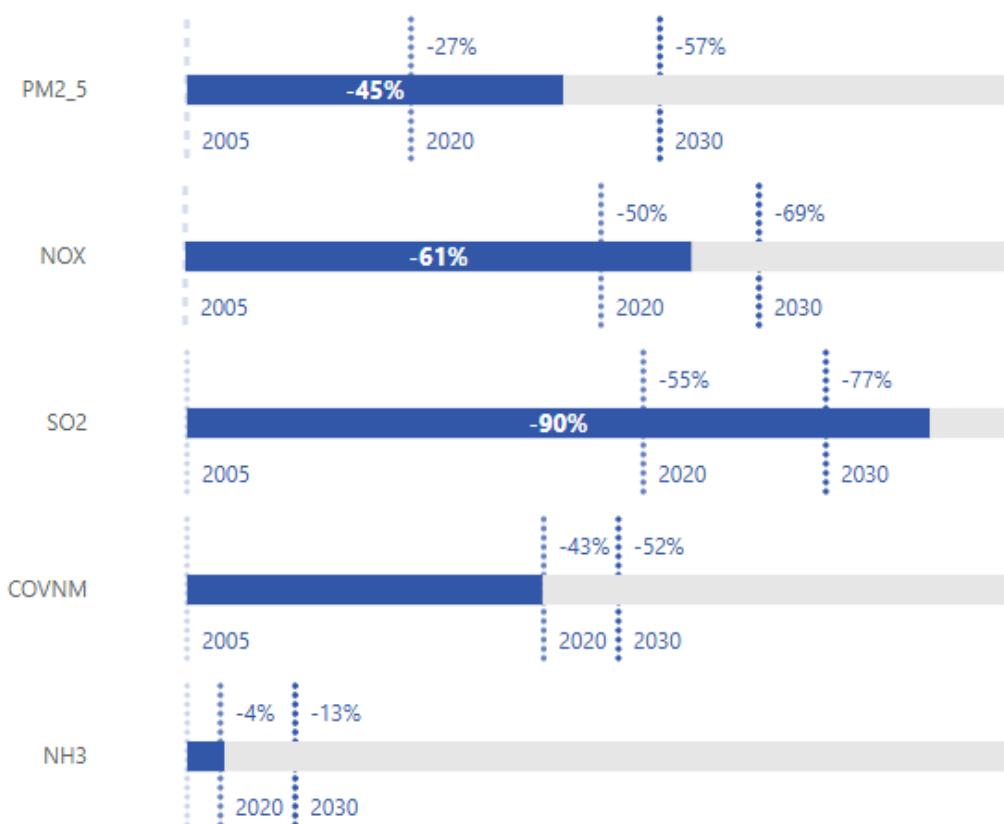


Figure 20 : Objectifs nationaux de réduction de polluants atmosphériques – Source : TMO Grand Est



Figure 21 : Objectifs régionaux de réduction de polluants atmosphériques – Source : TMO Grand Est

La stratégie du PCAET de la CCCE vise à réduire les émissions de polluants conformément aux objectifs régionaux et nationaux.

2.7.1 | Emissions de particules fines PM_{2,5}

Pour les particules fines PM_{2,5}, la stratégie fixe une diminution des émissions de 72% à l'horizon 2050 par rapport à 2022 (soit une réduction de 85% par rapport à 2005 année de référence).

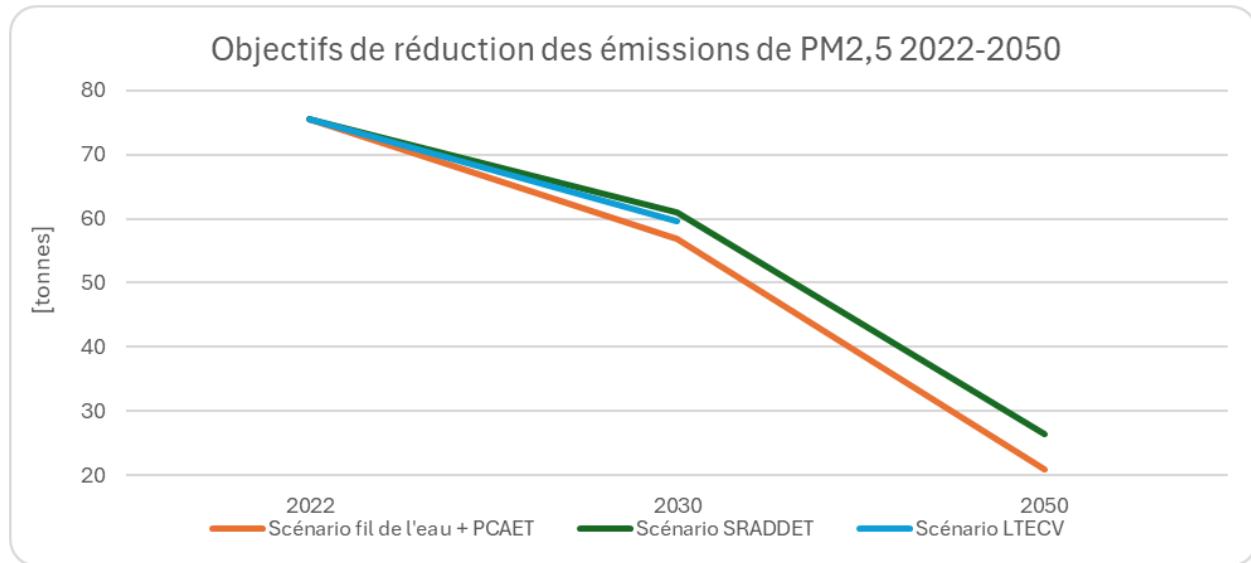


Figure 22 : Objectifs de réduction des émissions de PM_{2,5} entre 2022 et 2050

La poursuite de la tendance actuelle de ces dernières années pour la réduction des émissions de PM_{2,5} permettra d'être plus ambitieuse que les exigences réglementaires.

L'objectif de réduction pour le PCAET est décliné par secteur comme suit :

	2022	2030		2050	
		Emissions de PM _{2,5} [tonnes]	Pourcentage de réduction	Emissions de PM _{2,5} [tonnes]	Pourcentage de réduction
Résidentiel	51,2	35,3	31%	7,2	86%
Tertiaire	0,4	0,37	7%	0,3	26%
Industrie	2,9	2,8	5%	2,4	18%
Agriculture	9,2	7,9	14%	4,5	51%
Transport routier	10,2	8,8	14%	5,0	51%
Autres transports	1,7	1,7		1,7	
TOTAL	75,6	56,8	24%	21,0	72%

Figure 23 : Objectifs de réduction des émissions de PM_{2,5} par secteur entre 2022 et 2050

Il est représenté dans le graphique ci-après :

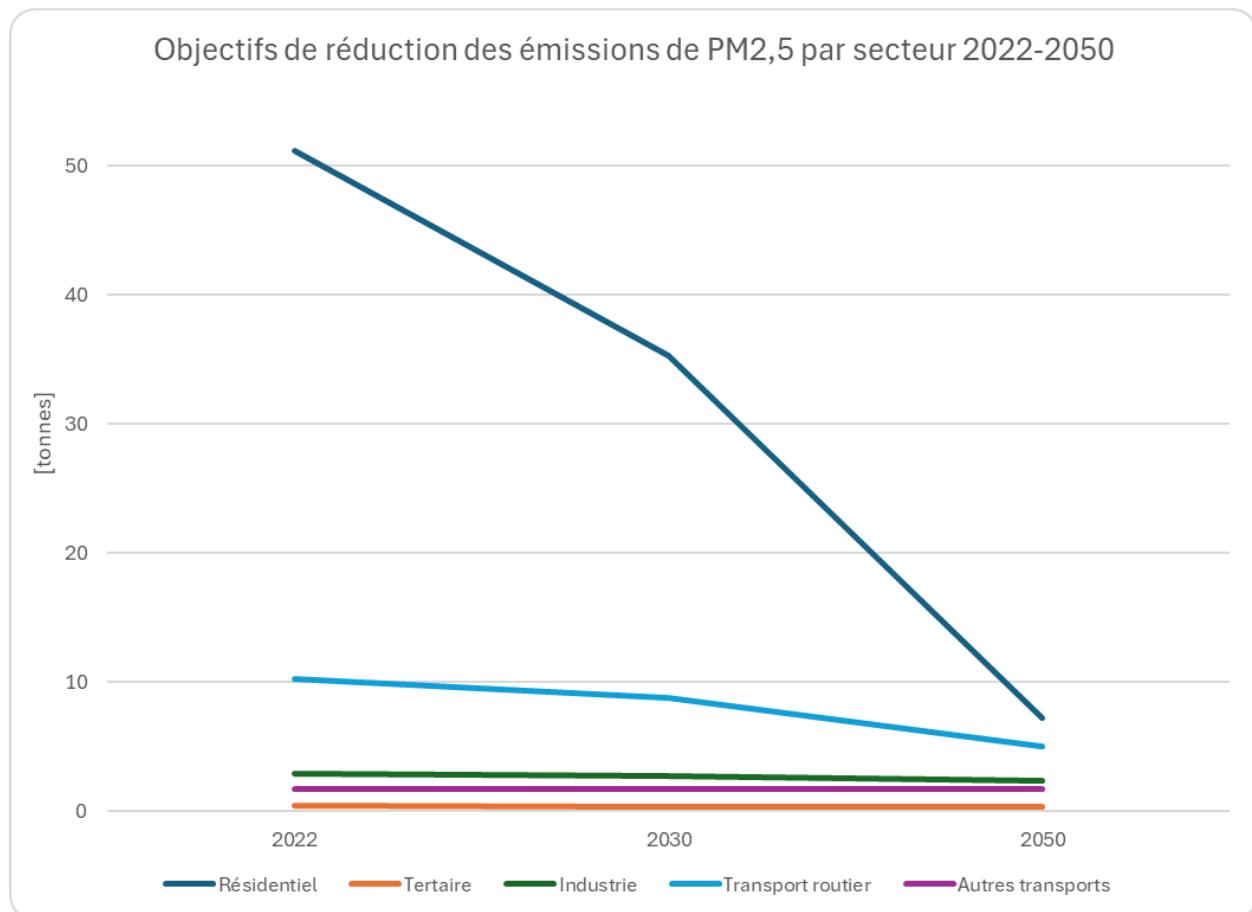


Figure 24 : Objectifs de réduction des émissions de PM_{2,5} par secteur entre 2022 et 2050

Ainsi, c'est essentiellement la réduction des émissions du secteur résidentiel qui permettra d'atteindre les ambitions du PCAET. Il conviendra donc notamment de limiter l'utilisation des combustibles fossiles et d'améliorer, par la mise en place de filtrations efficaces par exemple, la combustion de biomasse.

2.7.2 | Emissions d'oxydes d'azote NOx

Pour les oxydes d'azote, la stratégie fixe une diminution des émissions de 71% à l'horizon 2050 par rapport à 2022 (soit une réduction de 89% par rapport à 2005 année de référence).

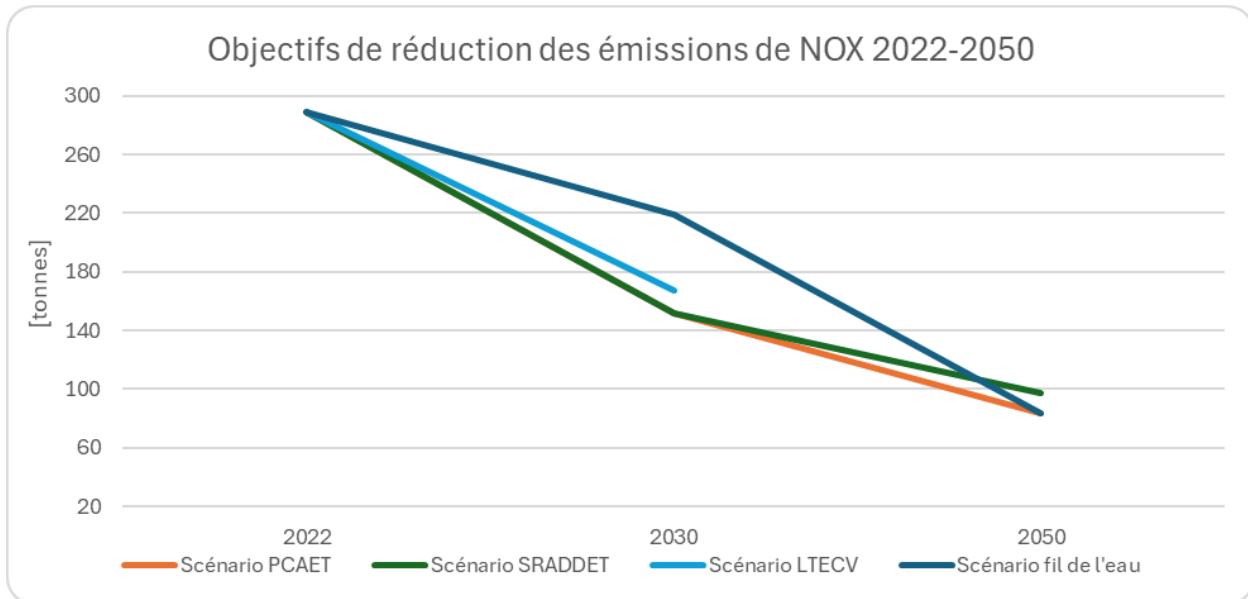


Figure 25 : Objectifs de réduction des émissions de NOX entre 2022 et 2050

La poursuite de la tendance actuelle de ces dernières années pour la réduction des émissions de NOx permettra d'atteindre les exigences réglementaires en 2050. Il faudra toutefois, pour 2030, que les émissions diminuent de manière un peu plus marquée que la tendance actuelle.

L'objectif de réduction pour le PCAET est décliné par secteur comme suit :

	2022	2030		2050	
		Emissions de NOx [tonnes]	Pourcentage de réduction	Emissions de NOx [tonnes]	Pourcentage de réduction
Résidentiel	22,6	13,8	39%	9,3	59%
Tertiaire	4,8	3,7	23%	3,1	35%
Industrie	12,0	9,0	25%	7,4	38%
Agriculture	66,2	34,4	48%	18,5	72%
Transport routier	173,5	79,8	54%	34,7	80%
Autres transports	10,2	10,2		10,2	
TOTAL	289,3	150,9	48%	83,3	71%

Figure 26 : Objectifs de réduction des émissions de NOx par secteur entre 2022 et 2050

Il est représenté dans le graphique ci-après :

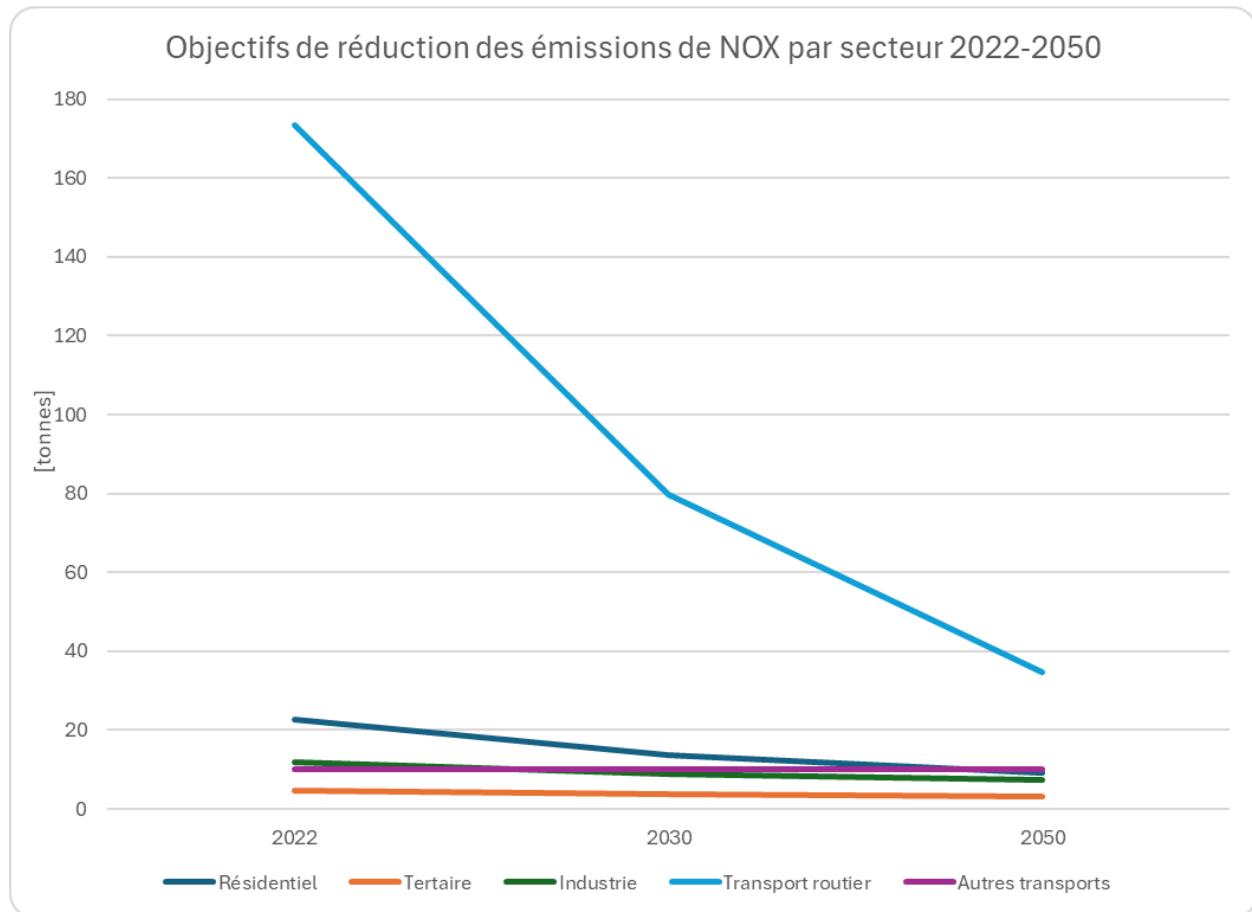


Figure 27 : Objectifs de réduction des émissions de NOx par secteur entre 2022 et 2050

C'est essentiellement la réduction des émissions du secteur des transports routiers qui permettra d'atteindre les ambitions du PCAET, notamment par la diminution du trafic routier et également par l'augmentation des véhicules moins polluants.

2.7.3 | Emissions de dioxyde de soufre SO₂

Pour le dioxyde de soufre, la stratégie fixe une diminution des émissions de 68% à l'horizon 2050 par rapport à 2022 (soit une réduction de 97% par rapport à 2005 année de référence).

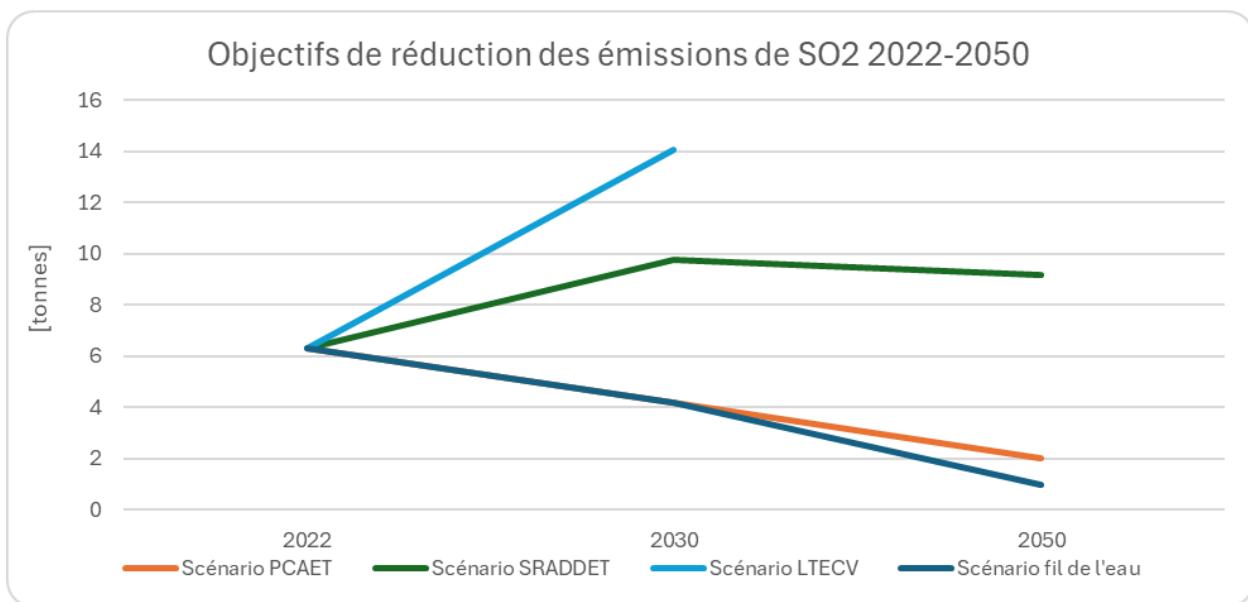


Figure 28 : Objectifs de réduction des émissions de SO₂ entre 2022 et 2050

Les ambitions régionales et nationales de réduction des émissions de SO₂ sont déjà atteintes pour le territoire de la CCCE. Les scénarios SRADDET et LTECV présentés sur le graphique ci-dessus montrent donc des droites ascendantes.

La stratégie fixe donc la poursuite du scénario « fil de l'eau » jusqu'en 2030 puis une diminution un peu moins marquée jusqu'en 2050 pour atteindre 97% de réduction des émissions par rapport à 2005 année de référence.

L'objectif de réduction pour le PCAET est décliné par secteur comme suit :

	2022	2030		2050	
		Emissions de SO ₂ [kg]	Pourcentage de réduction	Emissions de SO ₂ [kg]	Pourcentage de réduction
Résidentiel	4 876	2 974	39%	1 317	73%
Tertiaire	1 143	777	32%	469	59%
Industrie	45	40	11%	35	22%
Agriculture	58	51	13%	44	24%
Transport routier	179	152	15%	129	28%
Autres transports	11	11		11	
TOTAL	6 311	4 004	37%	2 003	68%

Figure 29 : Objectifs de réduction des émissions de SO₂ par secteur entre 2022 et 2050

Il est représenté dans le graphique ci-après :

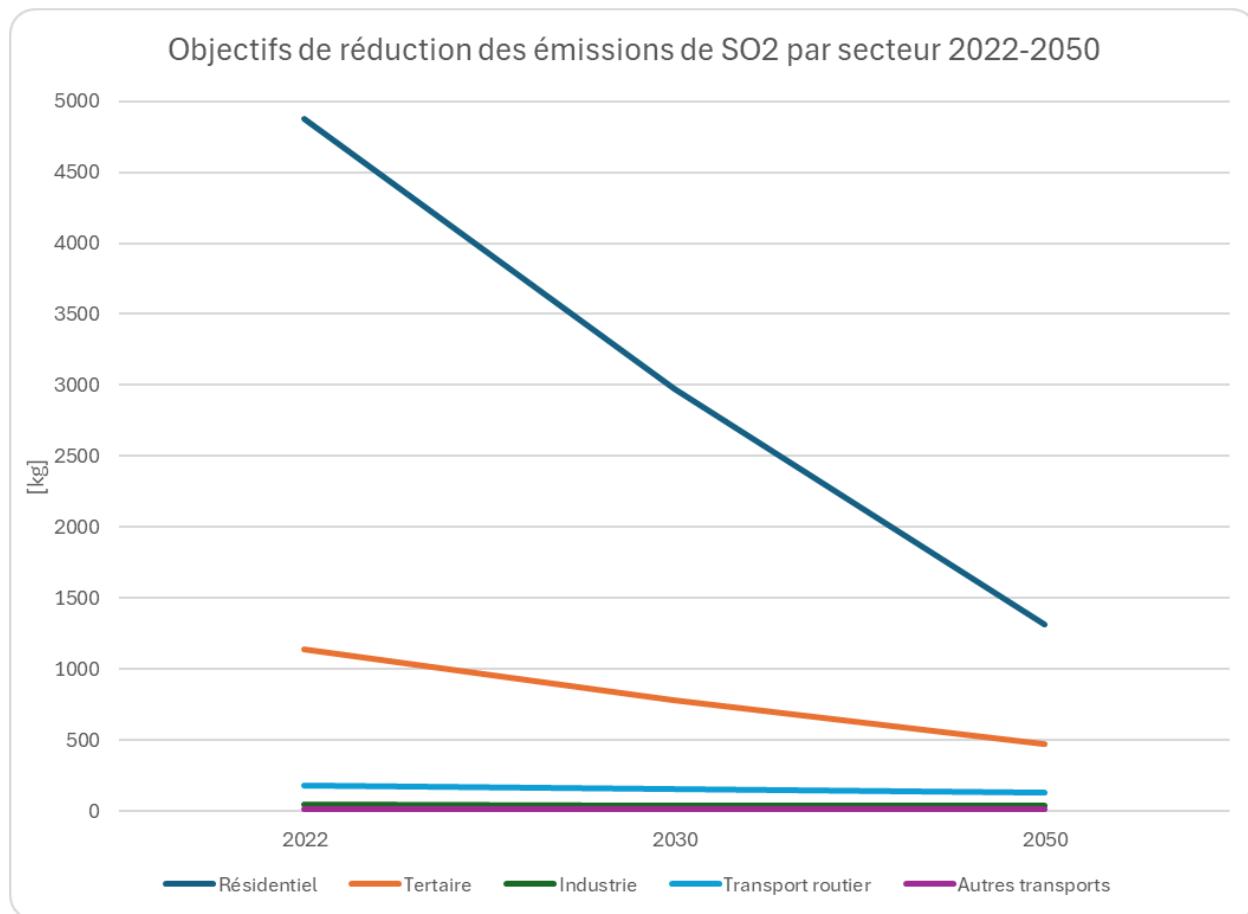


Figure 30 : Objectifs de réduction des émissions de SO₂ par secteur entre 2022 et 2050

Ainsi, c'est essentiellement la réduction des émissions du secteur Résidentiel qui permettra d'atteindre les ambitions du PCAET. Il conviendra donc notamment de limiter les combustibles fossiles soufrés tels que le charbon et les fiouls et de veiller à remplacer les systèmes de chauffage par des systèmes utilisant des ENR.

2.7.4 | Emissions de composés organiques volatiles non méthaniques (COVNM)

Pour les COVNM, la stratégie fixe une diminution des émissions de 59% à l'horizon 2050 par rapport à 2022 (soit une réduction de 76% par rapport à 2005 année de référence).

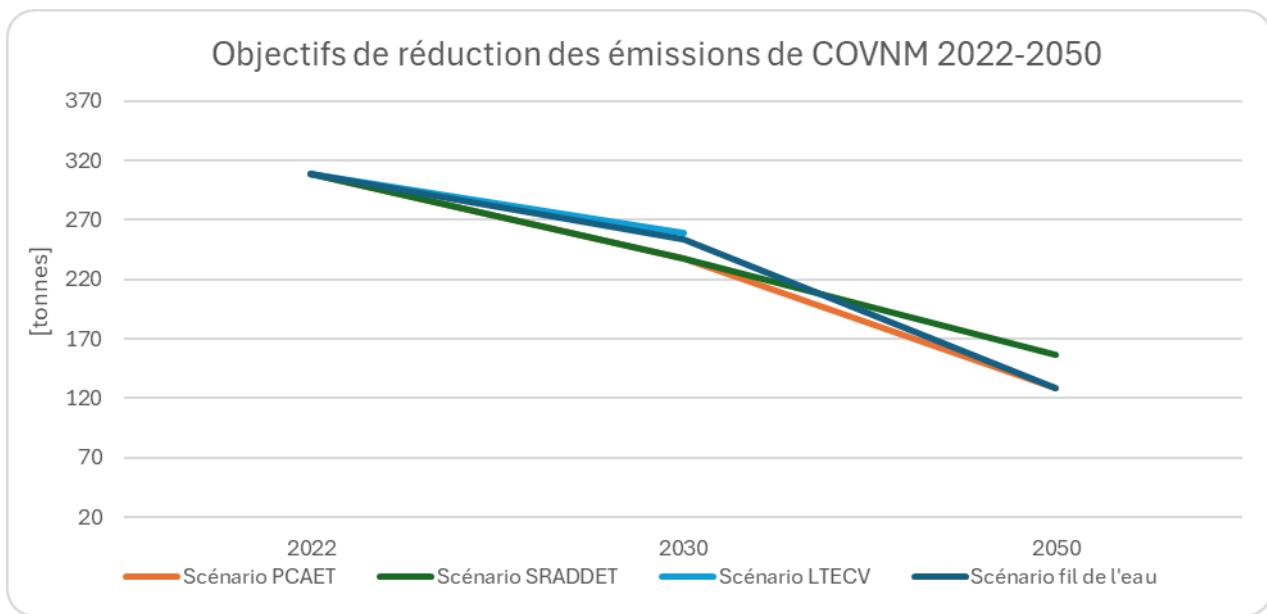


Figure 31 : Objectifs de réduction des émissions de COVNM entre 2022 et 2050

La poursuite de la tendance actuelle de ces dernières années pour la réduction des émissions de COVNM permettra d'atteindre les exigences réglementaires en 2050. Il faudra toutefois, pour 2030, que les émissions diminuent de manière un peu plus marquée que la tendance actuelle.

L'objectif de réduction pour le PCAET est décliné par secteur comme suit :

	2022	2030		2050	
		Emissions de COVNM [tonnes]	Pourcentage de réduction	Emissions de COVNM [tonnes]	Pourcentage de réduction
Résidentiel	139,5	103,23	26%	46,0	67%
Tertiaire	0,9	0,86	4%	0,78	13%
Industrie	28,1	25,0	11%	23,0	18%
Agriculture	124,9	94,9	24%	46,2	63%
Transport routier	13,3	12,0	10%	11,2	16%
Autres transports	1,9	1,9		1,9	
TOTAL	308,6	237,9	23%	129,1	59%

Figure 32 : Objectifs de réduction des émissions de COVNM par secteur entre 2022 et 2050

Il est représenté dans le graphique ci-après :

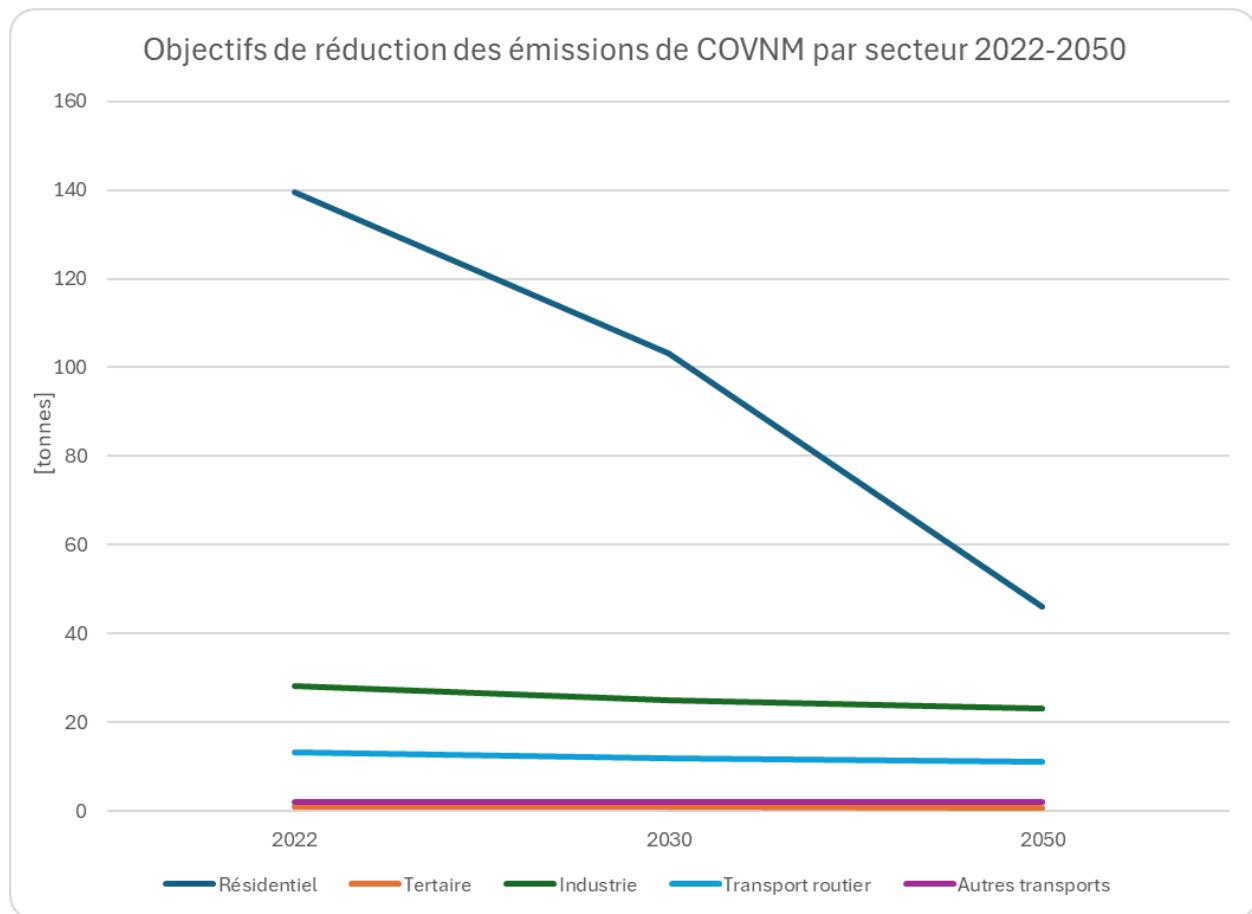


Figure 33 : Objectifs de réduction des émissions de COVNM par secteur entre 2022 et 2050

Comme pour les émissions de PM2,5 et les émissions de SO2, c'est essentiellement la réduction des émissions du secteur Résidentiel qui permettra d'atteindre les ambitions du PCAET.

2.7.5 | Emissions d'ammoniac NH₃

Pour l'ammoniac, la stratégie fixe une diminution des émissions de 19% à l'horizon 2050 par rapport à 2022 (soit une réduction de 23% par rapport à 2005 année de référence).

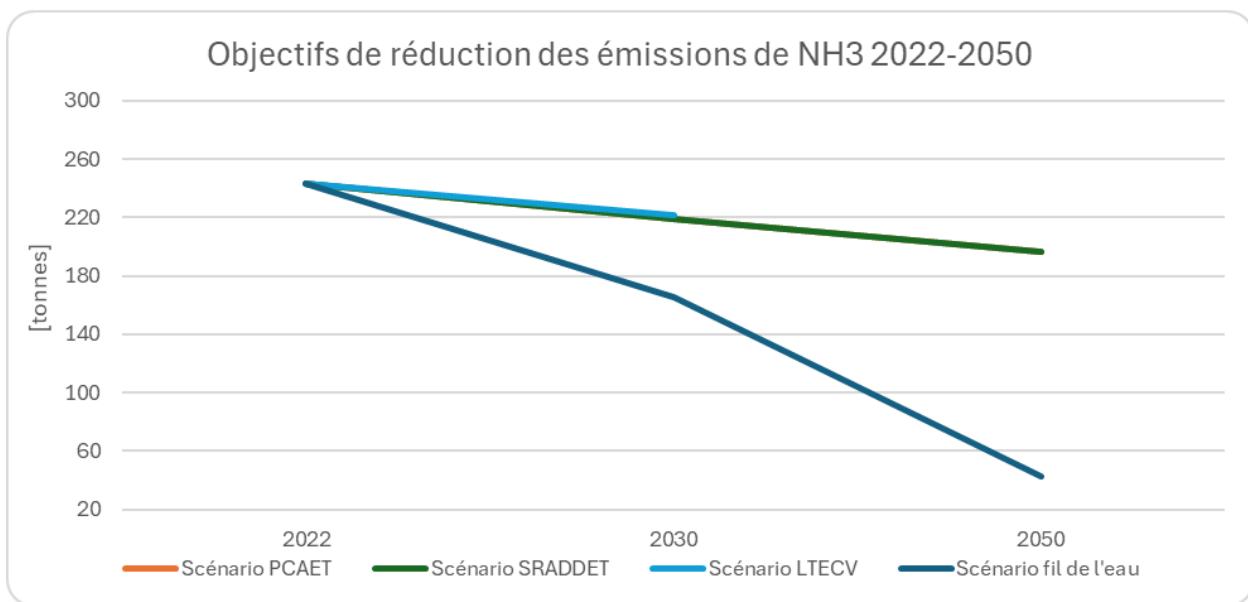


Figure 34 : Objectifs de réduction des émissions de NH₃ entre 2022 et 2050

La stratégie du PCAET se conforme aux ambitions régionales du SRADDET aux horizons 2030 et 2050.

L'objectif de réduction pour le PCAET est décliné par secteur comme suit :

	2022	2030		2050	
		Emissions de NH ₃ [tonnes]	Pourcentage de réduction	Emissions de NH ₃ [tonnes]	Pourcentage de réduction
Résidentiel	5,7	5,4	5%	5,2	9%
Tertiaire	0,10	0,09	4%	0,09	5%
Industrie	0,009	0,009	4%	0,008	5%
Agriculture	234,8	211,3	10%	187,8	20%
Transport routier	2,6	2,5	4%	2,4	6%
TOTAL	243,2	219,3	10%	195,6	19%

Figure 35 : Objectifs de réduction des émissions de NH₃ par secteur entre 2022 et 2050

Il est représenté dans le graphique ci-après :

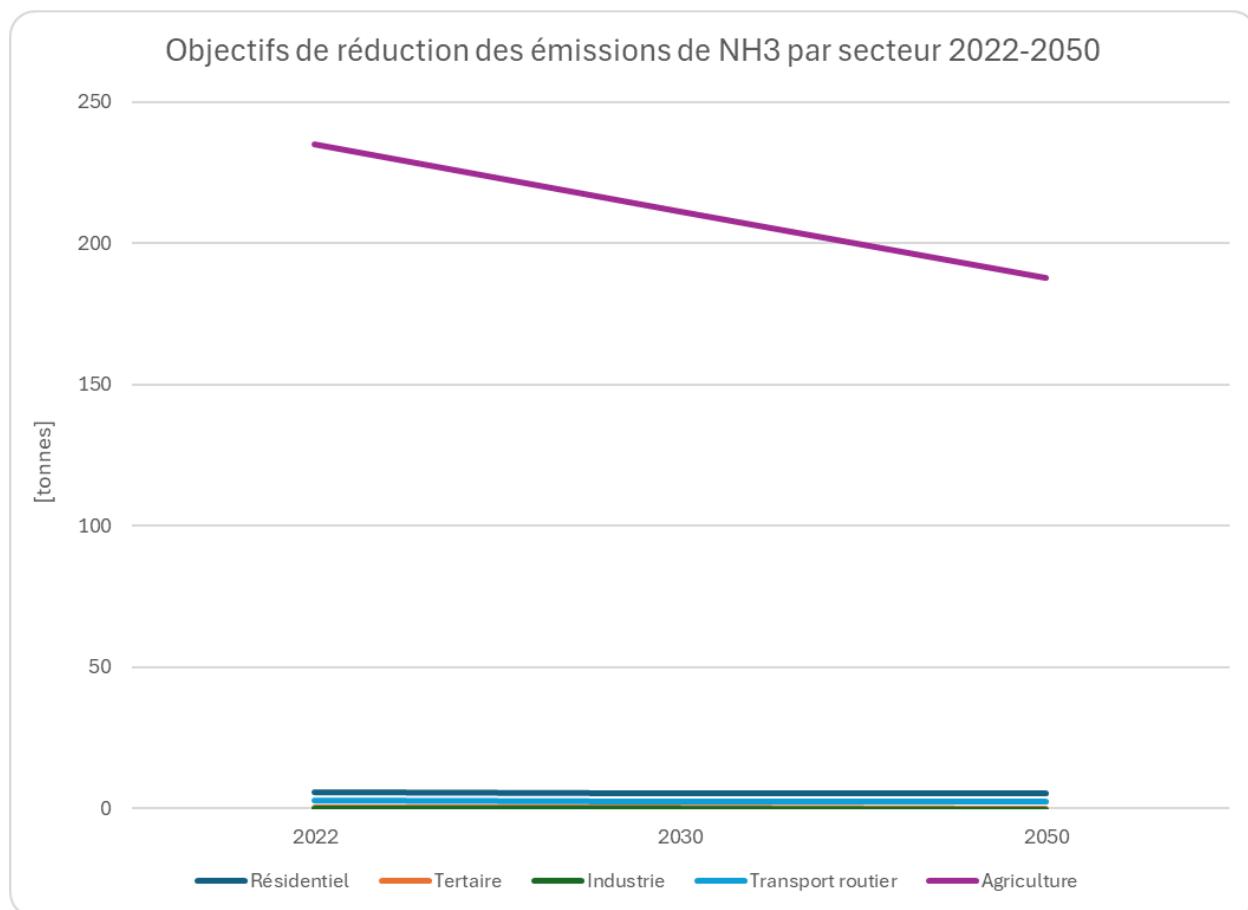


Figure 36 : Objectifs de réduction des émissions de NH₃ par secteur entre 2022 et 2050

C'est quasi exclusivement la diminution des émissions du secteur de l'Agriculture qui permettra d'atteindre les ambitions du PCAET. Pour mémoire, l'ammoniac est principalement émis par l'utilisation d'engrais azotés et l'élevage.

2.8 | L'adaptation au changement climatique

La vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique est définie par le croisement de la sensibilité aux aléas climatiques et des effets potentiels du changement climatique.

Le diagnostic a mis en avant ces fragilités et, à partir de ce constat, des actions en matière d'adaptation au changement climatique ont été définies afin de répondre à cette vulnérabilité et de la réduire.

Il s'agit tout particulièrement :

- D'accélérer la désimperméabilisation et le verdissement des espaces.
- De prendre en compte le changement climatique dans les constructions et rénovations/réhabilitations des bâtiments intercommunaux (et communaux).
- De préserver les espaces naturels, la biodiversité locale et limiter les risques d'inondation.



- De préserver les espaces forestiers.
- De valoriser les ENR sur tout le territoire.
- De modifier les documents d'urbanisme pour prendre en compte dans la construction les contraintes liées au changement climatique.

2.9 | L'évolution coordonnée des réseaux énergétiques

Le PCAET ne fixe pas d'objectifs spécifiques pour les réseaux énergétiques.

En revanche, il est important de rappeler que la transition énergétique à l'échelle locale se traduit par une transformation significative des réseaux d'énergie, et il est primordial de répondre aux enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en garantissant la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Ainsi, les réseaux d'énergie doivent évoluer pour intégrer des sources d'énergie décentralisées et renouvelables. Cela implique une modernisation des infrastructures existantes, souvent vieillissantes, pour les adapter aux nouvelles technologies, telles que le smart grid, qui permet une gestion optimisée de la production et de la consommation d'énergie.

Le développement des réseaux d'énergie nécessite également une concertation étroite entre les différents acteurs territoriaux. Cette approche collaborative vise à identifier les besoins spécifiques du territoire, à anticiper les évolutions démographiques et économiques, et à favoriser l'acceptabilité des projets.

En parallèle, le développement des réseaux de chaleur, souvent alimentés par des sources locales et renouvelables, se présente comme une solution efficace pour décarboner le secteur du bâtiment.

De ce fait, la transition vers des réseaux énergétiques plus intelligents et durables contribuera à renforcer l'autonomie énergétique du territoire tout en créant des emplois locaux dans le secteur des énergies renouvelables.

3 | Définition des axes stratégiques

Pour répondre aux objectifs stratégiques à l'horizon 2030-2050, la stratégie du PCAET de la CCCE a été structurée en 8 axes thématiques permettant de traduire les enjeux du territoire et la volonté politique clairement affichée pour s'inscrire dans une démarche de transition écologique. Chaque axe a été décliné en plusieurs actions opérationnelles.

Les contextes et enjeux ainsi que les principaux acteurs présentés ci-dessous sont également répertoriés dans les fiches actions.

3.1 | Axe n°1 : Communiquer / Sensibiliser / Accompagner

3.1.1 | Contexte et enjeux

Le contexte et les enjeux de cet axe sont les suivants :

- De nombreux dispositifs existent, à l'échelle régionale ou nationale, pour aider les entreprises y compris les exploitations agricoles dans leur volonté de sobriété énergétique, de consommation responsable et plus généralement d'amélioration des connaissances sur toutes les thématiques du développement durable. Cependant, trouver l'information de façon claire et rapide n'est pas toujours aisés. C'est pourquoi, la CCCE, porte d'entrée légitime, envisage de former un ou plusieurs référents pour permettre aux entreprises/commerçants/exploitants agricoles de connaître tous les dispositifs d'accompagnement sur toutes les thématiques du développement durable. Ce référent les accompagnera dans leurs démarches.
- Les acteurs économiques ont un rôle important à jouer dans la transition énergétique du territoire. C'est pourquoi la CCCE souhaite les mettre en relation et valoriser leurs actions en faveur du développement durable afin de les rendre visibles auprès du grand public. Depuis 2024, la CCCE est engagée dans le projet EcoDÉFIS avec la CMA57.
- L'alimentation locale est un enjeu majeur pour le territoire. Pour permettre aux habitants de manger mieux et local, il est nécessaire de développer et de rendre visible l'offre locale et de proposer ces produits aux enfants dès le plus jeune âge.

En 2024, la CCCE a lancé une étude agricole afin notamment de recenser le foncier avec un potentiel en termes de culture maraîchère. Cette étude doit aussi apporter des réponses à de nombreuses questions : comment attirer de nouveaux maraîchers, comment récupérer des terres, comment assurer la passation des terres des exploitants amenés à partir en retraite, comment attirer les jeunes ?

La CCCE a également lancé, début 2025, un AMI pour identifier un porteur de projet afin de développer un restaurant au sein de cellules commerciales appartenant à la CCCE. Parmi les critères de sélection, la mise en valeur de produits locaux et les initiatives en matière de filières courtes.

- La lutte contre le gaspillage alimentaire rejoint les objectifs de la transition énergétique : il représente un prélèvement inutile de ressources naturelles induisant des émissions de gaz à effet de serre et des déchets qui pourraient être évités.

Pourtant, le gaspillage est partout : à la maison, au restaurant, en restauration collective, les invendus des commerçants, les non ramassés des agriculteurs, etc.

La CCCE a déjà accompagné une action pilotée par le Département de la Moselle dans les collèges avec des pesées tests, liée à une action sur le compostage. L'objectif est donc de poursuivre la limitation du gaspillage alimentaire en diversifiant les actions.

- Face à la complexité des dispositifs d'aide à la rénovation par exemple, au manque de communication claire d'une manière générale sur toutes les offres proposées, peu de particuliers s'engagent dans la rénovation énergétique ou dans les différentes thématiques du développement durable. La mise en œuvre du PCAET et l'atteinte des objectifs fixés dépendent également de l'adhésion des particuliers. Tous les moyens pour mieux conseiller et sensibiliser sont nécessaires.

Jusqu'en 2020, la CCCE était en partenariat avec une association pour des animations scolaires sur le tri des déchets.

En 2023, la CCCE a recruté un second ambassadeur du tri. A partir de janvier 2025, un Conseiller France Rénov sera recruté par la CCCE.

- La qualité de l'air est également un enjeu majeur du PCAET et spécifiquement sur le territoire de la CCCE traversé par des voies rapides utilisées quotidiennement par de nombreux usagers notamment pour rejoindre le Luxembourg ce qui engendre une pollution atmosphérique importante. C'est pourquoi, informer les habitants de la qualité de l'air sur tout le territoire (et pas uniquement aux abords des voies rapides) pour adapter leur quotidien est une réelle nécessité.

3.1.2 | Principaux acteurs

En plus de la CCCE, les principaux acteurs et partenaires mobilisés sont :

- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
- La Chambre d'Agriculture (CA)
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI)
- L'association des commerçants
- L'association Alexis (gestionnaire du Pôle entrepreneurial)
- La SAFER
- Les supermarchés et commerces de bouche
- Les restaurateurs
- Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)
- Le personnel des cuisines collectives
- Les équipes pédagogiques des écoles
- Le CD57
- L'ANAH
- Les Communes
- La Région GE
- ATMO Grand Est

3.2 | Axe n°2 : Se former / Transmettre

3.2.1 | Contexte et enjeux

- La CCCE a pour projet de développer l'aménagement de jardins permacoles à la Citadelle de Rodemack et dans les communes, afin de développer la nature et préserver la biodiversité, reprendre possession d'espaces verts actuellement sans destination et créer du lien social, les jardins devant être entretenus en collaboration avec les administrés. Ainsi, pour faire vivre ces projets de permaculture, il est indispensable que tous les agents soient formés pour assurer l'entretien de ces espaces et la communication.
- L'alimentation de qualité est un enjeu majeur pour le territoire. Elle regroupe l'alimentation locale, de saison, diversifiée, avec une réduction de la consommation de viande.
La CCCE envisage de proposer différentes actions pour promouvoir une alimentation plus responsable notamment des cours de cuisine avec les produits disponibles sur le territoire en fonction des saisons.
- Il est indispensable de former et mobiliser les élus et les services sur les thématiques du développement durable, notamment en réalisant un plan de formation/sensibilisation pour chacun (techniciens, directeurs, élus...) en fonction de ses besoins et de son degré d'implication dans le plan d'action du PCAET.
De nombreuses formations transdisciplinaires existent pour permettre une prise de conscience et une compréhension des enjeux : fresque du climat, de l'économie circulaire..., ainsi que des formations spécifiques : écoconduite, entretien des bâtiments, des espaces verts, commande publique ...
- La Maison de la Nature et du Tourisme, dont l'inauguration est prévue pour l'été 2025, s'implante à l'entrée de la Réserve Naturelle Nationale à Hettange-Grande. Le bâtiment, démonstrateur en termes de performances énergétiques et d'emploi de matériaux biosourcés et locaux, rappelle l'importance des partis-pris constructifs au regard des enjeux de maîtrise de l'énergie et de développement durable.

3.2.2 | Principaux acteurs

En plus de la CCCE, les principaux acteurs et partenaires mobilisés sont :

- Bureau d'Etudes ECOLM (en charge des études sur les sites de permaculture)
- CNPF
- Les cuisiniers des périscolaires
- Le CD57
- L'Etat



3.3 | Axe n°3 : Planifier / Etudier

3.3.1 | Contexte et enjeux

- Le secteur des bâtiments résidentiels et tertiaires est le secteur le plus consommateur d'énergie (51,9%) et un des secteurs qui émet le plus de GES (36,2%). Les émissions de GES peuvent être réduites par l'intermédiaire de réseaux de chaleur utilisant des énergies renouvelables et/ou en récupérant la chaleur fatale. Actuellement, seule la ville de Cattenom bénéficie d'un réseau de chaleur, 100% biomasse.
- Les élus souhaitent que les thématiques CAE soient abordées et réglementées dans les documents d'urbanisme. Pour éviter la modification de tous les PLU communaux et dans un souci d'harmonisation des règles de construction à l'échelle du territoire de la CCCE, un PLUi pourrait être envisagé. Une mission a été confiée à l'AGAPE pour étudier les enjeux du territoire et la pertinence de l'élaboration d'un PLUi.
- Le PCAET doit largement être partagé pour permettre l'adhésion de tous (habitants, collectivités, acteurs locaux...). Sa mise en œuvre opérationnelle et sa réussite dépendent de l'adhésion des forces vives du territoire autour de ce projet commun.
- Un certain nombre de bâtiments résidentiels sont chauffés par le bois-énergie. De plus, l'utilisation du bois dans la construction neuve est valorisée par l'intermédiaire de la Réglementation Environnementale 2020 afin de limiter l'impact carbone des constructions.

3.3.2 | Principaux acteurs

En plus de la CCCE, les principaux acteurs et partenaires mobilisés sont :

- Le CNPE
- Les communes
- Les bailleurs
- L'AGAPE
- Les PPA
- Le CAUE 57
- L'ONF
- Le CNPE
- Le CNPF
- ATMO Grand Est
- Les habitants, citoyens, acteurs locaux et associations



3.4 | Axe n°4 : Rénover / Construire

3.4.1 | Contexte et enjeux

- Pour limiter les consommations d'énergie et les émissions de GES, la rénovation énergétique de tous les bâtiments est indispensable. Les entreprises (bâtiments tertiaires, ateliers, locaux de stockage...) n'échappent pas à cette nécessité. C'est pourquoi, la CCCE en plus d'un accompagnement sur toutes les thématiques du Développement Durable envisage d'encourager les bilans énergétiques pour les entreprises en mettant en place des subventions.
- Pour limiter les consommations d'énergie et les émissions de GES, il convient de développer les énergies renouvelables et d'améliorer la décarbonation des énergies en visant le zéro énergie fossile. La CCCE envisage d'explorer le potentiel de toutes les énergies renouvelables.
- Depuis 2012 et jusqu'à fin 2024, la CCCE est associée à l'ADIL 57 pour le développement des programmes Espace Info Energie, puis Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique, puis France Rénov'.
En décembre 2024, la CCCE a mis en place, sur l'ensemble de son territoire, une convention de Pacte territorial pour encourager la rénovation énergétique et lutter contre la précarité énergétique, complétée par la création d'un dispositif d'aides financières en complément de celles de l'ANAH. La CCCE souhaite encourager et favoriser la réalisation d'évaluations thermiques.
- Depuis 2007, la CCCE aide les particuliers souhaitant installer des équipements utilisant certaines énergies renouvelables ou permettant de réaliser des économies d'eau (solaire, géothermie verticale, récupérateurs d'eau de pluie). La CCCE souhaite poursuivre ces subventions et les étendre à tous (particuliers, entreprises...) pour toutes les ENR et à tous les systèmes de récupération.
- La CCCE souhaite accompagner les habitants dans leur démarche de rénovation énergétique au-delà des conseils et des aides financières. Elle souhaite être à leurs côtés sur les aspects techniques pour rassurer et soutenir les foyers les moins avertis en termes de travaux.

3.4.2 | Principaux acteurs

En plus de la CCCE, les principaux acteurs et partenaires mobilisés sont :

- La CCI
- La CMA
- La CA
- La Région Grand Est
- L'ANAH

3.5 | Axe n°5 : Se déplacer

3.5.1 | Contexte et enjeux

- Les véhicules de la CCCE sont remplacés au fur et à mesure par des véhicules à énergie alternative. Ils sont le plus souvent partagés. Actuellement, la CCCE possède 6 véhicules électriques (pour les agents) et une benne OM électrique. Le parking du CNPE dispose de 212 bornes de recharge électrique accessibles à tous.
- La CCCE se veut exemplaire sur toutes les thématiques du développement durable. C'est pourquoi encourager les agents dans leurs déplacements professionnels doux au quotidien est un réel enjeu.
- La CCCE est traversée par l'A31, où le trafic est dense, voire saturé, chaque matin et soir. Ainsi, le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie finale (près de 43% des consommations totales) et le plus émetteur de GES (près de 61% des émissions totales). Les données INSEE montrent que plus de la moitié des actifs de la CCCE travaillent à l'étranger (quasi exclusivement au Luxembourg) et qu'ils utilisent à plus de 80% la voiture. L'enjeu est donc primordial de proposer une solution alternative, notamment pour les trajets domicile-travail.

Depuis 2025, toutes les communes de la CCCE sont adhérentes à TEMO (Territoires Mobilités Nord Moselle) contre seulement 6 précédemment adhérentes au SMITU.

Depuis mars 2024, la CCCE et 2 EPCI voisins ont un partenariat avec l'application BlaBlaCar Daily. En 10 mois, il y a eu 2500 trajets et 112 000 km parcourus, essentiellement vers le Luxembourg et un peu vers Thionville.

En 2024, la CCCE expérimente RéGLICE (Réseau Gratuit de Liaisons de Cattenom et Environs), des navettes gratuites vers Mondorf pour ensuite accéder aux transports en commun luxembourgeois, destinées principalement aux travailleurs frontaliers.

- Le Schéma Directeur Cyclable, approuvé en 2022, couvre l'ensemble du territoire de la CCCE sur la période 2022-2034. La CCCE souhaite développer et encourager la pratique du vélo ainsi que des mobilités douces en règle générale.

Depuis 2022, la CCCE subventionne l'achat de VAE neufs à hauteur de 30 % du prix d'achat, avec une aide limitée à 300 €. En 2024, cette aide s'est diversifiée avec des modalités de financement adaptées aux vélos cargos, aux vélos d'occasion et à la transformation de vélos musculaires en VAE.

3.5.2 | Principaux acteurs

En plus de la CCCE, les principaux acteurs et partenaires mobilisés sont :

- Le CNPE
- TEM
- La Région Grand Est
- Les collectivités voisines

3.6 | Axe n°6 : Préserver / Limiter

3.6.1 | Contexte et enjeux

- La gestion de la ressource en eau est un enjeu majeur pour le territoire, notamment pour s'adapter au changement climatique. Des aménagements sobres, des installations entretenues et un comportement exemplaire des utilisateurs permettront de préserver cette ressource indispensable et précieuse.
- La CCCE a adapté le 4 mars 2025 son PLPDMA, qui couvre la période 2025-2030. Des actions déjà en place ont permis de réduire les quantités de déchets depuis 2021, mais pas suffisamment pour atteindre l'objectif de réduction de 95 kg/hab d'ici à 2030. 26 actions, réparties dans 7 axes stratégiques, doivent permettre de transformer pleinement les habitudes de consommation. Des projets d'optimisation de la gestion des déchets et de valorisation doivent, en complément, permettre de réduire l'impact environnemental par plus de tri et de recyclage.
- Le changement climatique a des impacts sur les espaces naturels (la préservation des forêts et des espaces verts), la biodiversité et les risques d'inondation. C'est pourquoi la CCCE souhaite mettre en place des actions pour faire face à ces changements.
En 2019, la CCCE a créé le projet "Haies en f'Eau lit" pour planter des haies permettant de prolonger certains corridors écologiques et de limiter le ruissellement.
- La volonté de la CCCE est de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, notamment en augmentant sa capacité de stockage carbone grâce aux zones forestières. C'est pourquoi la préservation des forêts publiques et privées est un enjeu majeur.

3.6.2 | Principaux acteurs

En plus de la CCCE, les principaux acteurs et partenaires mobilisés sont :

- La CA
- Le CD57
- Les Communes
- Le FJT
- Les écoles
- Les entreprises et les commerçants
- L'ONF
- Le CAUE 57
- Le CNPF
- Les propriétaires privés forestiers



3.7 | Axe n°7 : Vivre ensemble

3.7.1 | Contexte et enjeux

- Depuis fin 2022, la CCCE a mis en place une zone de réemploi, le "Recytroc", au sein de la déchèterie à Hettange-Grande. Cette initiative permet de donner une seconde vie aux objets en bon état, mais pas à ceux nécessitant une réparation. La CCCE souhaite encourager une économie circulaire et alternative tout en permettant aux habitants de se rencontrer. C'est pourquoi la création d'un Repair Café est envisagée.
- Depuis fin 2022, la CCCE a mis en place au sein de la déchèterie de Hettange-Grande une zone de réemploi : le "Recytroc". Le concept a pour vocation de donner une seconde vie aux objets réemployables et de limiter le gaspillage d'objets et de matières premières. Les usagers de la déchèterie déposent des objets en état d'usage, et d'autres peuvent en récupérer librement. Il n'y a pas de principe d'échange ou de contrepartie. Initialement imaginé comme une action temporaire, le "Recytroc" n'a jamais été démonté et est dorénavant pérenne à la déchèterie de Hettange-Grande.
- La CCCE souhaite s'engager dans la permaculture et la préservation de la biodiversité avec l'aménagement paysager de la partie basse de la citadelle de Rodemack, devenue inaccessible au fil du temps. En complément, la CCCE souhaite accompagner des projets communaux. En 2024, un appel à candidature a reçu 6 propositions de projets. Ces derniers seront étudiés par un bureau d'études pour proposer un aménagement adapté au contexte et à la localisation. Le fil conducteur de ces projets est la participation citoyenne, afin d'assurer une appropriation de ces espaces.
- La production d'ENR par le photovoltaïque est encore sous-développée sur le territoire de la CCCE, avec un fort potentiel de développement. La CCCE souhaite accompagner des projets groupés au-delà des projets d'équipements individuels (FA 4.4). Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales. Les Centrales Villageoises fonctionnent en réseau au sein d'une Association et partagent un modèle commun basé sur le respect d'une charte.
- Les événements sont par définition des moments permettant de rassembler des personnes, avec des conséquences environnementales en termes de transport, de consommation d'eau et d'énergie, de production de déchets, etc. Ils revêtent cependant un caractère social indispensable, mais peuvent être organisés de manière plus responsable. La CCCE souhaite poursuivre les réflexions pour adapter l'organisation des animations, respectueuses de l'environnement, en les généralisant et en les formalisant.

3.7.2 | Principaux acteurs

En plus de la CCCE, les principaux acteurs et partenaires mobilisés sont :

- Les associations, les élus, les habitants et les agents
- Bureau d'Etudes ECOLM (en charge des études sur les sites de permaculture)
- Les Communes
- Les Centrales Villageoises

3.8 | Axe n°8 : Devenir exemplaire

3.8.1 | Contexte et enjeux

- Devenir exemplaire nécessite d'adapter certains fonctionnements, notamment en ce qui concerne l'impact environnemental des achats.
- La mise en place d'un socle de connaissances initiales du patrimoine permettant de connaître les consommations énergétiques du patrimoine bâti de la collectivité est un prérequis pour ensuite permettre la mise en place d'une stratégie visant à réduire les consommations d'énergie des bâtiments de la CCCE.
- La CCCE a lancé, sur l'ensemble des bâtiments intercommunaux (y compris leurs unités foncières), différentes études, à savoir : le potentiel de développement des ENR sur chaque bâtiment, le potentiel de récupération des eaux pluviales et les audits énergétiques complets. Ces différentes études constituent donc un préalable essentiel à la réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier, dont les principaux enjeux sont l'optimisation des ressources, l'anticipation des évolutions et l'aménagement durable ...
- L'adaptation au changement climatique passe nécessairement par une augmentation des îlots de fraîcheur. Le verdissement des espaces présente un triple avantage : limiter les températures ressenties, stocker le carbone dans les zones urbaines et permettre une infiltration maximale des eaux de pluie dans le sol. Les lieux et espaces envisagés pour être désimperméabilisés et verdurisés sont les cours d'école et périscolaires, les parkings intercommunaux, ainsi que les abords des bâtiments intercommunaux ...
- Le siège de la CCCE est la vitrine de la collectivité, c'est pourquoi l'extension de ce bâtiment doit être exemplaire et de qualité.
- Afin de permettre à toutes les communes de réaliser des économies d'énergie sur le patrimoine bâti et tous les équipements, la CCCE propose des aides financières aux communes volontaires pour les encourager. Initialement limitées à la rénovation de l'éclairage public, la rénovation énergétique, l'achat de véhicules à énergie alternative et l'installation d'abris à vélos sécurisés, les fonds de concours se sont élargis en 2024 à la mise en place de panneaux photovoltaïques, au verdissement urbain, au confort d'été, à la réduction des consommations d'eau, à la réduction des quantités de déchets et à l'adaptation des bâtiments au risque d'inondation.

3.8.2 | Principaux acteurs

En plus de la CCCE, les principaux acteurs et partenaires mobilisés sont :

- Les Communes
- AMO et BE en charge de l'extension/réhabilitation du siège de la CCCE

D | Le plan d'actions 2026-2031

1 | Les attendus du plan d'actions 2026-2031

Le plan d'actions 2026-2031 du PCAET doit répondre aux axes stratégiques. Il décline les modalités opérationnelles pour s'inscrire dans la trajectoire définie à l'horizon 2050.

Sa mise en œuvre s'étend sur une durée de 6 ans, avec une évaluation à mi-parcours, soit après les 3 premières années.

Les actions retenues ont été choisies en fonction des priorités définies, ainsi que des opportunités et des moyens disponibles.

Le plan d'actions comprend 38 actions réparties sur 8 axes stratégiques.

AXE I - COMMUNIQUER / SENSIBILISER / ACCOMPAGNER	FA 1.1 Cibler des référents pour accompagner les entreprises et les exploitations agricoles dans leur volonté de sobriété énergétique et de consommation responsable
	FA 1.2 Valoriser les entreprises et les exploitations agricoles qui s'engagent dans les thématiques du développement durable
	FA 1.3 Promouvoir les produits locaux
	FA 1.4 Poursuivre la sensibilisation au gaspillage alimentaire
	FA 1.5 Mieux conseiller et sensibiliser aux thématiques du développement durable
	FA 1.6 Informer sur la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire
AXE II - SE FORMER / TRANSMETTRE	FA 2.1 Former les agents aux techniques de gestion différenciée des espaces verts dans le cadre de la permaculture, et mettre en place des panneaux éducatifs
	FA 2.2 Modifier les habitudes alimentaires en faveur d'une alimentation de qualité
	FA 2.3 Allouer un budget à la formation des élus et des agents sur les thématiques du développement durable
	FA 2.4 Faire de la Maison de la Nature et du Tourisme un lieu d'échange et de partage autour des thématiques de la géologie, de l'environnement et du tourisme
AXE III - PLANIFIER / ETUDIER	FA 3.1 Étudier la possibilité d'étendre les réseaux de chaleur et de récupération de chaleur fatale
	FA 3.2 Prendre en compte dans les documents d'urbanisme (élaboration d'un PLUi ou modification des documents existants) les thématiques du CAE
	FA 3.3 Suivre et animer le PCAET, et faire le lien avec les services et les partenaires pilotes/acteurs d'actions
	FA 3.4 Mettre en place un contrat bois-énergie avec l'ONF
AXE IV - RENOVER / CONSTRUIRE	FA 4.1 Encourager les bilans énergétiques des bâtiments et des installations pour les entreprises, et viser des rénovations
	FA 4.2 Améliorer la décarbonation des énergies, viser le zéro recours aux énergies fossiles et développer les énergies renouvelables (ENR)
	FA 4.3 Mettre en place le PACTE France Rénov' pour encourager les rénovations énergétiques et lutter contre la précarité énergétique
	FA 4.4 Poursuivre et étendre les aides financières concernant les équipements utilisant les ENR ou permettant la récupération d'énergie ou d'eau
	FA 4.5 Accompagner les habitants dans la réalisation de leurs projets de rénovation énergétique
AXE V - SE DEPLACER	FA 5.1 Encourager les véhicules à énergies alternatives
	FA 5.2 Se mobiliser en interne
	FA 5.3 Proposer des alternatives à l'autosolisme et limiter l'usage de la voiture individuelle
	FA 5.4 Encourager la pratique du vélo

AXE VI - PRESERVER / LIMITER	FA 6.1 Préserver les ressources en eau FA 6.2 Poursuivre la mobilisation autour des déchets FA 6.3 Préserver les espaces naturels, la biodiversité locale et limiter les risques d'inondation FA 6.4 Agir pour les forêts, en particulier pour les forêts privées
AXE VII - VIVRE ENSEMBLE	FA 7.1 Créer un Repair Café FA 7.2 Améliorer et intensifier l'opération Recytroc FA 7.3 Impliquer les habitants dans les projets de permaculture FA 7.4 Encourager les initiatives privées pour développer les ENR FA 7.5 Poursuivre les animations respectueuses de l'environnement
AXE VIII - DEVENIR EXEMPLAIRE	FA 8.1 Acheter durable FA 8.2 Mettre en place un suivi et une stratégie énergétique pour tous les bâtiments intercommunaux afin de limiter les consommations d'énergie FA 8.3 Réaliser un Schéma Directeur Immobilier FA 8.4 Accélérer le verdissement et la désimperméabilisation des espaces FA 8.5 Faire de l'extension du siège de la CCCE une construction exemplaire FA 8.6 Poursuivre les aides financières aux communes dans le cadre des économies d'énergie

Figure 37 : Plan d'actions de la CCCE

2 | Les clés de lecture des fiches actions

Chaque fiche action s'articule autour des mêmes rubriques :

- L'axe stratégique à laquelle appartient la fiche action.
- Le numéro de l'action et son titre.
- Le niveau d'implication de la CCCE dans l'action : Pilotage et/ou Animation.
- Un descriptif des enjeux et du contexte.
- Un descriptif des objectifs de l'action.
- Les thématiques abordées par action.

	Bâti construction		Bâti rénovation
	Déchets		Energie Renouvelable
	Transports		Qualité de l'air
	Eau		Forêt et Biodiversité
	Economie Circulaire et Réemploi		Consommation et sobriété énergétique
	Agriculture et Alimentation		

Le plan d'actions 2026-2031

- Le public cible de l'action -plusieurs cibles possibles.

Habitants/ citoyens
CCCE / communes / territoire
Exploitant agricoles / entreprises / artisans / commerçants

- Les bénéfices attendus.
- Les objectifs opérationnels.
- Les acteurs : pilotes et partenaires.
- La source de financement.
- Le budget alloué.
- Le calendrier.
- L'état de l'action : Nouvelle action ou Action en cours.
- Les indicateurs : de suivi, de résultat ou complémentaire environnemental.
- L'engagement financier.

€	Coût faible Inférieur à 10k€
€€	Coût moyen Compris entre 10k€ et 50k€
€€€	Coût fort Supérieur à 50k€

- Les moyens humains.

	Faible Un seul service est impliqué
	Moyen Plusieurs services sont impliqués
	Fort Plusieurs services et acteurs extérieurs sont impliqués

- Les bénéfices pour l'environnement

	Faible
	Moyen
	Fort

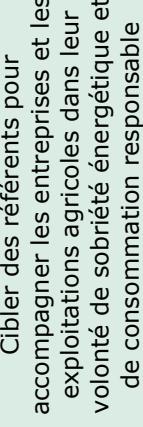
- La priorisation des enjeux

	Réduire les émissions de GES
	Renforcer le stockage du carbone sur le territoire
	Maîtriser la consommation d'énergie finale
	Augmenter la production d'énergies renouvelables
	Valoriser les réseaux de chaleur
	Développer les productions biosourcées
	Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration
	S'adapter au changement climatique

	Enjeu modéré
	Enjeu important
	Enjeu très important

3 | Axe n°1 : Communiquer / Sensibiliser / Accompagner

3.1 | Les thématiques abordées

	FA1.1	FA1.2	FA1.3	FA1.4	FA1.5	FA1.6
	Cibler des référents pour accompagner les entreprises et les exploitations agricoles dans leur volonté de sobriété énergétique et de consommation responsable	Valoriser les entreprises et les exploitations agricoles qui s'engagent dans les thématiques de développement durable	Promouvoir les produits locaux	Poursuivre la sensibilisation autour du gaspillage alimentaire	Mieux conseiller et sensibiliser sur les thématiques du développement durable	Informier sur la qualité de l'air sur tout le territoire
	x	x			x	
	x	x			x	
		x		x		
	x	x			x	
					x	
	x	x			x	x
	x	x			x	
						
	x	x				
	x	x			x	

	X	X	X	X	X	X
---	---	---	---	---	---	---

Figure 38 : Les thématiques abordées – Axe I

3.2 | Le public cible

Habitants/ citoyens	<ul style="list-style-type: none"> FA1.2 – Valoriser les entreprises et les exploitations agricoles qui s'engagent dans les thématiques de développement durable FA1.3 – Promouvoir les produits locaux FA1.4 – Poursuivre la sensibilisation autour du gaspillage alimentaire FA1.5 – Mieux conseiller et sensibiliser sur les thématiques du développement durable FA1.6 – Informer sur la qualité de l'air sur tout le territoire
CCCE / communes / territoire	<ul style="list-style-type: none"> FA1.3 – Promouvoir les produits locaux FA1.4 – Poursuivre la sensibilisation autour du gaspillage alimentaire FA1.6 – Informer sur la qualité de l'air sur tout le territoire
Exploitant agricoles / entreprises / artisans / commerçants	<ul style="list-style-type: none"> FA 1.1 – Cibler des référents pour accompagner les entreprises et les exploitations agricoles dans leur volonté de sobriété énergétique et de consommation responsable FA1.2 – Valoriser les entreprises et les exploitations agricoles qui s'engagent dans les thématiques de développement durable FA1.3 – Promouvoir les produits locaux FA1.4 – Poursuivre la sensibilisation autour du gaspillage alimentaire FA1.5 – Mieux conseiller et sensibiliser sur les thématiques du développement durable FA1.6 – Informer sur la qualité de l'air sur tout le territoire

Figure 39 : Le public cible – Axe I

3.3 | La synthèse des actions

	FA1.1	FA1.2	FA1.3	FA1.4	FA1.5	FA1.6
	Cibler des référents pour accompagner les entreprises et les exploitations agricoles dans leur volonté de sobriété énergétique et de consommation responsable	Valoriser les entreprises et les exploitations agricoles qui s' engagent dans les thématiques de développement durable	Promouvoir les produits locaux	Poursuivre la sensibilisation autour du gaspillage alimentaire	Mieux conseiller et sensibiliser sur les thématiques du développement durable	Informier sur la qualité de l' air sur tout le territoire
€	3	1	1	1	1	2
👤	2	1	1	3	3	1
🌿	3	3	1	1	3	1

Figure 40 : La synthèse des actions – Axe I

3.4 | La priorisation des enjeux

	FA1.1	FA1.2	FA1.3	FA1.4	FA1.5	FA1.6
	Cibler des référents pour accompagner les entreprises et les exploitations agricoles dans leur volonté de sobriété énergétique et de consommation responsable	Valoriser les entreprises et les exploitations agricoles qui s' engagent dans les thématiques de développement durable	Promouvoir les produits locaux	Poursuivre la sensibilisation autour du gaspillage alimentaire	Mieux conseiller et sensibiliser sur les thématiques du développement durable	Informier sur la qualité de l' air sur tout le territoire
CO ₂	3	3	1	1	3	1
H ₂ O	x	x	x	x	x	x

	3	3	X	X	3	X
	3	3	X	X	3	X
	X	X	X	X	1	X
	2	2	X	X	2	X
	2	2	X	X	2	2
	2	2	1	X	2	X

Figure 41 : La priorisation des enjeux – Axe I

3.5 | Les fiches actions



AXE N°1 : COMMUNIQUER / SENSIBILISER / ACCOMPAGNER

FICHE ACTION N°1.1

CIBLER DES REFERENTS POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES EXPLOITATIONS AGRICOLE DANS LEUR VOLONTE DE SOBRIETE ENERGETIQUE ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE

Niveau d'implication : Pilotage / Animation

Enjeux et contexte	<p>De nombreux dispositifs existent, à l'échelle régionale ou nationale, pour aider les entreprises y compris les exploitations agricoles dans leur volonté de sobriété énergétique, de consommation responsable et plus généralement d'amélioration des connaissances sur toutes les thématiques du développement durable.</p> <p>Cependant, trouver l'information de façon claire et rapide n'est pas toujours aisés. C'est pourquoi, la CCCE, porte d'entrée légitime, envisage de former un ou plusieurs référents pour permettre aux entreprises/commerçants/exploitants agricoles de connaître tous les dispositifs d'accompagnement sur toutes les thématiques du développement durable. Ce référent les accompagnera dans leurs démarches.</p>
---------------------------	--

Descriptif	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * de construire un Pôle entrepreneurial, véritable incubateur pour soutenir le développement d'entreprises et porte d'entrée pour l'aide à la création, les recherches de co-financement, y compris sur les aspects développement durable ; * de définir les besoins des entreprises en matière de développement durable ; * de cibler du personnel CCCE référent en capacité d'accompagner les entreprises du conseil à la réalisation ; * de répertorier les aides financières locales et nationales et réaliser un guide ; * de définir des modalités de rencontre et d'information des entreprises (permanences, accueil continu, rédaction d'un guide...).
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Sensibiliser et informer les acteurs économiques aux enjeux Climat - Air - Energie et les accompagner dans leurs démarches
Objectifs opérationnels	<p>Construction d'un Pôle entrepreneurial</p> <p>Formation de référents développement durable pour les entreprises</p> <p>Création d'un guide synthétique des aides aux entreprises</p> <p>Communication par l'intermédiaire des réseaux sociaux, site internet, bulletins communaux et intercommunaux</p> <p>Réception, information et accompagnement</p>
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : CMA, CA, CCI, association de commerçants, association Alexis (gestionnaire du Pôle entrepreneurial)
Financement	Budget de fonctionnement de la CCCE

Budget	Service Développement Economique
Calendrier	2027 à 2031

Etat de l'action	Nouvelle action
------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre d'agents formés au Pôle entrepreneurial * Nombre de prises de contact avec le référentiel * Nombre et montant des financements obtenus par les entreprises
Indicateurs de résultat	* Augmentation du nombre et du financement obtenus par les entreprises
Indicateur complémentaire environnemental	* Baisse des consommations énergétiques et des émissions de GES du secteur industriel et tertiaire

Synthèse	Engagement financier	Moyens humains	Bénéfices pour l'environnement
	€€€	1 person	3 leaves

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
		X	
		X	
			

Figure 42 : Fiche action 1.1

**AXE N°1 : COMMUNIQUER / SENSIBILISER / ACCOMPAGNER****FICHE ACTION N°1.2
VALORISER LES ENTREPRISES ET LES EXPLOITATIONS AGRICOLES QUI S'ENGAGENT DANS LES THEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Niveau d'implication : Pilotage / Animation

Enjeux et contexte	Les acteurs économiques ont un rôle important à jouer dans la transition énergétique du territoire. C'est pourquoi la CCCE souhaite les mettre en relation et valoriser leurs actions en faveur du développement durable afin de les rendre visibles auprès du grand public. Depuis 2024, la CCCE est engagée dans le projet EcoDéfis avec la CMA57.
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs sont : * de poursuivre l'opération des EcoDéfis ; * de communiquer davantage auprès des entreprises et des consommateurs sur les EcoDéfis ; * de réfléchir aux possibilités de modulation des aides CCCE aux entreprises et agriculteurs selon des critères environnementaux ; * de créer une association d'entreprises pour favoriser les mises en relation entre entreprises ; * de mettre en place des rencontres sur les thématiques du développement durable ; * d'identifier les entreprises labellisées et/ou certifiées du territoire ; * de créer un évènement tous projets confondus afin de mettre en avant les initiatives et récompenser des entreprises respectueuses de l'environnement.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Sensibiliser et informer les acteurs économiques aux enjeux Climat - Air - Energie et valoriser les bonnes pratiques
Objectifs opérationnels	Renouvellement de l'opération EcoDéfis Révision du règlement des aides CCCE Création d'une association d'entreprises Organisation de temps de partage et de mise en avant des entreprises
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : CMA, CA, CCI, association de commerçants
Financement	Budget de fonctionnement de la CCCE
Budget	Service Développement Economique
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue
Etat de l'action	Nouvelle action

Indicateurs de suivi	* Nombre d'entreprises dans l'association * Nombre de rencontres organisées * Nombre de communication sur les entreprises certifiées/labellisées
Indicateurs de résultat	* Nombre d'entreprises certifiées/labellisées
Indicateur complémentaire environnemental	/

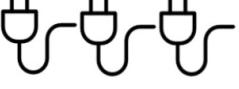
Synthèse	<u>Engagement financier</u> €	<u>Moyens humains</u> 1	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> 3 feuilles
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>  <u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>  <u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>  <u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>  <u>S'adapter au changement climatique</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>  <u>Développer les productions biosourcées</u> 

Figure 43 : Fiche action 1.2

**AXE N°1 : COMMUNIQUER / SENSIBILISER / ACCOMPAGNER****FICHE ACTION N°1.3
PROMOUVOIR LES PRODUITS LOCAUX**

Niveau d'implication : Pilotage / Animation

Enjeux et contexte	L'alimentation locale est un enjeu majeur pour le territoire. Pour permettre aux habitants de manger mieux et local, il est nécessaire de développer et de rendre visible l'offre locale et de proposer ces produits aux enfants dès le plus jeune âge . En 2024, la CCCE a lancé une étude agricole afin notamment de recenser le foncier avec un potentiel en termes de culture maraîchère. Cette étude doit aussi apporter des réponses à de nombreuses questions : comment attirer de nouveaux maraîchers, comment récupérer des terres, comment assurer la passation des terres des exploitants amenés à partir en retraite, comment attirer les jeunes ? La CCCE a également lancé début 2025, un AMI pour identifier un porteur de projet pour développer un restaurant au sein de cellules commerciales appartenant à la CCCE. Parmi les critères de sélection, la mise en valeur de produits locaux et les initiatives en matière de filières courtes.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none">* de favoriser le maintien et développer les exploitation maraîchères ;* d'augmenter les produits locaux dans les cantines des périscolaires ;* de répertorier les marchés dans nos communes ;* de valoriser les ventes de produits locaux dans les marchés et moyennes surfaces ;* de favoriser l'implantation de points de restauration utilisant des produits locaux ;* de connaître le pourcentage des produits locaux dans les supermarchés du territoire.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens CCCE / communes / territoire Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Contribuer à une alimentation locale
Objectifs opérationnels	Soutien des cultures maraîchères Augmentation des quantités de produits locaux dans les périscolaires, les marchés et moyennes surfaces, les restaurants
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : CA, SAFER, supermarchés, restaurateurs
Financement	Budget de fonctionnement de la CCCE
Budget	Service Développement Economique
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue
Etat de l'action	Nouvelle action

Indicateurs de suivi	* Superficie de cultures maraîchères * Nombre d'exploitation maraîchères
Indicateurs de résultat	* Augmentation de la part de produits locaux dans les cantines du périscolaire
Indicateur complémentaire environnemental	/

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€	👤	🌿

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
		X	X
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	X	X	X
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u>	<u>S'adapter au changement climatique</u>	
	X		

Figure 44 : Fiche action 1.3

**AXE N°1 : COMMUNIQUER / SENSIBILISER / ACCOMPAGNER****FICHE ACTION N°1.4
POURSUIVRE LA SENSIBILISATION AUTOUR DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

Niveau d'implication : Pilotage / Animation

Enjeux et contexte	<p>La lutte contre le gaspillage alimentaire rejoint les objectifs de la transition énergétique : il représente un prélèvement inutile de ressources naturelles induisant des émissions de gaz à effet de serre et des déchets qui pourraient être évités.</p> <p>Pourtant, le gaspillage est partout : à la maison, au restaurant, en restauration collective, les invendus des commerçants, les non ramassés des agriculteurs, etc.</p> <p>La CCCE a déjà accompagné une action pilotée par le Département de la Moselle dans les collèges avec des pesées test, liée à une action sur le compostage.</p> <p>L'objectif est donc de poursuivre la limitation du gaspillage alimentaire en diversifiant les actions.</p>
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none">* d'engager un travail commun avec le FJT, qui fournit une part majoritaire des repas périscolaires ;* d'initier une démarche d'accompagnement global de lutte contre le gaspillage dans les périscolaires : diagnostic, accompagnement aux changements de pratiques et sensibilisation des élèves et du personnel ;* d'accompagner les restaurants dans des changements de pratiques et notamment la proposition systématique de gourmet bag ;* de favoriser les liquidations des invendus en fin de journée et fédérer les commerçants autour du déploiement de l'utilisation d'applications de type Too good to go.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens
	CCCE / communes / territoire
	Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Contribuer à une alimentation locale et de qualité Limité le gaspillage de ressources et les quantités de déchets
Objectifs opérationnels	Effectuer des pesées du gaspillage dans les restaurants scolaires Former le personnel de cuisine Communiquer et faire prendre conscience aux jeunes des impacts du gaspillage Fournir des Gourmet bag Communiquer sur les applications antigaspi
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : FJT, personnel des cuisines collectives, écoles (équipe pédagogique), CD57 (pour les collèges), restaurateurs, commerces de bouche
Financement	Budget de fonctionnement de la CCCE, des Communes, Périscolaires

Budget	Service Environnement
Calendrier	2027 à 2030

Etat de l'action	Action en cours / Nouvelle action
------------------	-----------------------------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre de périscolaires accompagnés et nombre de repas quotidiens concernés * Pourcentage de réduction du gaspillage par établissement et global * Nombre de restaurateurs accompagnés * Nombre de commerçants et de clients utilisant une application
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> * Diminution de la quantité de déchets alimentaires
Indicateur complémentaire environnemental	/

Synthèse	Engagement financier	Moyens humains	Bénéfices pour l'environnement
	€	● ● ●	leaf

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
	co ₂	X	X
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	X	X	X
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u>	<u>S'adapter au changement climatique</u>	
	X	X	

Figure 45 : Fiche action 1.4



AXE N°1 : COMMUNIQUER / SENSIBILISER / ACCOMPAGNER

FICHE ACTION N°1.5

MIEUX CONSEILLER ET SENSIBILISER SUR LES THEMATIQUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Niveau d'implication : Pilotage / Animation

Enjeux et contexte	<p>Face à la complexité des dispositifs d'aide à la rénovation par exemple, au manque de communication claire d'une manière générale sur toutes les offres proposées, peu de particuliers s'engagent dans la rénovation énergétique ou dans les différentes thématiques du développement durable.</p> <p>La mise en œuvre du PCAET et l'atteinte des objectifs fixés dépendent également de l'adhésion des particuliers. Tous les moyens pour mieux conseiller et sensibiliser sont nécessaires.</p> <p>Jusqu'en 2020, la CCCE était en partenariat avec une association pour des animations scolaires sur le tri des déchets.</p> <p>En 2023, la CCCE a recruté un second ambassadeur du tri. A partir de janvier 2025, un Conseiller France Rénov sera recruté par la CCCE.</p>
---------------------------	---

Descriptif	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * d'acheter un bus itinérant pour, entre autres, communiquer sur la rénovation énergétique ; * de reprendre les animations scolaires sur la prévention et la gestion des déchets ; * d'accentuer la communication auprès des particuliers sur les aides existantes ; * de développer la communication par l'intermédiaire des supports intercommunaux et communaux, d'animations grand public... * d'être relai d'information des événements, formations, aides d'autres organismes ; * d'informer sur les constructions respectueuses de l'environnement et sur les constructions bois ; * de créer un guide des bonnes pratiques pour les matériaux peu polluants et peu émissifs ; * d'accentuer la sensibilisation et l'éducation autour des économies d'énergie.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens
	Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Faire connaître tous les dispositifs d'aide, les formations, les conférences sur les thématiques du développement durable
Objectifs opérationnels	<p>Augmenter le nombre de personnes sensibilisées</p> <p>Augmenter les canaux de diffusion de l'information</p> <p>Communiquer sur les subventions spécifiques de la CCCE</p>
Acteurs	<p>Pilote : CCCE</p> <p>Partenaires : ANAH, Communes, Région</p>
Financement	Budget fonctionnement de la CCCE
Budget	Services Environnement, Déchets, France-Rénov'
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue

Etat de l'action	Nouvelle action		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre d'actions de sensibilisation organisées/de personnes sensibilisées * Nombre de support de communication * Nombre de personnes chargées de sensibiliser le grand public 		
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> * Augmentation du nombre d'actions de sensibilisation et du nombre de personnes sensibilisées * Augmentation du nombre de personnes chargées de sensibiliser le grand public 		
Indicateur complémentaire environnemental	<ul style="list-style-type: none"> * Baisse des consommations énergétiques et des émissions de GES du secteur résidentiel 		
Synthèse	Engagement financier 	Moyens humains 	Bénéfices pour l'environnement 
Enjeux	<p>Réduire les émissions de GES </p> <p>Augmenter la production par les énergies renouvelables </p> <p>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration </p>	<p>Renforcer le stockage carbone sur le territoire </p> <p>Valoriser les réseaux de chaleur </p> <p>S'adapter au changement climatique </p>	<p>Maitriser la consommation d'énergie finale </p> <p>Développer les productions biosourcées </p>

Figure 46 : Fiche action 1.5

**AXE N°1 : COMMUNIQUER / SENSIBILISER / ACCOMPAGNER****FICHE ACTION N°1.6
INFORMER SUR LA QUALITE DE L'AIR SUR TOUT LE TERRITOIRE**

Niveau d'implication : Animation

Enjeux et contexte	La qualité de l'air est également un enjeu majeur du PCAET et spécifiquement sur le territoire de la CCCE traversé par des voies rapides utilisées quotidiennement par de nombreux usagers notamment pour rejoindre le Luxembourg ce qui engendre une pollution atmosphérique importante. C'est pourquoi, informer les habitants de la qualité de l'air sur tout le territoire (et pas uniquement aux abords des voies rapides) pour adapter leur quotidien est une réelle nécessité.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : * de valoriser la convention avec ATMO et communiquer sur les sites internet de la CCCE et des communes ; * de participer au projet Comp'Air avec ATMO et communiquer sur les résultats ; * d'effectuer de la prévention et de la répression sur les feux extérieurs ; * d'informer les habitants sur la pollution intérieure ; * d'encourager l'achat de pendillards qui permettent un meilleur épandage du lisier pour limiter les pollutions au NH3.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens CCCE / communes / territoire Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur
Objectifs opérationnels	Créer de nouveaux supports ou diffuser ceux existants sur les bonnes pratiques Être relai d'information au quotidien sur la qualité de l'air et les gestes à suivre en cas d'alerte Bonifier les aides pour des systèmes plus écologiques pour les exploitants agricoles
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : CA, ATMO Grand Est
Financement	Budget de fonctionnement de la CCCE, ATMO
Budget	Service Environnement
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre de supports de communication diffusés * Nombre de communes sensibilisées aux dangers des feux de déchets * Nombre de participants au projet Comp'Air * Nombre de visites sur le site internet
Indicateurs de résultat	* Nombre d'achat de pendillards
Indicateur complémentaire environnemental	* Baisse des polluants atmosphériques pour le secteur de l'agriculture

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€	1	Leaf

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
	CO ₂	X	X
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	X	X	X

Figure 47 : Fiche action 1.6

4 | Axe n°2 : Se former / Transmettre

4.1 | Les thématiques abordées

	FA2.1	FA2.2	FA2.3	FA2.4
	Former les agents sur les techniques de gestion différenciée des espaces verts dans le cadre de la permaculture et mettre en place des panneaux éducatifs	Modifier les habitudes alimentaires pour une alimentation de qualité	Allouer un budget aux formations des élus et agents sur les thématiques du développement durable	Faire de la Maison de la Nature et du Tourisme un lieu d'échange et de partage sur les thématiques de la géologie, de l'environnement et du tourisme
			x	x
			x	x
		x	x	x
			x	x
			x	
			x	x
			x	x
	x		x	x
			x	x
			x	x
		x	x	x

Figure 48 : Les thématiques abordées – Axe II

4.2 | Le public cible

Habitants/ citoyens	FA2.2 - Modifier les habitudes alimentaires pour une alimentation de qualité FA2.3 - Allouer un budget aux formations des élus et agents sur les thématiques du développement durable FA2.4 - Faire de la Maison de la Nature et du Tourisme un lieu d'échange et de partage sur les thématiques de la géologie, de l'environnement et du tourisme
CCCE / communes / territoire	FA2.1 - Former les agents sur les techniques de gestion différenciée des espaces verts dans le cadre de la permaculture et mettre en place des panneaux éducatifs FA2.2 - Modifier les habitudes alimentaires pour une alimentation de qualité FA2.3 - Allouer un budget aux formations des élus et agents sur les thématiques du développement durable
Exploitant agricoles / entreprises / artisans / commerçants	FA2.2 - Modifier les habitudes alimentaires pour une alimentation de qualité

Figure 49 : Le public cible – Axe II

4.3 | La synthèse des actions

	FA2.1	FA2.2	FA2.3	FA2.4
	Former les agents sur les techniques de gestion différenciée des espaces verts dans le cadre de la permaculture et mettre en place des panneaux éducatifs	Modifier les habitudes alimentaires pour une alimentation de qualité	Allouer un budget aux formations des élus et agents sur les thématiques du développement durable	Faire de la Maison de la Nature et du Tourisme un lieu d'échange et de partage sur les thématiques de la géologie, de l'environnement et du tourisme
€	3	2	2	3
👤	3	3	3	3
🌿	2	1	2	2

Figure 50 : La synthèse des actions – Axe II

4.4 | La priorisation des enjeux

	FA2.1	FA2.2	FA2.3	FA2.4
	Former les agents sur les techniques de gestion différenciée des espaces verts dans le cadre de la permaculture et mettre en place des panneaux éducatifs	Modifier les habitudes alimentaires pour une alimentation de qualité	Allouer un budget aux formations des élus et agents sur les thématiques du développement durable	Faire de la Maison de la Nature et du Tourisme un lieu d'échange et de partage sur les thématiques de la géologie, de l'environnement et du tourisme
	1	1	1	1
	2	x	1	1
	x	x	1	1
	x	x	1	1
	x	x	1	1
	x	x	1	1
	1	x	1	1
	2	1	1	1

Figure 51 : La priorisation des enjeux – Axe II

4.5 | Les fiches actions



AXE N°2 : SE FORMER / TRANSMETTRE

FICHE ACTION N°2.1

FORMER LES AGENTS SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DANS LE CADRE DE LA PERMACULTURE ET METTRE EN PLACE DES PANNEAUX EDUCATIFS

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	La CCCE a pour projet de développer l'aménagement de jardins permacolos à la Citadelle à Rodemack et dans les Communes afin de développer la nature et préserver la biodiversité, reprendre possession d'espaces verts actuellement sans destination et créer du lien social, les jardins devant être entretenus en collaboration avec les administrés. Ainsi, pour faire vivre ces projets de permaculture, il est donc indispensable que tous les agents soient formés pour assurer l'entretien de ces espaces et la communication.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : * de créer une jardin de permaculture dans la Citadelle à Rodemack ; * d'accompagner les projets de permaculture des Communes ; * de former tous les agents à la gestion différenciée et sur la gestion durable des haies ; * de sensibiliser les gestionnaires des jardins permacolos à leur bon entretien ; * de mettre en place des panneaux éducatifs pour informer/sensibiliser.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	CCCE / communes / territoire
Bénéfices attendus	Démontrer tous les avantages de la permaculture
Objectifs opérationnels	S'assurer que tous les agents soient formés Mettre en place des panneaux éducatifs Mettre en place un plan de gestion pluriannuel pour la gestion durable des haies
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : BE ECOLM, CNPF
Financement	Budget de la CCCE et des Communes
Budget	Services Environnement et Travaux
Calendrier	2026 à 2027

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre d'agents formés * Nombre de projets communaux * Nombre de réalisations communales * Nombre de panneaux éducatifs créés/posés
Indicateurs de résultat	* 100% des agents formés * 100% des espaces de permaculture sont équipés de panneaux

Indicateur complémentaire environnemental	/		
Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
Enjeux	€€€		
	<u>Réduire les émissions de GES</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u> X
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> X	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u> X	<u>Développer les productions biosourcées</u> X
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>S'adapter au changement climatique</u> 	

Figure 52 : Fiche action 2.1



AXE N°2 : SE FORMER / TRANSMETTRE

FICHE ACTION N°2.2 MODIFIER LES HABITUDES ALIMENTAIRES POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

Niveau d'implication : Pilotage / Animation

Enjeux et contexte	L'alimentation de qualité est un enjeu majeur pour le territoire. Elle regroupe l'alimentation locale, de saison, diversifiée, avec une réduction de la consommation de viande. La CCCE envisage de proposer différentes actions pour promouvoir une alimentation plus responsable notamment des cours de cuisine avec les produits disponibles sur le territoire en fonction des saisons.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : * d'informer sur les produits de saison et locaux pour favoriser leurs achats ; * d'informer sur les substituts à la viande pour maintenir un apport suffisant en protéines ; * d'organiser des cours de cuisine pour apprendre à cuisiner les produits locaux et de saison ; * d'organiser des ateliers de jardinage pour inciter à la pratique individuelle ; * de travailler avec les gestionnaires de restauration collective pour engager une transition.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens CCCE / communes / territoire Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Contribuer à une alimentation locale et de qualité
Objectifs opérationnels	Limiter le gaspillage alimentaire Proposer des ateliers de cuisine Augmenter le jardinage
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : Cuisiniers, périscolaires, CD57
Financement	Budget de la CCCE
Budget	Service Environnement
Calendrier	2030 à 2031

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre de cours de cuisine * Nombre d'ateliers de jardinage * Nombre de jardins potagers mis en place dans les écoles * Nombre de repas végétariens hebdomadaires dans les écoles
-----------------------------	--

Indicateurs de résultat	* Augmentation du nombre de repas sans viande dans les restaurants scolaires * Augmentation du nombre de repas avec de la viande française dans les restaurants scolaires * Augmentation du nombre de jardins potagers dans les écoles * Augmentation du nombre de cours de cuisine chaque année		
Indicateur complémentaire environnemental	/		
Synthèse	<u>Engagement financier</u> €€	<u>Moyens humains</u> 	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> 
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u> 
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> 	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u> 	<u>Développer les productions biosourcées</u> 
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>S'adapter au changement climatique</u> 	

Figure 53 : Fiche action 2.2



AXE N°2 : SE FORMER / TRANSMETTRE

FICHE ACTION N°2.3 ALLOUER UN BUDGET AUX FORMATIONS DES ELUS ET AGENTS SUR LES THEMATIQUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Il est indispensable de former et mobiliser les élus et les services sur les thématiques du développement durable notamment en réalisant une plan de formation/sensibilisation pour chacun (techniciens, directeurs, élus...) en fonction de ses besoins et de son degré d'implication dans le plan d'action du PCAET. De nombreuses formations transdisciplinaires existent pour permettre une prise de conscience et une compréhension des enjeux : fresque du climat, de l'économie circulaire..., ainsi que des formations spécifiques : écoconduite, entretien des bâtiments, des espaces verts, commande publique...
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> * d'organiser des formations transdisciplinaires à destination de tous les agents et élus de la CCCE ; * d'organiser des formations spécifiques par type de métier ; * d'organiser un club des agents de la CCCE acteurs du développement durable au sein des services ; * d'organiser des visites et/ou voyages d'études pour découvrir les bonnes pratiques dans les communes de la CCCE ou d'autres territoires ; * de proposer des formations gratuites auprès des habitants (type Fresque du Climat) par des élus et/ou des agents.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens CCCE / communes / territoire
Bénéfices attendus	Former les élus et les agents sur les thématiques du développement durable et rendre visibles les formations sur les thématiques CAE Sensibiliser, former et créer du lien entre les élus, agents et habitants sur les thématiques du développement durable
Objectifs opérationnels	Plan de formation
Acteurs	CCCE
Financement	Budget de la CCCE
Budget	Budget général
Calendrier	2026 à 2027

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre de formations organisées * Nombre de thématiques abordées * Nombre d'élus et d'agents formés * Nombre de volontaires dans le club DD de la CCCE * Nombre d'agents/élus volontaires pour animer des formations * Nombre de formations réalisées par les élus et/ou les agents
Indicateurs de résultat	* Budget formation CAE/DD alloué * Augmentation des rencontres thématiques avec les habitants
Indicateur complémentaire environnemental	/

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€	1 person	2 leaves

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
			
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
			
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u>	<u>S'adapter au changement climatique</u>	
			

Figure 54 : Fiche action 2.3



AXE N°2 : SE FORMER / TRANSMETTRE

FICHE ACTION N°2.4

FAIRE DE LA MAISON DE LA NATURE ET DU TOURISME UN LIEU D'ECHANGE ET DE PARTAGE SUR LES THEMATIQUES DE LA GEOLOGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME

Niveau d'implication : Animation

Enjeux et contexte	La Maison de la Nature et du Tourisme, dont l'inauguration est prévue à l'été 2025, s'implante à l'entrée de la Réserve Naturelle Nationale à Hettange-Grande. Le bâtiment, démonstrateur en termes de performances énergétiques et d'emploi de matériaux biosourcés et locaux, rappelle l'importance des partis-pris constructifs au regard des enjeux de maîtrise de l'énergie et de développement durable.
---------------------------	---

Descriptif	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * d'accueillir et sensibiliser un large public (grand public, scolaires, etc.) sur les thèmes de la géologie, de faune et de la flore locale, ainsi que sur les enjeux environnementaux actuels par le biais d'expositions permanentes ; * de proposer des expériences immersives inédites ainsi que des activités multisensorielles et ludiques pour tous les publics, * de constituer un espace d'information et de promotion de l'ensemble des richesses et services touristiques de la CCCE, * de devenir un point d'entrée privilégié à la Réserve Naturelle Nationale dont le patrimoine géologique est internationalement reconnu, * être un espace multifonctionnel adaptable (expositions temporaires, conférences, etc.) ; * être un lieu d'échanges et d'animations.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens
Bénéfices attendus	Informer, sensibiliser les habitants/ citoyens et créer un lieu de d'échange
Objectifs opérationnels	<p>Faire connaître, au sein et au-delà de ses frontières, le territoire de la CCCE et l'ensemble de son patrimoine.</p> <p>Constituer pour les scolaires et le grand public un lieu d'apprentissage privilégié autour des thématiques de la géologie, de la faune, de la flore et de l'environnement.</p> <p>Participer à une dynamique économique positive sur le territoire communautaire.</p>
Acteurs	<p>Pilote : CCCE</p> <p>Partenaires : Etat, Département</p>
Financement	Budget de la CCCE, Etat, Département
Budget	Budget général
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue

Etat de l'action	Nouvelle action		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre d'expositions * Nombre de visiteurs * Nombre de formations 		
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> * Augmentation du nombre d'expositions / visiteurs / formations 		
Indicateur complémentaire environnemental	/		
Synthèse	<u>Engagement financier</u> €€€	<u>Moyens humains</u> 	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> 
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>  <u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>  <u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>  <u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>  <u>S'adapter au changement climatique</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>  <u>Développer les productions biosourcées</u> 

Figure 55 : Fiche action 2.4

5 | Axe n°3 : Planifier / Etudier

5.1 | Les thématiques abordées

	FA3.1	FA3.2	FA3.3	FA3.4
	Etudier la possibilité d' étendre les réseaux de chaleur et de récupération de chaleur fatale	Prendre en compte dans les documents d' urbanisme (élaboration d' un PLUi ou modification des documents existants) les thématiques CAE	Suivre et animer le PCAET et faire le lien avec les services et partenaires pilotes/acteurs des actions	Mettre en place un contrat bois énergie avec l' ONF
	x	x	x	
	x	x	x	
			x	
		x	x	x
		x	x	
		x	x	
		x	x	
		x	x	x
			x	
	x	x	x	
	x	x	x	x

Figure 56 : Les thématiques abordées – Axe III

5.2 | Le public cible

Habitants/ citoyens	<ul style="list-style-type: none"> FA3.1 - Etudier la possibilité d'étendre les réseaux de chaleur et de récupération de chaleur fatale FA3.2 - Prendre en compte dans les documents d'urbanisme (élaboration d'un PLUi ou modification des documents existants) les thématiques CAE FA3.3 - Suivre et animer le PCAET et faire le lien avec les services et partenaires pilotes/acteurs des actions FA3.4 - Mettre en place un contrat bois énergie avec l'ONF
CCCE / communes / territoire	<ul style="list-style-type: none"> FA3.1 - Etudier la possibilité d'étendre les réseaux de chaleur et de récupération de chaleur fatale FA3.2 - Prendre en compte dans les documents d'urbanisme (élaboration d'un PLUi ou modification des documents existants) les thématiques CAE FA3.3 - Suivre et animer le PCAET et faire le lien avec les services et partenaires pilotes/acteurs des actions FA3.4 - Mettre en place un contrat bois énergie avec l'ONF
Exploitant agricoles / entreprises / artisans / commerçants	<ul style="list-style-type: none"> FA3.1 - Etudier la possibilité d'étendre les réseaux de chaleur et de récupération de chaleur fatale FA3.2 - Prendre en compte dans les documents d'urbanisme (élaboration d'un PLUi ou modification des documents existants) les thématiques CAE FA3.3 - Suivre et animer le PCAET et faire le lien avec les services et partenaires pilotes/acteurs des actions FA3.4 - Mettre en place un contrat bois énergie avec l'ONF

Figure 57 : Le public cible – Axe III

5.3 | La synthèse des actions

	FA3.1	FA3.2	FA3.3	FA3.4
	Etudier la possibilité d' étendre les réseaux de chaleur et de récupération de chaleur fatale	Prendre en compte dans les documents d' urbanisme (élaboration d' un PLUi ou modification des documents existants) les thématiques CAE	Suivre et animer le PCAET et faire le lien avec les services et partenaires pilotes/acteurs des actions	Mettre en place un contrat bois énergie avec l' ONF
€	3	2	2	2
👤	3	3	2	2
🌿	2	3	3	3

Figure 58 : La synthèse des actions – Axe III

5.4 | La priorisation des enjeux

	FA3.1	FA3.2	FA3.3	FA3.4
	Etudier la possibilité d' étendre les réseaux de chaleur et de récupération de chaleur fatale	Prendre en compte dans les documents d' urbanisme (élaboration d' un PLUi ou modification des documents existants) les thématiques CAE	Suivre et animer le PCAET et faire le lien avec les services et partenaires pilotes/acteurs des actions	Mettre en place un contrat bois énergie avec l' ONF
CO ₂	3	3	3	1
☀️	x	3	3	3
🔌	1	3	3	x
☀️	3	3	3	3
▶	2	2	2	x

	x	2	2	2
	2	3	3	2
	x	3	3	3

Figure 59 : La priorisation des enjeux – Axe III

5.5 | Les fiches actions



AXE N°3 : PLANIFIER / ETUDIER

FICHE ACTION N°3.1 ETUDIER LA POSSIBILITE D'ETENDRE LES RESEAUX DE CHALEUR ET DE RECUPERATION DE CHALEUR FATALE

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	<p>Le secteur des bâtiments résidentiels et tertiaires est le secteur le plus consommateur d'énergie (51,9%) et un des secteurs qui émet le plus de GES (36,2%).</p> <p>Les émissions de GES peuvent être réduites par l'intermédiaire de réseaux de chaleur utilisant des énergies renouvelables et/ou en récupérant la chaleur fatale.</p> <p>Actuellement, seule la ville de Cattenom bénéficie d'un réseau de chaleur, 100% biomasse.</p>
---------------------------	---

Descriptif	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * de poursuivre l'étude avec le CNPE concernant la récupération de chaleur fatale pouvant permettre de réduire les consommations d'eau et de chauffer des serres pour du maraîchage autour du site par exemple ; * d'étudier les possibilités de développer/étendre le réseau de chaleur.
Thématische(s) abordée(s)	
Public-cible	<p>Habitants / citoyens</p> <p>CCCE / communes / territoire</p> <p>Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants</p>
Bénéfices attendus	Diminuer les émissions de GES tout en augmentant la part des énergies renouvelables
Objectifs opérationnels	<p>Identifier les secteurs de développement du réseau de chaleur</p> <p>Finaliser l'étude de récupération de chaleur fatale avec le CNPE</p>
Acteurs	<p>Pilote : CCCE/CNPE</p> <p>Partenaires : Communes, bailleurs</p>
Financement	Budget de la CCCE, Ville de Cattenom et CNPE, CAgglo
Budget	Budget général
Calendrier	2026 à 2028

Etat de l'action	Action en cours
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> * Finalisation de l'étude pour la récupération de chaleur fatale * Identification des secteurs ou des bâtiments pouvant être alimentés par le réseau de chauffage urbain
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre de logements/bureaux desservis par le réseau de chauffage urbain * Nombre de serres chauffées

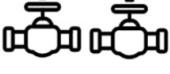
Indicateur complémentaire environnemental	* Diminution des émissions de GES du secteur résidentiel et du secteur tertiaire		
Synthèse	<u>Engagement financier</u> €€€	<u>Moyens humains</u> 	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> 
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>  <u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>  <u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>  <u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>  <u>S'adapter au changement climatique</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>  <u>Développer les productions biosourcées</u> 

Figure 60 : Fiche action 3.1



AXE N°3 : PLANIFIER / ETUDIER

FICHE ACTION N°3.2

PRENDRE EN COMPTE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME (ELABORATION D'UN PLUi OU MODIFICATION DES DOCUMENTS EXISTANTS) LES THEMATIQUES CAE

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Les élus souhaitent que les thématiques CAE soient abordées et réglementées dans les documents d'urbanisme. Pour éviter la modification de tous les PLU communaux et dans un souci d'harmonisation des règles de construction à l'échelle du territoire de la CCCE, un PLUi pourrait être envisagé. Une mission a été confiée à l'AGAPE pour étudier les enjeux du territoire et la pertinence de l'élaboration d'un PLUi.
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs (hors zones spécifiques ABF ou autres contraintes) sont : <ul style="list-style-type: none"> * de récupérer et gérer les eaux pluviales à la parcelle ; * d'obliger pour les constructions neuves et les réhabilitation/restructurations importantes d'installer des productions d'ENR (a minima le talon de consommation) ; * de limiter les dimensions des piscines ; * de limiter l'imperméabilisation des sols (coefficients d'imperméabilisation max ou de biotope) pour les nouvelles constructions et les nouveaux aménagements ; * de préserver les zones inondables et humides de toute imperméabilisation et construction ; * de préserver les espaces non urbanisés (ECD - ERC) ; * de protéger les haies corridors et l'évaluation de leurs potentiels économiques ; * d'assouplir les règles d'implantation sur la parcelle pour permettre l'installation optimale de panneaux solaires ; * d'obliger la connexion au réseau de chaleur urbain quand il est à proximité immédiate ; * de limiter l'impact carbone des nouvelles constructions par l'utilisation de matériaux biosourcés.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens
	CCCE / communes / territoire
	Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Permettre de prendre en compte les enjeux CAE et les ambitions du PCAET
Objectifs opérationnels	Elaboration d'un PLUi ou modification des PLUs communaux
Acteurs	Pilote : CCCE et/ou communes Partenaires : AGAPE, BE spécialisés en Urbanisme, PPA
Financement	Budget fonctionnement de la CCCE
Budget	Pôle développement territorial et aménagement du territoire
Calendrier	2028 à 2031

Etat de l'action	Nouvelle action																		
Indicateurs de suivi	* Nombre de PLUs communaux ou PLUi engagé avec prise en compte des thématiques CAE																		
Indicateurs de résultat	* Dispositifs pris en compte dans les demandes d'urbanisme (PC, DP) : augmentation de panneaux solaires, limitation de l'emprise au sol (augmentation des surfaces perméables)...																		
Indicateur complémentaire environnemental	* Augmentation de la production d'énergie par les ENR																		
Synthèse	<table> <tr> <td><u>Engagement financier</u></td> <td><u>Moyens humains</u></td> <td><u>Bénéfices pour l'environnement</u></td> </tr> <tr> <td>€€</td> <td>1 person icon</td> <td>3 leaf icons</td> </tr> </table>	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>	€€	1 person icon	3 leaf icons												
<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>																	
€€	1 person icon	3 leaf icons																	
Enjeux	<table> <tr> <td><u>Réduire les émissions de GES</u></td> <td><u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u></td> <td><u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u></td> </tr> <tr> <td>3 CO₂ icons</td> <td>3 tree icons</td> <td>3 plug icons</td> </tr> <tr> <td><u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u></td> <td><u>Valoriser les réseaux de chaleur</u></td> <td><u>Développer les productions biosourcées</u></td> </tr> <tr> <td>3 solar panel icons</td> <td>2 valve icons</td> <td>2 leaf icons</td> </tr> <tr> <td><u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u></td> <td><u>S'adapter au changement climatique</u></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3 factory icons</td> <td>3 lightbulb icons</td> <td></td> </tr> </table>	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>	3 CO ₂ icons	3 tree icons	3 plug icons	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>	3 solar panel icons	2 valve icons	2 leaf icons	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u>	<u>S'adapter au changement climatique</u>		3 factory icons	3 lightbulb icons	
<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>																	
3 CO ₂ icons	3 tree icons	3 plug icons																	
<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>																	
3 solar panel icons	2 valve icons	2 leaf icons																	
<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u>	<u>S'adapter au changement climatique</u>																		
3 factory icons	3 lightbulb icons																		

Figure 61 : Fiche action 3.2



AXE N°3 : PLANIFIER / ETUDIER

FICHE ACTION N°3.3 SUIVRE ET ANIMER LE PCAET ET FAIRE LE LIEN AVEC LES SERVICES ET PARTENAIRES PILOTES/ACTEURS D'ACTIONS

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Le PCAET doit largement être partagé pour permettre l'adhésion de tous (habitants, collectivités, acteurs locaux...). Sa mise en œuvre opérationnelle et sa réussite dépendent de l'adhésion des forces vives du territoire autour de ce projet commun.
---------------------------	---

Descriptif	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * de créer des relations particulières avec les services de la CCCE et les partenaires pour assurer la mise en œuvre et le suivi des actions ; * d'organiser au moins un COTEC de travail par an pour rassembler les données et indicateurs de chaque action ; * d'organiser au moins un COPIL de restitution tous les ans pour maintenir l'engagement des élus dans la mise en œuvre du PCAET ; * de compléter le tableau de suivi des indicateurs tous les ans ; * de communiquer auprès des acteurs locaux et des habitants sur les chiffres clés et l'avancement des différentes actions. 			
Thématique(s) abordée(s)				
Public-cible	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #FFFFCC; width: 33%;">Habitants / citoyens</td> <td style="background-color: #CCFFCC; width: 33%;">CCCE / communes / territoire</td> <td style="background-color: #FFCCCC; width: 33%;">Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants</td> </tr> </table>	Habitants / citoyens	CCCE / communes / territoire	Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Habitants / citoyens	CCCE / communes / territoire	Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants		
Bénéfices attendus	Faire connaître l'évolution des actions engagées dans le PCAET et impliquer tous les acteurs (élus, agents, habitants, acteurs locaux...)			
Objectifs opérationnels	Les actions du PCAET sont engagées et suivies			
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : CAUE 57, ONF, CNPE, CNPF, ATMO, Habitants, citoyens, acteurs locaux, associations...			
Financement	Budget fonctionnement de la CCCE			
Budget	Service Environnement			
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue			

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre d'ETP affectés au PCAET * Nombre de COPIL par an * Nombre de COTEC par an * Nombre d'indicateurs suivis * Nombre d'animations/communications organisées pour les habitants et acteurs locaux
Indicateurs de résultat	* Suivi annuel des actions engagées
Indicateur complémentaire environnemental	/

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€	1 personne	3 feuilles

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> 	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u> 	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>S'adapter au changement climatique</u> 	

Figure 62 : Fiche action 3.3



AXE N°3 : PLANIFIER / ETUDIER

FICHE ACTION N°3.4 METTRE EN PLACE UN CONTRAT BOIS ENERGIE AVEC L'ONF

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Un certain nombre de bâtiments résidentiels sont chauffés par le bois-énergie. De plus, l'utilisation du bois dans la construction neuve est valorisée par l'intermédiaire de la Règlementation Environnementale 2020 afin de limiter l'impact carbone des constructions.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> * d'organiser des échanges avec l'ONF afin d'analyser les besoins du territoire pour les confronter aux ressources disponibles à travers les forêts publiques gérées par l'ONF ; * d'étudier les possibilités de mettre en place un contrat bois énergie avec l'ONF en lien avec les besoins d'approvisionnement de la collectivité ; * de définir les modalités possibles et souhaitées pour la fourniture en bois énergie ; * d'étudier la faisabilité d'un approvisionnement direct sur le territoire et les modalités associées. 			
Thématische(s) abordée(s)				
Public-cible	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #FFFFCC; color: black;">Habitants / citoyens</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #CCFFFF; color: black;">CCCE / communes / territoire</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #FFB6C1; color: black;">Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants</td> </tr> </table>	Habitants / citoyens	CCCE / communes / territoire	Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Habitants / citoyens				
CCCE / communes / territoire				
Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants				
Bénéfices attendus	Améliorer la gestion des ressources en bois du territoire			
Objectifs opérationnels	Mise en place du contrat bois énergie			
Acteurs	Pilotes : ONF et CCCE Partenaires : communes, citoyens			
Financement	Budget fonctionnement de la CCCE			
Budget	Service environnement			
Calendrier	2029 à 2031			

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> * Chiffrage des besoins du territoire * Chiffrage des ressources disponibles
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> * Ressources disponibles * Besoins du territoire

Indicateur complémentaire environnemental	/		
Synthèse	Engagement financier €€	Moyens humains 	Bénéfices pour l'environnement
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u> <u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> <u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u> <u>Valoriser les réseaux de chaleur</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u> <u>Développer les productions biosourcées</u> <u>S'adapter au changement climatique</u>

Figure 63 : Fiche action 3.4

6 | Axe n°4 : Rénover / Construire

6.1 | Les thématiques abordées

	FA4.1	FA4.2	FA4.3	FA4.4	FA4.5
	Encourager les bilans énergétiques des bâtiments et des installations pour les entreprises (et viser des rénovations)	Améliorer la décarbonation des énergies, tendre vers le zéro énergie fossile et développer les ENR	Mettre en place le PACTE France Rénov pour encourager la rénovation énergétique et lutter contre la précarité énergétique	Poursuivre et étendre à tous les aides financières concernant les équipements utilisant les ENR ou permettant les récupérations d'énergie ou d'eau	Accompagner les habitants dans la réalisation de leur projet de rénovation énergétique
	x		x		x
	x	x	x	x	x
	x		x		x
			x	x	
	x		x		x



Figure 64 : Les thématiques abordées – Axe III

6.2 | Le public cible

Habitants/ citoyens	<ul style="list-style-type: none"> FA4.2 - Améliorer la décarbonation des énergies, tendre vers la zéro énergie fossile et développer les ENR FA4.3 - Mettre en place le PACTE France Rénov pour encourager la rénovation énergétique et lutter contre la précarité énergétique FA4.4 - Poursuivre et étendre à tous les aides financières concernant les équipements utilisant les ENR ou permettant les récupérations d'énergie ou d'eau FA4.5 - Accompagner les habitants dans la réalisation de leur projet de rénovation énergétique
CCCE / communes / territoire	<ul style="list-style-type: none"> FA4.2 - Améliorer la décarbonation des énergies, tendre vers le zéro énergie fossile et développer les ENR
Exploitant agricoles / entreprises / artisans / commerçants	<ul style="list-style-type: none"> FA4.1 - Encourager les bilans énergétiques des bâtiments et des installations pour les entreprises (et viser des rénovations) FA4.2 - Améliorer la décarbonation des énergies, tendre vers le zéro énergie fossile et développer les ENR FA4.4 - Poursuivre et étendre à tous les aides financières concernant les équipements utilisant les ENR ou permettant les récupérations d'énergie ou d'eau

Figure 65 : Le public cible – Axe IV

6.3 | La synthèse des actions

	FA4.1	FA4.2	FA4.3	FA4.4	FA4.5
	Encourager les bilans énergétiques des bâtiments et des installations pour les entreprises (et viser des rénovations)	Améliorer la décarbonation des énergies, tendre vers le zéro énergie fossile et développer les ENR	Mettre en place le PACTE France Rénov pour encourager la rénovation énergétique et lutter contre la précarité énergétique	Poursuivre et étendre à tous les aides financières concernant les équipements utilisant les ENR ou permettant les récupérations d'énergie ou d'eau	Acccompagner les habitants dans la réalisation de leur projet énergétique
€	2	2	3	2	2
👤	1	1	1	1	1
🌿	2	3	2	2	3

Figure 66 : La synthèse des actions – Axe IV

6.4 | La priorisation des enjeux

	FA4.1	FA4.2	FA4.3	FA4.4	FA4.5
	Encourager les bilans énergétiques des bâtiments et des installations pour les entreprises (et viser des rénovations)	Améliorer la décarbonation des énergies, tendre vers le zéro énergie fossile et développer les ENR	Mettre en place le PACTE France Rénov pour encourager la rénovation énergétique et lutter contre la précarité énergétique	Poursuivre et étendre à tous les aides financières concernant les équipements utilisant les ENR ou permettant les récupérations d'énergie ou d'eau	Accompagner les habitants dans la réalisation de leur projet énergétique
☁️	2	2	3	2	2
⚡️	x	x	x	x	x
🔌	3	2	3	2	2
☀️	1	3	1	3	2

	1	1	1	X	1
	1	X	1	X	1
	1	2	1	2	2
	1	2	1	2	2

Figure 67 : La priorisation des enjeux – Axe IV

6.5 | Les fiches actions



AXE N°4 : RENOVER / CONSTRUIRE

FICHE ACTION N°4.1

ENCOURAGER LES BILANS ENERGETIQUES DES BATIMENTS ET DES INSTALLATIONS POUR LES ENTREPRISES (ET VISER DES RENOVATIONS)

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Pour limiter les consommations d'énergie et les émissions de GES, la rénovation énergétique de tous les bâtiments est indispensable. Les entreprises (bâtiments tertiaires, ateliers, locaux de stockage...) n'échappent pas à cette nécessité. C'est pourquoi, la CCCE en plus d'un accompagnement sur toutes les thématiques du Développement Durable (voir FA1.1) envisage d'encourager les bilans énergétiques pour les entreprises en mettant en place des subventions.
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> * de définir les prérequis pour réaliser les bilans énergétiques dans les bâtiments d'entreprises ; * de communiquer auprès des entreprises sur la possibilité d'obtenir un bilan énergétique ; * de faire réaliser les bilans énergétiques ; * d'accompagner les entreprises dans la définition des travaux à prioriser.
Thématique(s) abordée(s)	
Public cible	Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Augmenter le nombre de travaux de rénovations énergétiques des entreprises
Objectifs opérationnels	Réaliser des bilans énergétiques
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : CCI, CMA
Financement	Budget de la CCCE
Budget	Service France Rénov'
Calendrier	2027 à 2031

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre de bilans énergétiques réalisés
Indicateurs de résultat	* Nombre d'entreprises ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique

Indicateur complémentaire environnemental	* Baisse des consommations énergétiques et des émissions de GES du secteur industriel et tertiaire		
Synthèse	<u>Engagement financier</u> €€	<u>Moyens humains</u> 	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> 
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u> 
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> 	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u> 	<u>Développer les productions biosourcées</u> 
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>S'adapter au changement climatique</u> 	

Figure 68 : Fiche action 4.1



AXE N°4 : RENOVER / CONSTRUIRE

FICHE ACTION N°4.2

AMELIORER LA DECARBONATION DES ENERGIES, TENDRE VERS LE ZERO ENERGIE FOSSILE ET DEVELOPPER LES ENR

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Pour limiter les consommations d'énergie et les émissions de GES, il convient de développer les énergies renouvelables et d'améliorer la décarbonation des énergies en visant le zéro énergie fossile. La CCCE envisage d'explorer le potentiel de toutes les énergies renouvelables.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> * de réaliser un cadastre solaire pour identifier les toitures les plus ensoleillées ; * de permettre l'installation des éoliennes urbaines ; * de soutenir les projets de méthanisation agricole ; * de communiquer sur les solutions décarbonées.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens CCCE / communes / territoire Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Augmentation de la production d'énergie par les ENR Diminuer les énergies fossiles
Objectifs opérationnels	Créer un cadastre solaire Créer une communication sur les énergies décarbonées
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : associations, CCI, CMA, CA
Financement	Budget de la CCCE
Budget	Service Environnement
Calendrier	2029 à 2031

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> * m² de panneaux solaires installés (PV et thermique) * Nombre d'éoliennes installées * Nombre d'unités de méthanisation agricole
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> * Augmentation de la part des ENR dans les consommations d'énergie * Diminution des énergies fossiles dans différents secteurs (résidentiel, tertiaire, industries...)

Indicateur complémentaire environnemental	* Diminution des GES dans différents secteurs (résidentiel, tertiaire, industries...) * Diminution des consommations d'énergie dans différents secteurs (résidentiel, tertiaire, industries...)		
Synthèse	<u>Engagement financier</u> €€	<u>Moyens humains</u> 	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> 
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u> 
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> 	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u> 	<u>Développer les productions biosourcées</u> 
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>S'adapter au changement climatique</u> 	

Figure 69 : Fiche action 4.2



AXE N°4 : RENOVER / CONSTRUIRE

FICHE ACTION N°4.3

METTRE EN PLACE LE PACTE FRANCE RENOV POUR ENCOURAGER LA RENOVATION ENERGETIQUE ET LUTTER CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Depuis 2012 et jusqu'à fin 2024, la CCCE est associée à l'ADIL 57 pour le développement des programmes Espace Info Energie, puis Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique, puis France Rénov'. En décembre 2024, la CCCE a mis en place, sur l'ensemble de son territoire, une convention de Pacte territorial pour encourager la rénovation énergétique et lutter contre la précarité énergétique, complétée par la création d'un dispositif d'aides financières en complément de celles de l'ANAH. La CCCE souhaite encourager et favoriser la réalisation d'évaluations thermiques.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> * d'informer, de conseiller et d'orienter les ménages dans la rénovation énergétique ; * de réaliser des visites accompagnées d'évaluations thermiques pour orienter vers les travaux les plus efficaces ; * d'instruire et verser des subventions aux particuliers au niveau de la CCCE dédiées à la rénovation ; * de prioriser les logements cibles avec l'aide notamment de balades thermiques ; * de prioriser les ménages aux revenus très modestes à intermédiaires.
Thématische(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens
Bénéfices attendus	Encourager les rénovations énergétiques et améliorer le confort de vie des habitants
Objectifs opérationnels	Apporter un complément d'aide pour faciliter le passage à l'acte de la rénovation énergétique
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : ANAH, Région GE
Financement	Budget de fonctionnement de la CCCE
Budget	Service Social
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre de contacts * Nombre de visites à domicile * Nombre d'évaluations thermiques réalisées * Répartition des ménages aidés selon leur catégorie de revenus * Nombre et montant de subventions versées
Indicateurs de résultat	* Augmentation du nombre de rénovations énergétiques * Diminution du nombre de ménages en situation de précarité énergétique
Indicateur complémentaire environnemental	* Diminution des consommations d'énergie et des émissions de GES pour le secteur de l'habitat

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€€	●	leaf leaf

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
	CO ₂ CO ₂ CO ₂	X	plug plug plug
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	sun panel	valve	leaf
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u>	<u>S'adapter au changement climatique</u>	
	factory	lightbulb	

Figure 70 : Fiche action 4.3



AXE N°4 : RENOVER / CONSTRUIRE

FICHE ACTION N°4.4

POURSUIVRE ET ETENDRE A TOUS LES AIDES FINANCIERES CONCERNANT LES EQUIPEMENTS UTILISANT LES ENR OU PERMETTANT LES RECUPERATIONS D'ENERGIE OU D'EAU

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Depuis 2007, la CCCE aide les particuliers voulant installer des équipements utilisant certaines énergies renouvelables ou permettant de réaliser des économies d'eau (solaire, géothermie verticale, récupérateurs d'eau de pluie). La CCCE souhaite poursuivre ces subventions et les étendre à tous (particuliers, entreprises...) pour toutes les ENR et à tous les systèmes de récupération.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> * de dresser le bilan des systèmes d'aides déjà en place ; * d'identifier les systèmes non encore éligibles aux subventions CCCE ; * de définir les montants des subventions par système et par acteur cible ; * de rédiger un règlement des aides pour fixer les modalités de soutien.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Encourager l'installation de systèmes de récupération et d'ENR
Objectifs opérationnels	Identifier les systèmes éligibles et définir les montants Communiquer sur les subventions
Acteurs	Pilote : CCCE
Financement	Budget fonctionnement de la CCCE
Budget	Service Environnement
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue

Etat de l'action	Action en cours / Nouvelle action
-------------------------	-----------------------------------

Indicateurs de suivi	* Nombre de subventions allouées * Montant des subventions allouées, globales, par système, par cible
Indicateurs de résultat	* Augmentation des subventions allouées
Indicateur complémentaire environnemental	* Augmentation de la part d'ENR dans la consommation d'énergie finale sur le territoire pour les secteurs résidentiel, tertiaire et industrie

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€	1	Leaf icon
Enjeux	<p>Réduire les émissions de GES </p> <p>Augmenter la production par les énergies renouvelables </p> <p>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration </p>	<p>Renforcer le stockage carbone sur le territoire </p> <p>Valoriser les réseaux de chaleur </p> <p>S'adapter au changement climatique </p>	<p>Maitriser la consommation d'énergie finale </p> <p>Développer les productions biosourcées </p>

Figure 71 : Fiche action 4.4



AXE N°4 : RENOVER / CONSTRUIRE

FICHE ACTION N°4.5 ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LA REALISATION DE LEUR PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	La CCCE souhaite accompagner les habitants dans leur démarche de rénovation énergétique au delà des conseils et des aides financières. Elle souhaite être à leurs côtés sur les aspects techniques pour rassurer et soutenir les foyers les moins avertis en termes de travaux.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : * de devenir Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) pour accompagner les particuliers ; * de (faire) réaliser des audits énergétiques ; * d'aider à la réalisation et à la sélection des devis ; * d'aider au montage de dossiers de demandes d'aides ; * de participer au suivi de chantier jusqu'à sa réception.
Thématique(s) abordée(s)	    
Public-cible	Habitants / citoyens
Bénéfices attendus	Accompagner les projets de rénovation énergétique
Objectifs opérationnels	Obtenir l'agrément MAR
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : ANAH
Financement	Budget de fonctionnement de la CCCE
Budget	Service Social
Calendrier	2027 à 2031

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre d'audits énergétiques réalisés * Nombre de ménages accompagnés * Nombre de MAR
Indicateurs de résultat	* Augmentation des rénovations énergétiques * Diminution du nombre de ménages en situation de précarité énergétique
Indicateur complémentaire environnemental	* Diminution des consommations d'énergie et des émissions de GES pour le secteur de l'habitat

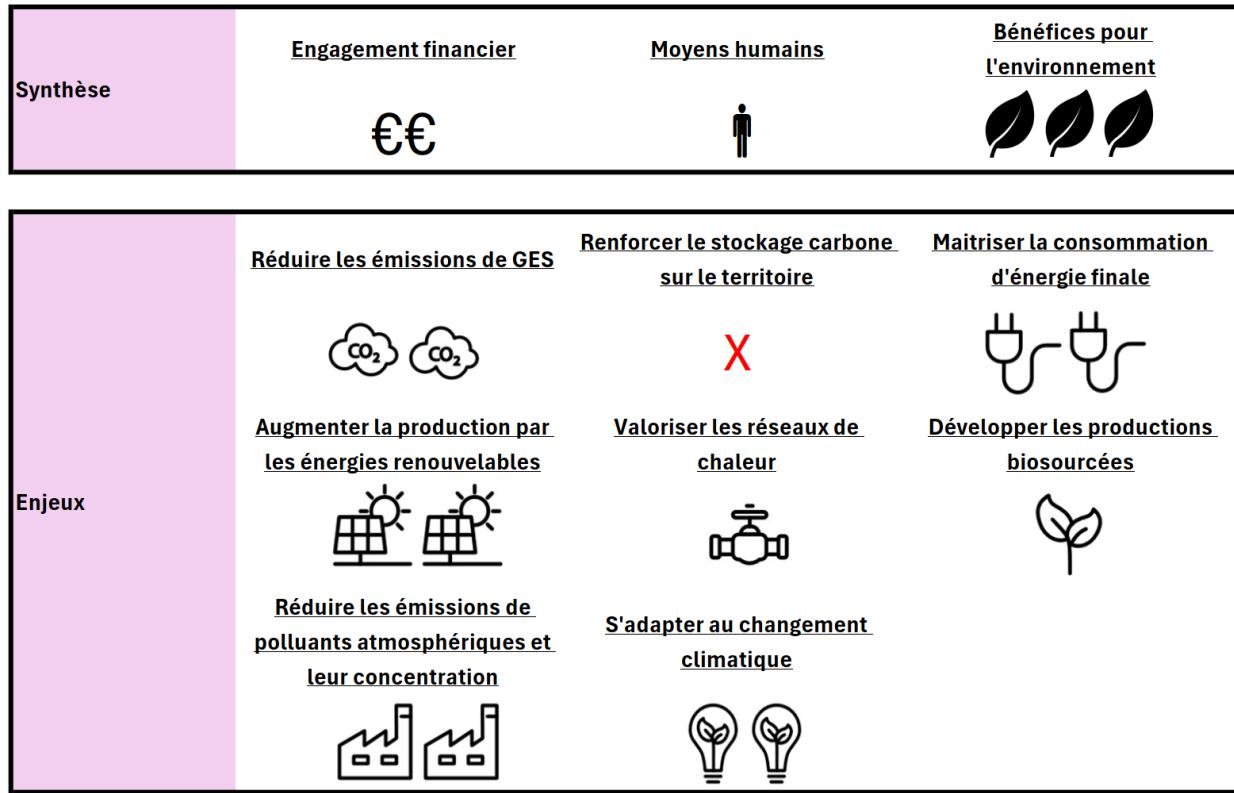


Figure 72 : Fiche action 4.5

7 | Axe n°5 : Se déplacer

7.1 | Les thématiques abordées

	FA5.1	FA5.2	FA5.3	FA5.4
	Encourager les véhicules à énergie alternative	Se mobiliser en interne	Proposer une alternative à l' autosolisme et limiter l' usage de la voiture individuelle	Encourager la pratique du vélo
				
				
				
				
	x	x	x	x
	x	x	x	x
				
				
				
				
				

Figure 73 : Les thématiques abordées – Axe V

7.2 | Le public cible

Habitants/ citoyens	FA5.1 - Encourager les véhicules à énergie alternative FA5.3 - Proposer une alternative à l'autosolisme et limiter l'usage de la voiture individuelle FA5.4 - Encourager la pratique du vélo
CCCE / communes / territoire	FA5.1 - Encourager les véhicules à énergie alternative FA5.2 - Se mobiliser en interne FA5.3 - Proposer une alternative à l'autosolisme et limiter l'usage de la voiture individuelle FA5.4 - Encourager la pratique du vélo
Exploitant agricoles / entreprises / artisans / commerçants	FA5.1 - Encourager les véhicules à énergie alternative FA5.3 - Proposer une alternative à l'autosolisme et limiter l'usage de la voiture individuelle FA5.4 - Encourager la pratique du vélo

Figure 74 : Le public cible – Axe V

7.3 | La synthèse des actions

	FA5.1	FA5.2	FA5.3	FA5.4
	Encourager les véhicules à énergie alternative	Se mobiliser en interne	Proposer une alternative à l'autosolisme et limiter l'usage de la voiture individuelle	Encourager la pratique du vélo
€	2	2	3	3
👤	1	1	3	3
🌿	2	2	2	2

Figure 75 : La synthèse des actions – Axe V

7.4 | La priorisation des enjeux

	FA5.1	FA5.2	FA5.3	FA5.4
	Encourager les véhicules à énergie alternative	Se mobiliser en interne	Proposer une alternative à l' autosolisme et limiter l' usage de la voiture individuelle	Encourager la pratique du vélo
	3	2	3	3
	x	x	x	x
	1	2	2	2
	x	x	x	x
	x	x	x	x
	x	x	x	x
	3	2	3	3
	x	x	x	x

Figure 76 : La priorisation des enjeux – Axe V

7.5 | Les fiches actions

**AXE N°5 : SE DEPLACER****FICHE ACTION N°5.1
ENCOURAGER LES VEHICULES A ENERGIE ALTERNATIVE**

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Les véhicules de la CCCE sont remplacés au fur et à mesure par des véhicules à énergie alternative. Ils sont le plus souvent partagés. Actuellement, la CCCE possède 6 véhicules électriques (pour les agents) et une benne OM électrique. Le parking du CNPE dispose de 212 bornes de recharge électrique accessibles à tous.
Descriptif	Les objectifs sont : * de poursuivre le développement des véhicules à énergie alternative (parc de la CCCE) ; * de communiquer sur les bornes de recharge disponibles sur le parking du CNPE ; * de réaliser une étude "Mobilités Faibles Emissions" pour envisager l'implantation de stations multi-énergies ; * d'installer 43 points de chargement électrique sur 9 sites de la CCCE.
Thématique(s) abordée(s)	 
Public-cible	Habitants / citoyens CCCE / communes / territoire Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Réduire les émissions de GES et les polluants atmosphériques
Objectifs opérationnels	Augmenter le parc de véhicules à énergie alternative Communiquer sur les bornes de recharge disponibles Réaliser une étude "Mobilités Faibles Emissions" Installer des bornes de charge électriques sur les sites de la CCCE
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaire : CNPE
Financement	Budget de investissement de la CCCE
Budget	Pôle Mobilité
Calendrier	2026-2028
Etat de l'action	Nouvelle action
Indicateurs de suivi	* Nombre de bornes de recharge électriques installées * Avancement de l'étude "Mobilités Faible Emissions"

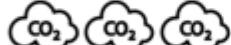
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre de véhicules à énergie alternative achetés (parc CCCE) * Augmentation du nombre de bornes de recharge installées * Nombre de recharges annuelles sur les bornes de la CCCE * Augmentation de la fréquentation du parking du CNPE 		
Indicateur complémentaire environnemental	<ul style="list-style-type: none"> * Diminution des émissions de GES et des polluants atmosphériques pour le secteur Transports 		
Synthèse	<u>Engagement financier</u> €€	<u>Moyens humains</u> 	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> 
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>  <u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>  <u>Valoriser les réseaux de chaleur</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>  <u>Développer les productions biosourcées</u> 

Figure 77 : Fiche action 5.1

**AXE N°5 : SE DEPLACER****FICHE ACTION N°5.2
SE MOBILISER EN INTERNE**

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	La CCCE se veut exemplaire sur toutes les thématiques du développement durable. C'est pourquoi encourager les agents dans leurs déplacements professionnels doux au quotidien est un réel enjeu.
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs sont : * d'encourager le télétravail en commençant par une enquête mobilité des agents et en répertoriant les postes "télétravailables" ; * de mettre en place le Forfait Mobilité Durable ; * de réfléchir à la mise à disposition de vélos électriques partagés pour les agents ; * de prévoir des vestiaires avec douches dans les bâtiments de la CCCE lors des travaux de réhabilitation/rénovation ; * d'encourager les agents à utiliser l'application BlaBlaCar Daily pour les déplacements domicile-travail.
Thématique(s) abordée(s)	
	CCCE / communes / territoire
Bénéfices attendus	Montrer l'exemplarité de la CCCE et contribuer au bien-être des agents
Objectifs opérationnels	Rédaction d'une charte du télétravail Délibération sur le FMD Mise à disposition de vélos électriques Création de vestiaires avec douches
Acteurs	Pilote : CCCE
Financement	Budget de fonctionnement de la CCCE
Budget	Budget général
Calendrier	2026 à 2028

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre d'agents en télétravail * Part de bâtiments communautaires équipés de douches et casiers * Nombre de vélos électriques partagés * Nombre de FMD demandés par les agents
-----------------------------	---

Indicateurs de résultat	* Augmentation du nombre d'agents utilisant les modes doux (vélos ou voiture électrique) pour leurs déplacements professionnels * Augmentation du nombre d'agents utilisant les modes doux (vélos ou voiture électrique) pour leurs déplacements domicile-travail
Indicateur complémentaire environnemental	/

Synthèse	Engagement financier	Moyens humains	Bénéfices pour l'environnement
	€€	1	2 feuilles

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
		X	
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	X	X	X

Figure 78 : Fiche action 5.2

**AXE N°5 : SE DEPLACER****FICHE ACTION N°5.3****PROPOSER UNE ALTERNATIVE A L'AUTOSOLISME ET LIMITER L'USAGE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE**

Niveau d'implication : Pilotage / Animation

Enjeux et contexte	<p>La CCCE est traversée par l'A31 où le trafic est dense voire saturé chaque matin et soir. Ainsi, le secteur des transports est le secteur le plus consommateur d'énergie finale (près des 43 % des consommations totales) et le plus émetteur de GES (près de 61 % des émissions totales). Les données INSEE montrent que plus de la moitié des actifs de la CCCE travaillent à l'étranger (quasi exclusivement au Luxembourg) et qu'ils utilisent à plus de 80 % la voiture. L'enjeu est donc primordial de proposer une solution alternative notamment pour les trajets domicile-travail. Depuis 2025, toutes les communes de la CCCE sont adhérentes à TEMO (Territoires Mobilités Nord Moselle) contre seulement 6 précédemment adhérentes au SMITU. Depuis mars 2024, la CCCE et 2 EPCI voisins ont un partenariat avec l'application BlaBlaCar Daily. En 10 mois, il y a eu 2500 trajets et 112 000 kms parcourus, essentiellement vers le Luxembourg et un peu vers Thionville. En 2024, la CCCE expérimente RéGLICE (Réseau Gratuit de Liaisons de Cattenom et Environs), navettes gratuites vers Mondorf pour ensuite accéder aux transports en commun luxembourgeois, destinées principalement aux travailleurs frontaliers.</p>
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none">* de communiquer plus sur l'offre en TC notamment sur Google Maps par exemple ;* d'améliorer la lisibilité et le renforcement des TC sur le territoire ;* de créer une voie dédiée sur la RD65 de Hettange-Grande à Frisange ;* de dresser le bilan de l'expérimentation 2024-2025 RéGLICE et appliquer les conclusions ;* communiquer auprès des employeurs/employés sur le Forfait Mobilité Durable ;* améliorer la lisibilité et le renforcement du TAD avec pour objectif un rabattement vers Hettange-Grande et des transports vers la piscine communautaire ;* poursuivre la collaboration avec la plateforme Bla Bla Car Daily et communiquer auprès des employeurs/employés ;* encourager les enfants à se rendre à l'école à pied par la mise en place des pédibus, la mise en réseau des parents ou par la création d'une plateforme BlaBlaKid.
Thématique(s) abordée(s)	 
Public-cible	Habitants / citoyens
	CCCE / communes / territoire
	Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Réduire les émissions de GES et les polluants atmosphériques du secteur des transports et améliorer le bien-être des habitants

Objectifs opérationnels	Communication essentiellement et poursuite des actions en cours Création d'une voie dédiée
Acteurs	Pilote : CCCE, TEMO Partenaires : CNPE, Région, CC voisines
Financement	Budget de la CCCE
Budget	Pôle Mobilité
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue

Etat de l'action	Nouvelle et en cours pour une partie
-------------------------	--------------------------------------

Indicateurs de suivi	* Nombre de communication aux employés/employeurs sur le Forfait Mobilité Durable et sur le covoiturage * Nombre d'abonnements de TC / voyageurs par ligne * Nombre d'utilisateurs des TAD * Nombre d'utilisateurs de RÉGLICE * Nombre de trajets, d'utilisateurs, de CO2 économisés et de kilomètres parcourus avec Blabla Car Daily
Indicateurs de résultat	* Augmentation de l'offre en TC et TAD * Création de la voie dédiée aux TC sur la RD653
Indicateur complémentaire environnemental	* Diminution des émissions de GES et des polluants atmosphériques pour le secteur Transports

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€€	1 personne	2 feuilles

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
		X	
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	X	X	X

Figure 79 : Fiche action 5.3

**AXE N°5 : SE DEPLACER****FICHE ACTION N°5.4
ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VELO**

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	<p>Le Schéma Directeur Cyclable, approuvé en 2022, couvre l'ensemble du territoire de la CCCE sur la période 2022-2034.</p> <p>La CCCE souhaite développer et encourager la pratique du vélo et des mobilités douces en règle générale.</p> <p>Depuis 2022, la CCCE subventionne l'achat de VAE neufs, à hauteur de 30 % du prix d'achat, aide limitée à 300 €. En 2024 cette aide s'est diversifiée avec des modalités de financement adaptées aux vélos cargos, aux vélos d'occasion et à la transformation de vélos musculaires en VAE.</p>
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none">* d'identifier des zones pour le covoiturage avec abris vélos sécurisés, abrités et équipés de postes de recharge pour VAE (« Les petits HUB de la modalité ») ;* de mettre à disposition des gilets jaunes aux collégiens pour sécuriser les déplacements vélo ;* de créer plusieurs nouveaux tronçons de pistes cyclables en 2025-2026 : RD56 entre Cattenom et le CNPE, RD56 entre Cattenom et le Pont de la Liberté, liaison Contz-les-Bains et Haute-Kontz et liaison ZAC Hettange-Grande - Soetrich ;* de redéfinir les modalités d'entretien et de nettoyage des pistes cyclables et voies partagées, en lien avec les autres utilisateurs, notamment agriculteurs ;* d'améliorer le jalonnement cyclable afin d'identifier les points d'intérêts du territoire ;* de réaliser des enquêtes périodiques pour connaître les difficultés rencontrées par les cyclistes et leurs besoins/attentes ;* de réaliser un plan des pistes cyclables – itinéraires, temps de parcours...* de poursuite la subvention de la CCCE pour l'achat d'un VAE ;* de poursuivre l'expérimentation de Chaussidou.
Thématique(s) abordée(s)	 
Public-cible	Habitants / citoyens
	CCCE / communes / territoire
	Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Augmenter les déplacements en vélo
Objectifs opérationnels	Création d'un plan des itinéraires cyclables Création d'abris sécurisés Création de pistes cyclables Création d'un plan des pistes cyclables
Acteurs	Pilote : CCCE

Financement	Budget de la CCCE
Budget	Pôle Mobilité, Services Environnement et Travaux
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre de pistes cyclables réalisées (km supplémentaire) * Nombres de gilets jaunes distribués * Nombres d'abris vélos implantés * Nombre de subventions versées pour l'achat de VAE
Indicateurs de résultat	* Augmentation du nombre de pistes cyclables
Indicateur complémentaire environnemental	* Diminution des émissions de GES et des polluants atmosphériques pour le secteur Transports

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€€	1 personne	2 feuilles

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	X	X	
			
		X	X
			

Figure 80 : Fiche action 5.4

8 | Axe n°6 : Préserver / Limiter

8.1 | Les thématiques abordées

	FA6.1	FA6.2	FA6.3	FA6.4
	Préserver les ressources en eau	Poursuivre la mobilisation sur les déchets	Préserver les espaces naturels, la biodiversité locale et limiter les risques d' inondation	Agir pour les forêts et en particulier pour les forêts privées
		x		
			x	
	x		x	
	x		x	x

Figure 81 : Les thématiques abordées – Axe VI

8.2 | Le public cible

Habitants/ citoyens	FA6.1 - Préserver les ressources en eau FA6.2 - Poursuivre la mobilisation sur les déchets FA6.3 - Préserver les espaces naturels, la biodiversité locale et limiter les risques d'inondation
CCCE / communes / territoire	FA6.1 - Préserver les ressources en eau FA6.2 - Poursuivre la mobilisation sur les déchets FA6.3 - Préserver les espaces naturels, la biodiversité locale et limiter les risques d'inondation FA6.4 - Agir pour les forêts et en particulier pour les forêts privées
Exploitant agricoles / entreprises / artisans / commerçants	FA6.1 - Préserver les ressources en eau FA6.2 - Poursuivre la mobilisation sur les déchets FA6.3 - Préserver les espaces naturels, la biodiversité locale et limiter les risques d'inondation

Figure 82 : Le public cible – Axe VI

8.3 | La synthèse des actions

	FA6.1	FA6.2	FA6.3	FA6.4
	Préserver les ressources en eau	Poursuivre la mobilisation sur les déchets	Préserver les espaces naturels, la biodiversité locale et limiter les risques d'inondation	Agir pour les forêts et en particulier pour les forêts privées
€	3	3	2	2
👤	3	3	1	3
🌿	1	1	2	2

Figure 83 : La synthèse des actions – Axe VI

8.4 | La priorisation des enjeux

	FA6.1	FA6.2	FA6.3	FA6.4
	Préserver les ressources en eau	Poursuivre la mobilisation sur les déchets	Préserver les espaces naturels, la biodiversité locale et limiter les risques d' inondation	Agir pour les forêts et en particulier pour les forêts privées
	x	1	1	2
	x	x	3	3
	1	1	x	x
	x	x	x	x
	x	x	x	x
	x	x	x	x
	x	x	1	2
	2	x	3	3

Figure 84 : La priorisation des enjeux – Axe VI

8.5 | Les fiches actions



AXE N°6 : PRESERVER / LIMITER

FICHE ACTION N°6.1 PRESERVER LES RESSOURCES EN EAU

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	<p>La gestion de la ressource en eau est un enjeu majeur pour le territoire notamment pour s'adapter au changement climatique.</p> <p>Des aménagements sobres, des installations entretenues et un comportement exemplaire des utilisateurs permettront de préserver cette ressource indispensable et précieuse.</p>
---------------------------	--

Descriptif	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * de poursuivre les aides financières sur les récupérateurs d'eau de pluie ; * de communiquer sur les essences végétales les moins consommatoires d'eau, locales, favorables au développement de la biodiversité ; * de créer un guide des éco-gestes ; * d'étudier les possibilités d'équipement des bâtiments publics de récupération et les modalités de réutilisation des eaux de pluie ; * d'étudier les possibilités d'utilisation des eaux de la piscine communautaire lors des vidanges après traitement ; * d'accompagner les agriculteurs dans la gestion de l'eau, été et hiver ; * de s'adapter au changement climatique en cultivant, pour les agriculteurs, des espèces moins consommatoires d'eau ; * d'établir un zonage des eaux pluviales.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	<p>Habitants / citoyens</p> <p>CCCE / communes / territoire</p> <p>Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants</p>
Bénéfices attendus	Limiter les consommations d'eau potable
Objectifs opérationnels	<p>Créer un guide à destination des habitants et des agriculteurs</p> <p>Equiper les bâtiments communautaires de récupérateurs d'eau de pluie</p>
Acteurs	<p>Pilote : CCCE</p> <p>Partenaires : CA</p>
Financement	Budget de fonctionnement et investissement de la CCCE
Budget	Services Environnement, Bâtiments, GEMAPI et Assainissement
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre d'actions réalisées pour les économies d'eau à destination des habitants et à destination des agriculteurs * Nombre de récupérateurs d'eau de pluie subventionnés * Nombre de bâtiments communautaires équipés et volumes concernés
Indicateurs de résultat	* Baisse de la consommation d'eau potable par habitant
Indicateur complémentaire environnemental	/

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€€	1 person	Leaf icon

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
	X	X	Plug icon
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	X	X	X
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u>	<u>S'adapter au changement climatique</u>	
	X	Lightbulb icons	

Figure 85 : Fiche action 6.1



AXE N°6 : PRESERVER / LIMITER

FICHE ACTION N°6.2 POURSUIVRE LA MOBILISATION SUR LES DECHETS

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	<p>La CCCE a adapté le 4 mars 2025 son PLPDMA qui couvre la période 2025-2030. Des actions déjà en place ont permis de réduire les quantités de déchets depuis 2021 mais pas suffisamment pour atteindre l'objectif de réduction de 95 kg/hab d'ici à 2030. 26 actions réparties dans 7 axes stratégiques doivent permettre de transformer pleinement les habitudes de consommation.</p> <p>Des projets d'optimisation de la gestion des déchets et de valorisation doivent en complément permettre de réduire l'impact environnemental par plus de tri et de recyclage.</p>
---------------------------	--

Descriptif	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * de déployer le tri des biodéchets, par compostage individuel et collectif sur tout le territoire ; * de développer la réutilisation des déchets verts par broyage/paillage ; * d'étudier la faisabilité de la mise en place de la tarification incitative (TI) ; * de mettre en place un contrôle d'accès en déchèterie ; * de développer de nouvelles filières de tri et de réemploi en déchèterie ; * d'étudier la faisabilité de la réduction des fréquences de collecte.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	<p>Habitants / citoyens</p> <p>CCCE / communes / territoire</p> <p>Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants</p>
Bénéfices attendus	<p>Limiter la quantité de déchets</p> <p>Augmenter la part de déchets recyclés</p>
Objectifs opérationnels	<p>Définition des préalables à la mise en œuvre de la TI</p> <p>Organisation d'une logistique permettant de broyer et réutiliser les branchages</p> <p>Contrôler les accès en déchèteries</p> <p>Nouvelles filières de recyclage</p> <p>Promotion et mise en place des composteurs</p>
Acteurs	<p>Pilote : CCCE</p> <p>Partenaires : Département, Communes, FJT, écoles, entreprises</p>
Financement	Budget partagé
Budget	Service Déchets
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue
Etat de l'action	Nouvelle action / Action en cours

Indicateurs de suivi	* Quantité de déchets * Nombre de composteurs collectifs mis en place
Indicateurs de résultat	* Atteinte des objectifs du PLPDMA * Augmentation de la part de déchets recyclables * Augmentation du nombre de composteurs fournis
Indicateur complémentaire environnemental	/

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€€	1 personne	Leaf icon

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
		X	
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	X	X	X

Figure 86 : Fiche action 6.2



AXE N°6 : PRESERVER / LIMITER

FICHE ACTION N°6.3 PRESERVER LES ESPACES NATURELS, LA BIODIVERSITE LOCALE ET LIMITER LES RISQUES D'INONDATION

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	<p>Le changement climatique a des impacts sur les espaces naturels (la préservation des forêts et des espaces verts), la biodiversité et les risques d'inondation.</p> <p>C'est pourquoi, la CCCE souhaite mettre en place des actions pour faire face à ces changements. En 2019, la CCCE a créé le projet Haies en f'Eau lit pour planter des haies permettant de prolonger certains corridors écologiques et de limiter le ruissellement.</p>
---------------------------	--

Descriptif	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * de mettre en avant l'exemplarité de la CCCE pour la restauration des cours d'eau (GEMAPI) ; * de réfléchir à l'augmentation des protections strictes de certaines zones naturelles ; * de synthétiser les résultats de l'action Haies en f'eau lit et de renouveler l'opération ; * de ralentir le cycle de l'eau ; * d'organiser avec la Chambre d'Agriculture des animations et sensibilisations sur les problématiques de drainage ; * de supprimer l'éclairage nocturne (enseignes lumineuses, éclairage nocturne dans les communes, Led Wall) ; * de définir les enjeux liés à la biodiversité du territoire ; * de répertorier les projets de protection d'espaces naturels en cours ou à venir ; * d'informer les élus, les agents de la CCCE et les citoyens sur l'intérêt d'assurer les continuités écologiques ; * d'identifier les zones favorables à des actions de végétalisation (plantation des haies, vergers, bandes enherbées) ; * de poursuivre les actions de renaturation des cours d'eau ; * de rechercher du foncier et des biens vacants pour valoriser la biodiversité ; * de mettre en place des animations sur la biodiversité locale pour les habitants, les exploitants agricoles, les agents et les élus.
Thématische(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens
	CCCE / communes / territoire
	Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants
Bénéfices attendus	Préserver la séquestration carbone du territoire et la biodiversité Limiter les risques d'inondation
Objectifs opérationnels	Communication GEMAPI / Groupe de travail sur l'augmentation des protections de certaines zones naturelles / ...

Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : Communes, Commerçants, CAUE 57, ONF, CA
Financement	Budget de la CCCE
Budget	Budget général
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre de communication sur GEMAPI * Nombre de communes n'ayant plus d'éclairage nocturne * Nombre d'animations/sensibilisations avec la Chambre d'Agriculture sur les problématiques de drainage
Indicateurs de résultat	* Augmentation du puits de carbone du territoire * Augmentation du linéaire de haies, de vergers... * Augmentation des zones en protection stricte * Augmentation de longueur de cours d'eau restauré
Indicateur complémentaire environnemental	/

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€	1	2 feuilles

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u>	<u>S'adapter au changement climatique</u>	

Figure 87 : Fiche action 6.3



AXE N°6 : PRESERVER / LIMITER

FICHE ACTION N°6.4 AGIR POUR LES FORETS ET EN PARTICULIER LES FORETS PRIVEES

Niveau d'implication : Animation

Enjeux et contexte	La volonté de la CCCE est de réduire ses émissions de gaz à effet de serre en augmentant notamment sa capacité de stockage carbone grâce aux zones forestières. C'est pourquoi, la préservation des forêts publiques et privées est un enjeu majeur.
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs sont : * d'expérimenter d'autres espèces pour préserver les forêts ; * de réaliser une animation territoriale par l'intermédiaire du CNPF ; * de connaître les propriétaires privés ; * de sensibiliser les propriétaires des forêts sur l'entretien, les espèces... * de proposer un accompagnement pour l'entretien des forêts privées ; * d'accompagner les communes, pour préempter les forêts privées et pour récupérer les biens présumés vacants sans maître.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	CCCE / communes / territoire
Bénéfices attendus	Préserver les forêts
Objectifs opérationnels	Sensibilisation à la gestion des forêts Identifier les propriétaires privés Préempter pour les communes lors des ventes de forêts privées
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : CNPF, ONF, communes, propriétaires privés forestiers
Financement	Budget de la CCCE, Communes, ONF
Budget	Budget général
Calendrier	2028 à 2031

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> * Surface de forêts privées en accompagnement de gestion * Surface de préemption de forêts privées * Nombre d'animation territoriale avec le CNPF * Nombre de propriétaires ayant un plan de gestion ou un guide des bonnes pratiques * Repérage des biens vacants présumés sans maître
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> * Augmentation du puits de carbone du territoire * Surface reboisée (pour les forêts privées)

Indicateur complémentaire environnemental	* Diminution des émissions de GES sur tout le territoire		
Synthèse	<u>Engagement financier</u> €€	<u>Moyens humains</u> 	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> 
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>  <u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>  <u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>  <u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>  <u>S'adapter au changement climatique</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>  <u>Développer les productions biosourcées</u> 

Figure 88 : Fiche action 6.4

9 | Axe n°7 : Vivre ensemble

9.1 | Les thématiques abordées

	FA7.1	FA7.2	FA7.3	FA7.4	FA7.5
	Créer un Repair Café	Améliorer et intensifier l' opération Recytroc	Impliquer les habitants dans les projets de permaculture	Encourager les initiatives privées pour le développement des ENR	Poursuivre les animations respectueuses de l' environnement
					
					
					x
				x	
					
					
					
					
	x	x			
					

			X		X
---	--	--	---	--	---

Figure 89 : Les thématiques abordées – Axe VII

9.2 | Le public cible

Habitants/ citoyens	FA7.1 - Créer un Repair Café FA7.2 - Améliorer et intensifier l'opération Recytroc FA7.3 - Impliquer les habitants dans les projets de permaculture FA7.4 - Encourager les initiatives privées pour le développement des ENR FA7.5 - Poursuivre les animations respectueuses de l'environnement
CCCE / communes / territoire	FA7.5 - Poursuivre les animations respectueuses de l'environnement
Exploitant agricoles / entreprises / artisans / commerçants	

Figure 90 : Le public cible – Axe VII

9.3 | La synthèse des actions

	FA7.1	FA7.2	FA7.3	FA7.4	FA7.5
	Créer un Repair Café	Améliorer et intensifier l'opération Recytroc	Impliquer les habitants dans les projets de permaculture	Encourager les initiatives privées pour le développement des ENR	Poursuivre les animations respectueuses de l'environnement
€	1	2	2	2	1
👤	1	1	1	3	1
🌿	1	1	1	3	1

Figure 91 : La synthèse des actions – Axe VII

9.4 | La priorisation des enjeux

	FA7.1	FA7.2	FA7.3	FA7.4	FA7.5
	Créer un Repair Café	Améliorer et intensifier l' opération Recytroc	Impliquer les habitants dans les projets de permaculture	Encourager les initiatives privées pour le développement des ENR	Poursuivre les animations respectueuses de l' environnement
	1	1	1	3	1
	x	x	x	x	x
	1	1	x	3	x
	x	x	x	3	x
	x	x	x	x	x
	x	x	x	x	x
	1	1	x	3	x
	1	1	1	2	x

Figure 92 : La priorisation des enjeux – Axe VII

9.5 | Les fiches actions

**AXE N°7 : VIVRE ENSEMBLE****FICHE ACTION N°7.1
CRÉER UN REPAIR CAFÉ**

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Depuis fin 2022, la CCCE a mis en place une zone de réemploi, le "Recytroc", au sein de la déchèterie à Hettange-Grande. Cette initiative permet de donner une seconde vie aux objets en bon état mais pas à ceux nécessitant une réparation. La CCCE souhaite encourager une économie circulaire et alternative tout en permettant aux habitants de se rencontrer. C'est pourquoi, la création d'un Repair Café est envisagé.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none">* d'identifier des associations qui souhaiteraient porter un projet de Repair Café ;* de définir le type d'aide fourni par la CCCE ;* de lancer un appel à manifestation d'intérêt ;* d'aider au montage d'une structure ;* de définir les modalités de pilotage du Repair Café ;* d'identifier des locaux disponibles ;* de communiquer sur l'existence et l'intérêt des Repair Café.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens
Bénéfices attendus	Création de lieux d'échange et de partage de compétences
Objectifs opérationnels	Favoriser le réemploi et la prolongation de la durée de vie des objets
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : associations
Financement	Budget de fonctionnement de la CCCE
Budget	Service Prévention et Gestion des Déchets
Calendrier	2027 à 2028

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none">* Nombre de porteurs de projet potentiels intéressés* Nombre de jours d'ouverture du Repair Café* Nombre de visites au Repair Café* Nombre d'objets apportés/réparés* Poids des objets réparés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">* Augmentation des heures d'ouverture du Repair Café* Augmentation des compétences proposées

Indicateur complémentaire environnemental	* Diminution des déchets		
Synthèse	<u>Engagement financier</u> €	<u>Moyens humains</u> █	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> leaf
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>  <u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> X	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u> X	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>  <u>Développer les productions biosourcées</u> X
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>S'adapter au changement climatique</u> 	

Figure 93 : Fiche action 7.1

**AXE N°7 : VIVRE ENSEMBLE****FICHE ACTION N°7.2
AMELIORER ET INTENSIFIER L'OPERATION RECYTROC**

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Depuis fin 2022, la CCCE a mis en place au sein de la déchèterie de Hettange-Grande, une zone de réemploi : le "Recytroc". Le concept a vocation à donner une seconde vie aux objets réemployables et de limiter le gaspillage d'objets et de matières premières : les usagers de la déchèterie déposent des objets en état d'usage et d'autres peuvent en récupérer librement. Il n'y a pas de principe d'échange ou de contrepartie. Initialement imaginé comme une action temporaire, le "Recytroc" n'a jamais été démonté et est dorénavant pérenne à la déchèterie de Hettange-Grande.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none">* de faire un état des lieux du dispositif (organisation, fonctionnement...);* de renforcer et rendre plus qualitatif l'aménagement à Hettange-Grande ;* d'optimiser les modalités de stockage et de rangement pour rendre l'espace plus attractif ;* de développer des partenariat avec des structures de l'ESS ;* de créer un "Recytroc" à la déchèterie de Cattenom en s'adaptant à son réaménagement global ;* de poursuivre la communication sur l'opération et lever les freins chez certains.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens
Bénéfices attendus	Limiter le gaspillage Encourager le réemploi grâce au partage et à l'échange
Objectifs opérationnels	Améliorer et étendre l'opération à un autre site et à d'autres objets
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : associations
Financement	Budget de fonctionnement et investissement de la CCCE
Budget	Service Prévention et Gestion des Déchets
Calendrier	2027 à 2031
Etat de l'action	Nouvelle action

Indicateurs de suivi	* Nombre de passages au Recytroc * Quantité d'objets réutilisés
Indicateurs de résultat	* Augmentation des passages * Augmentation des quantités d'objets réutilisés

Indicateur complémentaire environnemental	* Diminution des déchets
---	--------------------------

Synthèse	Engagement financier	Moyens humains	Bénéfices pour l'environnement
	€€	1 person	Leaf

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
		X	
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	X	X	X
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u>	<u>S'adapter au changement climatique</u>	
			

Figure 94 : Fiche action 7.2



AXE N°7 : VIVRE ENSEMBLE

FICHE ACTION N°7.3 IMPLIQUER LES HABITANTS DANS LES PROJETS DE PERMACULTURE

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	<p>La CCCE souhaite s'engager dans la permaculture et la préservation de la biodiversité avec l'aménagement paysager de la partie basse de la citadelle de Rodemack, devenue inaccessible au fil du temps.</p> <p>En complément, la CCCE souhaite accompagner des projets communaux. En 2024, un appel à candidature a reçu 6 volontés de projets. Ils seront étudiés par un bureau d'étude pour proposer un aménagement adapté au contexte et à la localisation. Le fil rouge de ces projets est la participation citoyenne pour assurer une appropriation de ces espaces.</p>
---------------------------	---

Descriptif	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * de sensibiliser et former les particuliers à un usage raisonnable de l'utilisation des phytosanitaires ; * d'organiser des ateliers, animations, évènements festifs autour de ces thématiques ; * de créer un réseau des associations et des spécialistes impliqués dans la démarche et capables d'animer, de former, de partager le savoir-faire ; * de développer la nature en ville en redonnant un sens à des espaces abandonnés ; * de favoriser l'appropriation des espaces naturels par la population pour sa sauvegarde.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens
Bénéfices attendus	Démontrer tous les avantages de la permaculture
Objectifs opérationnels	Sensibiliser et former les habitants
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : BE ECOLM, associations, Communes
Financement	Budget de la CCCE et des Communes
Budget	Service Environnement
Calendrier	2026 à 2028

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre d'actions de formation et de sensibilisation menées * Nombre d'associations identifiées
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> * 100% des projets de permaculture sont pérennes et gérés par les habitants ou associations

Indicateur complémentaire environnemental	/	
Synthèse	<u>Engagement financier</u> 	<u>Moyens humains</u> 
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>  <u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>  <u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>  <u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>  <u>S'adapter au changement climatique</u> 

Figure 95 : Fiche action 7.3

**AXE N°7 : VIVRE ENSEMBLE****FICHE ACTION N°7.4
ENCOURAGER LES INITIATIVES PRIVEES POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR**

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	La production d'ENR par le photovoltaïque est encore sous-développé sur le territoire de la CCCE, avec un fort potentiel de développement. La CCCE souhaite accompagner des projets groupés au delà des projets d'équipements individuels (FA 4.4). Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales. Les Centrales Villageoises fonctionnent en réseau au sein d'une Association et partagent un modèle commun basé sur le respect d'une charte.
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none">* de communiquer et fédérer autour du concept de Centrales Villageoises auprès de tous (élus, agents, associations, habitants) ;* d'identifier les associations de citoyens intéressés ;* d'accompagner la structuration du projet et sa gouvernance ;* de réaliser un projet citoyen/participatif.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens
Bénéfices attendus	Augmenter la production d'ENR sur le territoire
Objectifs opérationnels	Fédérer un projet de "Centrales Villageoises" avec les habitants et/ou les associations
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : Centrales Villageoises, communes, associations, habitants, élus, agents
Financement	Partagé
Budget	Budget général
Calendrier	2029 à 2031

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Surface de panneaux installés * Nombre de sensibilisation et communication auprès des habitants, associations et élus
Indicateurs de résultat	* Nombre d'initiatives locales
Indicateur complémentaire environnemental	* Augmentation de la production d'énergie par les ENR

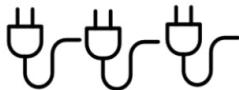
Synthèse	Engagement financier	Moyens humains	Bénéfices pour l'environnement
	€€	3 personnes	3 feuilles
Enjeux	<p><u>Réduire les émissions de GES</u></p>  <p><u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u></p>  <p><u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u></p> 	<p><u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u></p>  <p><u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u></p> 	<p><u>Valoriser les réseaux de chaleur</u></p>  <p><u>Développer les productions biosourcées</u></p> 

Figure 96 : Fiche action 7.4



AXE N°7 : VIVRE ENSEMBLE

FICHE ACTION N°7.5 POURSUIVRE LES ANIMATIONS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Les évènements sont par définition des moments permettant de rassembler des personnes avec donc des conséquences environnementales en termes de transport, consommation d'eau et d'énergie, production de déchets, etc. Ils revêtent cependant un caractère social indispensable mais peuvent être organisés de manière plus responsable. La CCCE souhaite poursuivre les réflexions pour adapter l'organisation d'animations, respectueuses de l'environnement, en les généralisant et en les formalisant.
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none">* de proposer l'expertise de la CCCE aux associations qui le souhaitent dans l'organisation de leurs évènements ;* de fournir les kits pour le tri et la prévention des déchets aux organisateurs d'évènements ;* d'encourager le covoiturage et l'utilisation des TC ou modes doux pour se rendre aux évènements ;* de proposer de la nourriture locale.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	Habitants / citoyens CCCE / communes / territoire
Bénéfices attendus	Limiter les déchets et les émissions de GES lors des animations
Objectifs opérationnels	Rédiger une charte des animations respectueuses de l'environnement Mise à disposition des kits
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : Communes, habitants, associations
Financement	Budget de la CCCE
Budget	Pôle Mobilité, Services Environnement et Déchets
Calendrier	2029 à 2031

Etat de l'action	Nouvelle action / Actions en cours
-------------------------	------------------------------------

Indicateurs de suivi	* Nombre d'animations respectueuses de l'environnement * Nombre de repas locaux proposés
Indicateurs de résultat	* Augmentation du nombre d'animations vertueuses

Indicateur complémentaire environnemental	/		
Synthèse	<u>Engagement financier</u> €	<u>Moyens humains</u> █	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> █
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u> <u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> <u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u> <u>Valoriser les réseaux de chaleur</u> <u>S'adapter au changement climatique</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u> <u>Développer les productions biosourcées</u> █

Figure 97 : Fiche action 7.5

10 | Axe n°8 : Devenir exemplaire

10.1 | Les thématiques abordées

	FA8.1	FA8.2	FA8.3	FA8.4	FA8.5	FA8.6
	Acheter durable	Mettre en place un suivi et une stratégie énergétique de tous les bâtiments intercommunaux pour limiter les consommations d'énergie	Réaliser un Schéma Directeur et Immobilier	Accélérer le verdissement et la désimperméabilisation des espaces	Faire de l'extension du siège de la CCCE une construction exemplaire	Poursuivre les aides financières aux communes dans le cadre des économies d'énergie
	x				x	
	x		x	x	x	
						
	x		x		x	
						
			x	x	x	
			x	x	x	
						
			x			
	x	x	x		x	x



Figure 98 : Les thématiques abordées – Axe VIII

10.2 | Le public cible

Habitants/ citoyens	FA8.1 - Acheter durable
CCCE / communes / territoire	FA8.1 - Acheter durable FA8.2 - Mettre en place un suivi et une stratégie énergétique de tous les bâtiments intercommunaux pour limiter les consommations d'énergie FA8.3 - Réaliser un Schéma Directeur et Immobilier FA8.4 - Accélérer le verdissement et la désimperméabilisation des espaces FA8.5 - Faire de l'extension du siège de la CCCE une construction exemplaire FA8.6 - Poursuivre les aides financières aux communes dans le cadre des économies d'énergie
Exploitant agricoles / entreprises / artisans / commerçants	FA8.1 - Acheter durable

Figure 99 : Le public cible – Axe VIII

10.3 | La synthèse des actions

	FA8.1	FA8.2	FA8.3	FA8.4	FA8.5	FA8.6
	Acheter durable	Mettre en place un suivi et une stratégie énergétique de tous les bâtiments intercommunaux pour limiter les consommations d'énergie	Réaliser un Schéma Directeur et Immobilier	Accélérer le verdissement et la désimperméabilisation des espaces	Faire de l'extension du siège de la CCCE une construction exemplaire	Poursuivre les aides financières aux communes dans le cadre des économies d'énergie
€	1	2	3	3	3	3
👤	2	2	1	3	3	1
🌿	1	2	3	2	3	2

Figure 100 : La synthèse des actions – Axe VIII

10.4 | La priorisation des enjeux

	FA8.1	FA8.2	FA8.3	FA8.4	FA8.5	FA8.6
	Acheter durable	Mettre en place un suivi et une stratégie énergétique de tous les bâtiments intercommunaux pour limiter les consommations d'énergie	Réaliser un Schéma Directeur et Immobilier	Accélérer le verdissement et la désimperméabilisation des espaces	Faire de l'extension du siège de la CCCE une construction exemplaire	Poursuivre les aides financières aux communes dans le cadre des économies d'énergie
CO ₂	2	2	3	2	3	2
H ₂ O	x	x	x	2	x	x

	2	3	3	X	3	3
	X	2	3	1	3	1
	X	1	1	X	1	X
	X	1	1	X	2	X
	X	2	2	1	2	1
	X	2	2	3	3	1

Figure 101 : La priorisation des enjeux – Axe VIII

10.5 | Les fiches actions



AXE N°8 : DEVENIR EXEMPLAIRE

FICHE ACTION N°8.1

ACHETER DURABLE

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Devenir exemplaire nécessite d'adapter certains fonctionnements et notamment dans l'impact environnemental des achats.
---------------------------	--

Descriptif	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * d'ajouter un critère dans certains marchés publics de bonification pour les entreprises ayant le label ECODEFIS ou le label de la CCCE ; * de réfléchir à des critères permettant de juger l'approche environnementale sur certains marchés : réemploi, économie d'énergie, économie de la fonctionnalité...; * de développer les groupements d'achats avec les Communes pour mutualiser les déplacements des prestataires ; * de développer les groupements d'achat avec les Communes pour des prestations "environnementales" : audits énergétiques, travaux de rénovation...; * de mutualiser le matériel disponible des différentes communes.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	<p>Habitants / citoyens</p> <p>CCCE / communes / territoire</p> <p>Exploitants agricoles / entreprises / artisans / commerçants</p>
Bénéfices attendus	Meilleure prise en compte des enjeux CAE dans tous les services de la CCCE
Objectifs opérationnels	<p>Intégrer des critères environnementaux dans les appels d'offre</p> <p>Diminuer les achats grâce à la mutualisation</p>
Acteurs	CCCE
Financement	Budget de la CCCE
Budget	Budget principal
Calendrier	2028 à 2031

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre de clauses demandées pour réduire l'impact environnemental des projets * Nombre d'équipements mutualisés * Quantité/part de matériaux réutilisés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> * Diminution de nouveaux équipements en matériel acheté par les communes * Nombre de projets avec clauses environnementales

Indicateur complémentaire environnemental	/		
Synthèse	<u>Engagement financier</u> €	<u>Moyens humains</u> 	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> 
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u> 
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> 	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u> 	<u>Développer les productions biosourcées</u> 
	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>S'adapter au changement climatique</u> 	

Figure 102 : Fiche action 8.1

**AXE N°8 : DEVENIR EXEMPLAIRE****FICHE ACTION N°8.2****METTRE EN PLACE UN SUIVI ET UNE STRATEGIE ENERGETIQUE DE TOUS LES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX POUR LIMITER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE**

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	La mise en place d'un socle de connaissance initiale du patrimoine permettant de connaître les consommations énergétiques du patrimoine bâti de la collectivité est un prérequis pour ensuite permettre la mise en place d'une stratégie afin de réduire les consommations d'énergie des bâtiments de la CCCE.
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs sont : * de cibler un référent ; * d'établir un suivi énergétique de tous les bâtiments ; * d'identifier les bâtiments les plus consommateurs et les principales sources de consommation ; * d'identifier le potentiel d'économie et de développement des ENR ; * de lister et chiffrer les travaux à entreprendre.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	CCCE / communes / territoire
Bénéfices attendus	Limiter les consommations d'énergie des bâtiments intercommunaux grâce à un suivi optimal des consommations
Objectifs opérationnels	Création d'une liste des bâtiments avec surface chauffée/rafraîchie Création d'un tableau de bord avec suivi des consommations de fluides tous les mois Identification des actions de sobriété à mettre en place ou les travaux à réaliser pour diminuer les consommations d'énergie
Acteurs	CCCE
Financement	Budget de la CCCE
Budget	Service Bâtiment
Calendrier	2026 à 2031

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Suivi mensuel des consommations
Indicateurs de résultat	* Diminution des consommations d'énergie des bâtiments intercommunaux * Développement des ENR sur les bâtiments intercommunaux
Indicateur complémentaire environnemental	/

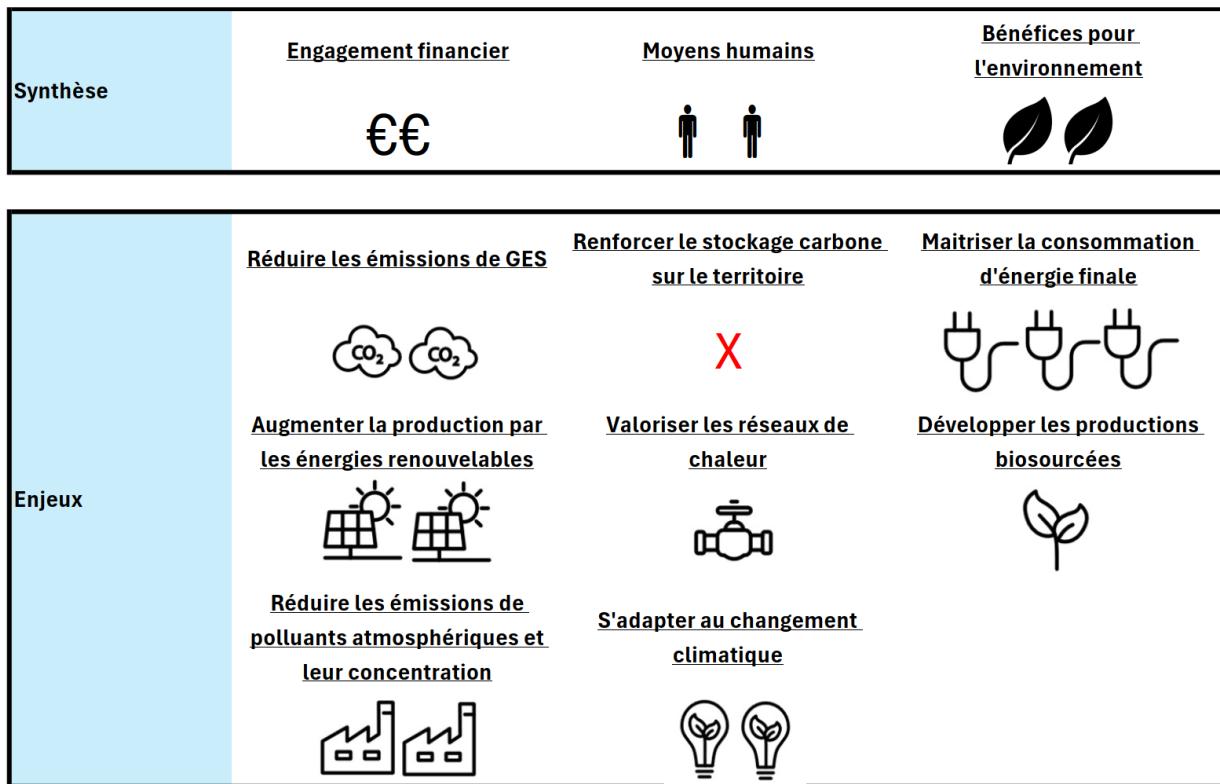


Figure 103 : Fiche action 8.2

Le plan d'actions 2026-2031**AXE N°8 : DEVENIR EXEMPLAIRE****FICHE ACTION N°8.3
REALISER UN SCHEMA DIRECTEUR ET IMMOBILIER**

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	<p>La CCCE a démarré sur l'ensemble des bâtiments intercommunaux (y compris leurs unités foncières) différentes études à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">* le potentiel de développement des EnR sur chaque bâtiment;* le potentiel de récupération des eaux pluviales;* les audits énergétiques complets. <p>Ces différentes études sont donc le préalable pour permettre la réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier dont les principaux enjeux sont l'optimisation des ressources, l'anticipation des évolutions, l'aménagement durable...</p>
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none">* de planifier/anticiper les rénovations notamment dans le cadre du Décret Tertiaire ;* d'étendre les audits énergétiques à tous les bâtiments communaux (pour les communes volontaires) avec possibilité de subventions de la CCCE ;* de réaliser la synthèse des différentes études sur le patrimoine bâti de la collectivité : potentiel de développement des EnR, potentiel de récupération des EP et audits complets ;* d'engager des travaux de réduction des consommations.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	CCCE / communes / territoire
Bénéfices attendus	Diminuer les consommations énergétiques et les émissions de GES des bâtiments communaux et intercommunaux Augmenter la part d'EnR Préserver la ressource en eau
Objectifs opérationnels	Réaliser un Schéma Directeur Immobilier
Acteurs	Pilote : CCCE
Financement	Budget de la CCCE et des Communes
Budget	Service Bâtiment
Calendrier	2026 à 2029

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none">* Nombre de dispositifs EnR installés et puissance produite* Nombre de récupérateurs EP installés et volume récupéré* Nombre de communes réalisant des audits énergétiques
-----------------------------	--

Indicateurs de résultat	* Nombre de bâtiments avec des travaux de rénovation énergétique
Indicateur complémentaire environnemental	* Baisse des consommations et des émissions de GES et augmentation de la production d'énergie par des EnR pour le patrimoine bâti de la CCCE

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€€	1	3 feuilles

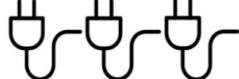
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	 <u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	 <u>S'adapter au changement climatique</u> 	 

Figure 104 : Fiche action 8.3

**AXE N°8 : DEVENIR EXEMPLAIRE****FICHE ACTION N°8.4
ACCELERER LE VERDISSEMENT ET LA DESIMPERMEABILISATION DES ESPACES**

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	L'adaptation au changement climatique passe nécessairement par une augmentation des îlots de fraîcheur. Le verdissement des espaces présente un triple avantage : limiter les températures ressenties, stocker le carbone dans les zones urbaines et permettre une infiltration maximale des eaux de pluie dans le sol. Les lieux et espaces envisagés à désimperméabiliser et à verdier sont les cours d'école et de périscolaires, les parkings intercommunaux, les abords des bâtiments intercommunaux...
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs sont : * d'identifier les espaces publics totalement artificialisés ; * de définir les possibilités de modification de leur état et de leur utilisation ; * d'engager des travaux de désimperméabilisation et de verdissement.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	CCCE / communes / territoire
Bénéfices attendus	S'adapter au changement climatique
Objectifs opérationnels	Désimperméabiliser les espaces
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : Communes
Financement	Budget de la CCCE et des Communes
Budget	Services Travaux et Bâtiments
Calendrier	2027 à 2030

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre de projets en étude et en cours
Indicateurs de résultat	* Surface désimperméabilisée * Surface en verdissement
Indicateur complémentaire environnemental	/

Synthèse	Engagement financier	Moyens humains	Bénéfices pour l'environnement
	€€€	3 people icons	2 leaf icons
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u> <u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> <u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u> <u>Valoriser les réseaux de chaleur</u> <u>S'adapter au changement climatique</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u> <u>Développer les productions biosourcées</u>

Figure 105 : Fiche action 8.4



AXE N°8 : DEVENIR EXEMPLAIRE

FICHE ACTION N°8.5 FAIRE DE L'EXTENSION DU SIEGE DE LA CCCE UNE CONSTRUCTION EXEMPLAIRE

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Le siège de la CCCE est la vitrine de la collectivité, c'est pourquoi l'extension de ce bâtiment doit être exemplaire et de qualité.
---------------------------	--

Descriptif	Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> * de limiter les consommations avec une isolation performante, une disposition judicieuse des ouvrants... * de limiter l'impact carbone du bâtiment en étudiant la possibilité de l'utilisation de matériaux biosourcés et géosourcés ; * d'installer des EnR ; * de préserver les ressources en eau en mettant en place des équipements hydro économies et des systèmes de récupération des EP ; * d'installer des abris vélos sécurisés ; * d'assurer le confort des occupants : qualité de l'air, éclairage naturel...
-------------------	--

Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	CCCE / communes / territoire
Bénéfices attendus	Bénéficier d'un bâtiment économique en énergie avec un impact carbone faible et confortable pour les utilisateurs
Objectifs opérationnels	Donner les seuils et valeurs limites à atteindre notamment pour le calcul réglementaire RE2020
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : AMO, BE
Financement	Budget CCCE
Budget	Budget Bâtiment
Calendrier	2026 à 2027

Etat de l'action	Nouvelle action
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Eléments liés au développement durable pris en compte dans les pièces marchés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> * Résultats des calculs réglementaires * Puissance annuelle d'énergie produite * Volume de récupération d'eau installé * Nombre d'abris à vélo installés

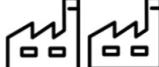
Indicateur complémentaire environnemental /				
Synthèse	<u>Engagement financier</u> 	<u>Moyens humains</u> 	<u>Bénéfices pour l'environnement</u> 	
Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u> 	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u> 	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u> 	
<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u> 	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u> 	<u>Développer les productions biosourcées</u> 	<u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	<u>S'adapter au changement climatique</u> 

Figure 106 : Fiche action 8.5

**AXE N°8 : DEVENIR EXEMPLAIRE****FICHE ACTION N°8.6
POURSUIVRE LES AIDES FINANCIERES AUX COMMUNES DANS LE CADRE DES ECONOMIES D'ENERGIE**

Niveau d'implication : Pilotage

Enjeux et contexte	Afin de permettre à toutes les communes de réaliser des économies d'énergie sur le patrimoine bâti et tous les équipements, la CCCE propose des aides financières aux communes volontaires pour les encourager. Elles étaient initialement limitées à la rénovation de l'éclairage public, la rénovation énergétique, l'achat de véhicules à énergie alternative et l'installation d'abri à vélos sécurisés, le fonds de concours s'est élargi en 2024 à la mise en place de panneaux photovoltaïques, ramener la nature en ville, le confort d'été, la réduction des consommations d'eau, la réduction des quantités de déchets et l'adaptation au risque inondations des bâtiments.
---------------------------	---

Descriptif	Les objectifs sont : * de renforcer la communication auprès des communes sur les nouvelles thématiques concernées ; * d'organiser des temps de partage d'information entre les communes sur les projets soutenus ; * d'identifier des projets sur des sujets originaux pour ouvrir l'imagination sur les possibilités de soutien par ce fonds de concours.
Thématique(s) abordée(s)	
Public-cible	CCCE / communes / territoire
Bénéfices attendus	Limiter les consommations d'énergie sur tout le territoire Limiter les impacts environnementaux du fonctionnement des Communes
Objectifs opérationnels	Accompagner financièrement les communes dans leurs démarches de développement durable
Acteurs	Pilote : CCCE Partenaires : communes
Financement	Budget de la CCCE
Budget	Service Environnement
Calendrier	2026 à 2031 - Amélioration continue

Etat de l'action	Action en cours
-------------------------	-----------------

Indicateurs de suivi	* Nombre de demandes reçues * Nombre de projets soutenus * Nombre de Communes soutenues * Nombre de thématiques soutenues
-----------------------------	--

Indicateurs de résultat	* Montant des subventions distribuées aux communes (et classement par type de projet) * Augmentation des surfaces désimperméabilisées
Indicateur complémentaire environnemental	* Diminution des consommations d'énergie du territoire

Synthèse	<u>Engagement financier</u>	<u>Moyens humains</u>	<u>Bénéfices pour l'environnement</u>
	€€€	1	2 leaves

Enjeux	<u>Réduire les émissions de GES</u>	<u>Renforcer le stockage carbone sur le territoire</u>	<u>Maitriser la consommation d'énergie finale</u>
	<u>Augmenter la production par les énergies renouvelables</u>	<u>Valoriser les réseaux de chaleur</u>	<u>Développer les productions biosourcées</u>
	 <u>Réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration</u> 	X 	

Figure 107 : Fiche action 8.6

11 | Synthèse

L'ensemble des fiches actions est synthétisé dans le tableau ci-dessous.

Pour mémoire :

Habitants/ citoyens
CCCE / communes / territoire
Exploitant agricoles / entreprises / artisans / commerçants

Figure 108 : Synthèse du plan d'actions

12 | Conclusion

La mise en œuvre d'un PCAET représente une étape cruciale pour la CCCE qui a démontré son engagement dans la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources et de la qualité de l'air.

La stratégie du PCAET repose sur une vision intégrée et systémique, prenant en compte les enjeux nationaux et régionaux, les spécificités territoriales et les besoins des citoyens.

En mobilisant l'ensemble des acteurs locaux, cette approche collaborative favorise l'adhésion et la co-construction des actions. Cela permet de créer un véritable élan collectif vers des objectifs ambitieux.

Le plan d'actions qui découle de cette stratégie se veut concret, mesurable et adaptable. Des indicateurs de suivi précis ont été définis pour évaluer l'efficacité des mesures mises en place et ajuster les actions en fonction des résultats obtenus. Cette démarche itérative garantit que le PCAET reste vivant et pertinent face à l'évolution des enjeux environnementaux et sociétaux.

De plus, l'évaluation continue des actions entreprises permettra de mettre en lumière les bonnes pratiques et les initiatives réussies, tout en identifiant les freins et les obstacles à surmonter. Ce partage d'expériences est fondamental pour enrichir le processus.

Enfin, la réussite d'un PCAET repose également sur une sensibilisation et une éducation des citoyens aux enjeux climatiques. En informant et en mobilisant la population autour des actions mises en œuvre, la collectivité pourra renforcer l'appropriation des enjeux environnementaux et encourager des comportements responsables.

La stratégie et le plan d'actions du PCAET de la CCCE s'inscrivent dans une démarche globale et inclusive, alliant ambition, pragmatisme et participation citoyenne.

Le PCAET, au-delà d'un outil de planification, devient ainsi un véritable levier de transformation des territoires, préparant ceux-ci à faire face aux défis de demain.

